VETAGRO SUP
CAMPUS VETERINAIRE DE LYON

Année 2011 - Thèse n°

Origine de la peur du loup et son évolution au sein de l'Europe

THESE

Présentée à l'UNIVERSITE CLAUDE-BERNARD - LYON I
(Médecine - Pharmacie)
et soutenue publiquement le 20 Décembre 2011
pour obtenir le grade de Docteur Vétérinaire

par

MORTAMAIS Sophie
Née le 28 Avril 1986
à Aubenas (Ardèche)

VetAgro Sup

UNIVERSITÉ DE LYON

NOM	Prénom	Grade	Unité Pédagogique
ALOGNINOUWA	Théodore	Professeur 1ere cl	Pathologie du bétail
ALVES-DE-OLIVEIRA	Laurent	Maître de conférences hors cl	Gestion des élevages
ARCANGIOLI	Marie-Anne	Maître de conférences cl normale	Pathologie du bétail
ARTOIS	Marc	Professeur 1ere cl	Santé Publique et Vétérinaire
BECKER	Claire	Maître de conférences cl normale	Pathologie du bétail
BELLI	Patrick	Maître de conférences associé	Pathologie morphologique et clinique
BELLUCO	Sara	Maître de conférences cl normale	Pathologie morphologique et clinique
BENAMOU-SMITH	Agnès	Maître de conférences cl normale	Equine
BENOIT	Etienne	Professeur 1ere cl	Biologie fonctionnelle
BERNY	Philippe	Professeur 1ere cl	Biologie fonctionnelle
BONNET-GARIN	Jeanne-Marie	Professeur 2eme cl	Biologie fonctionnelle
BOULOCHER	Caroline	Maître de conférences cl normale	Anatomie Chirurgie (ACSAI)
BOURDOISEAU	Gilles	Professeur 1ere cl	Santé Publique et Vétérinaire
BOURGOIN	Gilles	Maître de conférences cl normale	Santé Publique et Vétérinaire
BRUYERE	Pierre	Maître de conférences Contractuel	Biotechnologies et pathologie de la reproduction
BUFF	Samuel	Maître de conférences cl normale	Biotechnologies et pathologie de la reproduction
BURONFOSSE	Thierry	Maître de conférences hors cl	Biologie fonctionnelle
CACHON	Thibaut	Maître de conférences Contractuel	Anatomie Chirurgie (ACSAI)
CADORE	Jean-Luc	Professeur 1ere cl	Pathologie médicale des animaux de compagnie
CALLAIT-CARDINAL	Marie-Pierre	Maître de conférences cl normale	Santé Publique et Vétérinaire
CAROZZO	Claude	Maître de conférences cl normale	Anatomie Chirurgie (ACSAI)
CHABANNE	Luc	Professeur 1ere cl	Pathologie médicale des animaux de compagnie
CHALVET-MONFRAY	Karine	Maître de conférences hors cl	Biologie fonctionnelle
COMMUN	Loïc	Maître de conférences cl normale	Gestion des élevages
DELIGNETTE-MULLER	Marie-Laure	Professeur 2eme cl	Biologie fonctionnelle
DEMONT	Pierre	Professeur 2eme cl	Santé Publique et Vétérinaire
DESJARDINS PESSON	Isabelle	Maître de conférences Contractuel	Equine
DJELOUADJI	Zorée	Maître de conférences stagiaire	Santé Publique et Vétérinaire
ESCRIOU	Catherine	Maître de conférences cl normale	Pathologie médicale des animaux de compagnie
FAU	Didier	Professeur 1ere cl	Anatomie Chirurgie (ACSAI)
FOURNEL	Corinne	Professeur 1ere cl	Pathologie morphologique et clinique
FRANCK	Michel	Professeur 1ere cl	Gestion des élevages
FRIKHA	Mohamed-Ridha	Maître de conférences cl normale	Pathologie du bétail
GANGL	Monika	Maître de conférences Contractuel	Equine
GARNIER	François	Professeur 1ere cl	Biologie fonctionnelle
GENEVOIS	Jean-Pierre	Professeur cl ex	Anatomie Chirurgie (ACSAI)
GILOT-FROMONT	Emmanuelle	Professeur 2eme cl	Biologie Fonctionnelle
GONTHIER	Alain	Maître de conférences cl normale	Santé Publique et Vétérinaire
GRAIN	Françoise	Professeur 2eme cl	Gestion des élevages
GRANCHER	Denis	Maître de conférences hors cl	Gestion des élevages
GREZEL	Delphine	Maître de conférences cl normale	Santé Publique et Vétérinaire
GUERIN	Pierre	Professeur 2eme cl	Biotechnologies et pathologie de la reproduction
GUERIN-FAUBLEE	Véronique	Maître de conférences hors cl	Biologie fonctionnelle
HUGONNARD	Marine	Maître de conférences cl normale	Pathologie médicale des animaux de compagnie

NOM	Prénom	Grade	Unité Pédagogique
JUNOT	Stéphane	Maître de conférences cl normale	Anatomie Chirurgie (ACSAI)
KECK	Gérard	Professeur 1ere cl	Biologie fonctionnelle
KODJO	Angeli	Professeur 2eme cl	Santé Publique et Vétérinaire
LACHERETZ	Antoine	Professeur 1ere cl	Santé Publique et Vétérinaire
LAMBERT	Véronique	Maître de conférences cl normale	Gestion des élevages
LE-GRAND	Dominique	Maître de conférences hors cl	Pathologie du bétail
LEBLOND	Agnes	Professeur 2eme cl	Santé Publique et Vétérinaire
LEFRANC-POHL	Anne-Cécile	Maître de conférences cl normale	Biotechnologies et pathologie de la reproduction
LEPAGE	Olivier	Professeur 1ere cl	Equine
LOUZIER	Vanessa	Maître de conférences cl normale	Biologie Fonctionnelle
MARCHAL	Thierry	Maître de conférences hors cl	Pathologie morphologique et clinique
MIALET	Sylvie	Inspecteur de la santé publique vétérinaire (ISPV) faisant fonction de MC	Santé Publique et Vétérinaire
MOUNIER	Luc	Maître de conférences cl normale	Gestion des élevages
PEPIN	Michel	Professeur 1ere cl	Santé Publique et Vétérinaire
PIN	Didier	Maître de conférences cl normale	Pathologie morphologique et clinique
PONCE	Frédérique	Maître de conférences cl normale	Pathologie médicale des animaux de compagnie
PORTIER	Karine	Maître de conférences cl normale	Anatomie Chirurgie (ACSAI)
PROUILLAC	Caroline	Maître de conférences cl normale	Biologie fonctionnelle
REMY	Denise	Professeur 2eme cl	Anatomie Chirurgie (ACSAI)
ROGER	Thierry	Professeur 1ere cl	Anatomie Chirurgie (ACSAI)
SABATIER	Philippe	Professeur 2eme cl	Biologie fonctionnelle
SAWAYA	Serge	Maître de conférences cl normale	Anatomie Chirurgie (ACSAI)
SERGENTET	Delphine	Maître de conférences cl normale	Santé Publique et Vétérinaire
THIEBAULT	Jean-Jacques	Maître de conférences hors cl	Biologie fonctionnelle
VIGUIER	Eric	Professeur 1ere cl	Anatomie Chirurgie (ACSAI)
VIRIEUX-WATRELOT	Dorothée	Maître de conférences Contractuel	Pathologie morphologique et clinique
ZENNER	Lionel	Professeur 2eme cl	Santé Publique et Vétérinaire

A Monsieur le Professeur Michel FAURE

De la faculté de Médecine de Lyon,

Qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre jury de thèse et pour sa disponibilité,

Qu'il reçoive ici l'expression de mes hommages respectueux

A Monsieur le Professeur Philippe BERNY,

Du Campus Vétérinaire de Vetagro-Sup,

Qui nous a fait l'honneur d'encadrer ce travail, pour son intérêt et sa patience lors de sa réalisation, pour sa gentillesse,

Qu'il reçoive le témoignage de ma gratitude et de mon respect.

A Monsieur le Professeur Lionel ZENNER,

Du Campus Vétérinaire de Vetagro Sup

Qui nous a fait l'honneur de prendre part à ce jury de thèse, pour avoir accepté de juger ce travail,

Qu'il reçoive l'expression de mes remerciements les plus sincères.

A toute ma famille, *et ça fait une sacré tribu…Pour avoir fait de moi ce que je suis. De m'avoir soutenue dans les périodes difficiles…*

A Maman, *qui malgré son stress facilement démontrable, fait parfois preuve de nerfs d'acier, notamment quand les nôtres lâchent….pour ces « moumoumoumoumoumoouumoune » des prépas, bacs…pour le soutien qu'elle m'apporte tous les jours, malgré ma vie d'adulte…tu me fascineras toujours, ma petite maman, par ta naïveté blasée et ton amour sans limite. J'espère qu'on te le rends au moins un tout petit peu.*

A Papa, *qui toujours reste égal à lui-même, en toutes circonstances. Et pour sa phrase magique « putain qu'on est bien chez les Mortamais »*

A Marion, *qui malgré toutes les engueulades qui ont pu nous séparer tu restes la meilleure grande sœur qui soit, que je souhaite pour tout le monde. Je ne te le dirai jamais mais je n'en pense pas moins. Savoure donc ces quelques lignes !*

A Julie, *qui décidément partage toujours au même moment que moi les galères : concours véto vs concours d'internat, thèse vétérinaire vs thèse médecine…A nous, pour nous souhaiter bonne chance.*

A Charlotte, *pour sa gentillesse incomparable, parfois un peu trop poussée et dont on profite à bien trop d'occasions.*

A mes beaux frères, *mes grands frères de substitution, tous adorables et patients, car il en faut pour supporter les Mortamais…..*

A mes neveux, Antoine et Paul, et à ma nièce Lou, *vous êtes encore trop petits mais je vous souhaite bon courage pour les nombreuses années d'études qui arrivent. En ce qui me concerne, c'est finit !*

A la famille Saillard, et à Françoise, *tantes et cousins, pour votre gentillesse.*

A la famille Mortamais-Magerand, pour ces vacances sur le plateau où j'ai enfin pu apprendre à mieux vous connaître et où vous avez pu compatir à nos petits malheurs.

A mes amis,

A Olivia, *ma meilleure amie depuis Toulouse. La distance nous sépare mais ça n'enlèvera jamais tous les bons moments passés ensemble, aux Narbonne, Corse et j'en passe….Je te souhaite tous les bonheurs du monde, parce que tu le vaux bien….*

A Fidji et Ckenya, *pour supporter les grognements et les mordillements de mon monstre.*

A Jacques, *pour avoir été le meilleur interne en médecine d'urgence ! Prends soin de ma marmotte des îles sinon tu entendras parler de moi.*

A Elodie, *ma coloc lyonnaise…Pour m'avoir évité une année toute seul, chez ces méchants lyonnais.*

A Marine, *Pour m'avoir recoloré mon année chez les lyonnais et pour ces footings... Et surtout pour m'avoir amené au Barbe Rousse !*

A Thomas, *mon meilleur ami, qui reste patient avec moi malgré mes silences radios qui peuvent durer très longtemps.*

A Roxane, *ma co-groupeuse et ma collègue de travail, pour tous ces sms nous ont permis de passer le temps et tous ceux à venir....Grâce à toi, j'ai su que les lyonnais n'étaient pas tous mauvais ! Et n'oublie pas, Garde M !*

A Sno, *co groupeuse exceptionnelle. Et t'as raison, vive le Jardin de Berthe, faudra se le planifier un de ces 4'.*

A la clinique vétérinaire des arcades, *pour leur confiance.*

A mon petit monde à moi,

A mon Lou, *qui a su rendre mon monde plus beau, à mes weekends dont je profite maintenant à fond. Je t'aime. Tout simplement. Et les mots sont faibles.*

A ma Baka, *insupportable, voleuse, destructrice mais je n'imagine pas la vie sans elle....*

A ma Clio, *la bakamobile, qui supporte sans trop broncher les assauts répétés de ma pucette...*

A Mystik et Myrah, *pour leurs courses poursuites dans toute la maison.*

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES....9

INTRODUCTION....13

I/Les textes fondateurs et faits marquants....15
A/La mythologie....15
1/La mythologie scandinave....15
a/Les loups d'Odin....16
b/ Le loup Fenrir....16
2/ La mythologie grecque....17
a/ l'île aux loups....17
b/ le loup de marbre....18
c/ Léto et Apollon....18
d/ Lycaon....19
3/ La mythologie romaine 19
a/Le dieu Mars....19
b/Remus et Romulus....19
B/La bible....20
1/La Genèse....21
2/ L'évolution de l'image du loup dans le christianisme....22
a/ l'arrivée du méchant loup du Vème au XIIème siècle, le loup dévoreur de cadavres....23
b/ les agents de propagation....25
c/ l'extermination du loup....26
C/le mythe du loup garou....27
D/La bête du Gévaudan....30
1/ Le commencement....30
2/ La chasse....31
3/ La punition de Dieu....31
4/ L'arrivée des Denneval....33
5/ Même chasse, acteurs différents....33
6/ Une première bête tuée....34
7/ De nouvelles attaques....35
8/ Une nouvelle Bête tuée....35
9/ Les théories....36
II/Les contes ou comment instiller la haine du loup des la petite enfance....37
A/De nombreux textes....38

1/ De nombreux auteurs....38
2/ Le petit chaperon rouge....40
a/ la fillette....42
b/la relation du petit Chaperon Rouge vis-à-vis du loup....43
c/ le cannibalisme et le déshabillage....44
d/ la morale....45
e/ la psychanalyse de ce conte....46
B/Les enfants, victimes toutes désignées de l'époque....48
C/ Les « mauvais loups »....50
III/Le vrai loup....52
A/ La morphologie du loup....52
1/ Le pelage....53
2/ Les yeux....53
3/ L'odorat....54
4/Les oreilles....54
5/ Les dents....55
6/ Le crâne....55
7/ Les pattes....56
B/ Sa vie sociale : la meute....56
1/Dominance....56
2/Hiérarchisation....57
3/ Expressions....57
4/Communication....59
5/ L'accouplement....60
6/ Les louveteaux....60
C/La gestion de son territoire....61
1/Le territoire....61
2/ Le marquage....62
3/ La chasse....62
4/ Les proies....63
IV/Le retour du loup dans les Alpes en 1992 et ses conséquences....64
A/ une réintroduction naturelle ?....65
B/ son accueil par la population agricultrice....67
1/L'agriculture en zone de réapparition....67
2/ Les mesures de protection....70
a/Les chiens de berger....70
b/ Les filets de contention....71
c/ La cabane pastorale....73

d/ Les aides bergers....73
e/ Le bilan de ces mesures....74
3/ La réponse des éleveurs....74
C/ les subventions allouées lors d'attaque....75
D/ Actuellement ce qu'il en est....78
1/ Les techniques de comptage....79
2/ Le nombre de loups implantés....80
3/ Les attaques....83

CONCLUSION....88

BIBLIOGRAPHIE....90

ANNEXES....92

INTRODUCTION

Il était une fois, puisque c'est ainsi que commence tous les contes, le plus grand méchant de tous les temps, à qui l'on a prêté mille méfaits, mille crimes mais également mille châtiments, le grand , le terrible loup. Mangeur d'enfants dans les contes ou dans la réalité, dévoreur de cadavres, poussant le vice jusqu'à pénétrer dans les villes, le monde attitré des humains, peut-être là son plus grand crime , bourreau, souvent cruel et impitoyable, symbole de méchanceté , de fourberie et de ténacité, le loup a mauvaise réputation. On lui prête toute sorte de faculté : la ruse, la discrétion, l'appétit insatiable...bref, rien qui pourrait rentrer en sa faveur : le loup ne jouit pas d'une bonne réputation dans toute l'Europe, c'est un fait avéré. Il est aussi ridiculisé : il est stupide, avide... alors pourquoi en a-t-on encore peur ?

Il n'en a pourtant pas toujours été ainsi. La mythologie ne le repoussait pas et l'assimilait même parfois au pouvoir. Mais l'arrivée du christianisme changea tout et le loup devint diabolique, incarnation du Malin.

Le loup a foulé le sol de toute l'Europe avant qu'on l'en déloge. De l'Espagne à l'Asie, notre continent était son territoire et il a marqué de nombreuses civilisations. C'est de lui dont descend le premier chien. Sauvagerie donnant domestication, le loup est capable de tous les extrêmes. Nos animaux domestiques ne lui ressemblent en rien désormais, vaguement un aspect lupoïde...Jusqu'à l'apparition de la race Chien Loup Tchécoslovaque, créé à partir du croisement d'un loup et d'un berger allemand en 1955...un retour aux sources qui montre que notre société actuelle n'est plus si avide d'exterminer l'animal. Cependant, du fait de sa réintroduction naturelle, le loup n'en reste pas non plus le bienvenu dans les campagnes où il a autrefois fait régner la terreur. Du fait de son absence prolongée, les paysans ne sont plus habitués à cohabiter avec lui et les anciennes mesures permettant de le tenir à l'écart des troupeaux sont désormais passées en désuétude, rendant le bétail vulnérable à ses attaques. Comment pourrait-on alors le voir autrement si celui-ci reprend ses mauvaises habitudes ? Mais une haine implacable colle à l'image du loup. D'autres grands prédateurs se sont réimplantés en Europe, tels que l'ours et le lynx. Bien qu'il y ait eu certaines dissensions entre opposants et partisans aucune guerre n'a été plus virulente que pour le loup : sa mauvaise réputation le précède et ne joue pas vraiment en sa faveur, même dans notre époque rationaliste.

La première partie de cette thèse s'intéressera à dépeindre la réputation du loup à travers les textes fondateurs de nos sociétés européennes : de la mythologie à la bible, et les clés de voutes de sa mauvaise image, telle que l'histoire de la bête du Gévaudan qui a été fatale pour ce grand prédateur.

Dans un deuxième temps, nous parlerons des contes et de l'instillation de la haine du loup dès la plus tendre enfance : les chasseurs de demain étaient alors formés.

Puis nous verrons ce qu'il en est vraiment du comportement du loup, de ses habitudes, de son régime alimentaire....

Enfin, nous nous intéresserons à la réintroduction du loup dans les Alpes Maritime depuis 1992 et des problèmes que celle-ci a causés, parmi les élevages et les paysans mais aussi pour l'état.

I/ LES TEXTES FONDATEURS DE LA PEUR DU LOUP ET LES FAITS MARQUANTS

Le loup a toujours fait couler beaucoup d'encre, à toutes le époques. Mais certains récits sont plus importants que d'autres dans sa réputation.

A/ LA MYTHOLOGIE

1/ La mythologie scandinave

Dans la mythologie scandinave, le loup a deux facettes à travers deux grandes images : les loups d'Odin, Gere et Freke (en français Avide et Redoutable ou Vorace et Glouton), compagnons fidèles et le loup Fenrir, maléfique, dévoreur du monde et instigateur du chaos.

Il est à savoir également que les Germains les guerriers n'hésitaient pas à se repaitre de loup pour acquérir ses qualités dont la force, la rapidité et l'endurance. Ce rituel permettait de donner du courage aux combattants en les plaçant sous la protection des loups. Les winnilis, nom d'un peuple de Germains signifie « les loups ». Ainsi ils n'étaient pas des *hommes* mais des *loups.*

Les différents organes du loup ont longtemps fait partie de la pharmacopée humaine, et chaque organe avait son indication : son œil droit salé et lié au bras soignait la fièvre; un breuvage, fait de son membre génital et du poil de ses yeux, bu à son insu par la femme préservait de l'infidélité; ses excréments guérissaient les maux d'yeux, ou, mêlé à du miel, soignait les yeux pleurant; ses canines soignaient les dents chez les enfants; son cœur soignait l'épilepsie ou donnait du courage; ses intestins desséchés étaient utilisés contre la colique venteuse; son foie pulvérisé contre l'hydropisie et la phtisie; sa chair bouilli dans l'huile soulageait la goutte; jarretière taillé dans son cuir faisait courir plus vite; sa tête pendue aux portes des maisons, servait à résister à tous charmes et empoisonnements; sa peau préservait des poux, punaises et autres vermines ; la poudre de sa tête guérissait les maux de dents, selon les croyances populaires.

a/ Les loups d'Odin

Odin est le père céleste, le dieu principal et chef d'Asgard de la mythologie scandinave. Il représente la sagesse, l'intelligence, la société et la mort. Il possède deux loups à ses côtés ainsi que deux corbeaux (Hugin et Mugin réflexion et mémoire) et est souvent représenté avec une tête de loup.

Les corbeaux dans la population scandinave représentaient l'omniscience, car ils étaient capable de voir tous les cieux, et la sagesse car ils vivent vieux et longtemps. En ce qui concerne les loups, ils représentaient la société car ils vivaient ainsi, l'intelligence car cette qualité leur a toujours été reconnue dans les peuples scandinaves et la mort, car ils mangeaient des cadavres de soldats morts au combat.

Le loup dans la population scandinave représentait également une valeur guerrière car Odin appelait ses guerriers « ses loups ». Ses deux bêtes représentaient également la loyauté indéfectible que seuls les puissants peuvent avoir.

b/ Le loup Fenrir

Fenrir, descendant des Géants, autrefois chassé d'Asgard le pays céleste, par les actuels dieux, ruminait sa vengeance contre ceux-ci. A jamais insatiable, il arpentait l'univers entier en dévorant tout par sa gueule grande ouverte : une mâchoire touchait le ciel et l'autre la Terre.

Les dieux, inquiets et au courant que Fenrir avait des projets contre eux, voulurent l'attacher avec une chaîne magique. La première se brisa et la deuxième, plus grosse, également.

Les nains forgerons, créateurs des armes magiques des dieux, furent donc convoqués et une chaine incassable leur fut commandée. Ils revinrent avec un fin ruban, mais que les dieux mis à l'épreuve ne purent briser.

Ils allèrent donc tous voir Fenrir et lui proposèrent un défi : était il aussi fort qu'il le prétendait ? Pouvait-il briser le ruban que même les dieux étaient incapable de rompre ? Se sachant entraîné dans un piège mais ne pouvant les laisser gagner, Fenrir accepta, seulement si un des dieux acceptait de laisser sa main dans sa gueule pendant le temps où il resterait attaché. Les dieux hésitèrent et ragèrent jusqu'à ce que le dieu Tyr, dieu guerrier ayant de la droiture et du courage, accepte le marché. Fenrir ne pouvant reculer se laissa attacher par le ruban et, ne pouvant le rompre, coupa la main de Tyr. Il fut alors laissé sur une île déserte et comme il hurlait sans

reprendre son souffle, un des dieux ficha son épée en travers de ses mâchoires afin de le faire taire, mais pas de le tuer.

Ici, le loup Fenrir est craint par les dieux, il est capable de les mettre à bas de leur trône à Asgard et c'est pourquoi les divinités cherchent à s'occuper de lui. Il est également clairvoyant et intelligent car il sait bien le sort qui l'attend s'il ne rompt pas ce ruban et s'aménage alors une porte de sortie mais qui ne sera qu'un cadeau de consolation. Il est féroce et avide de vengeance ce qui fait de lui un ennemi au même rang que les dieux.

Il est dit que le jour où Fenrir brisera ses liens, le monde verra sa fin : "la fin du monde surviendra le jour où les deux puissants loups lancés à la poursuite de la lune et du soleil parviendront à les dévorer. Ces fauves sont deux des nombreux loups nés de l'accouplement d'une sorcière de la Terre et du loup Fenrir. Celui-ci, enchaîné par les dieux, une épée en travers de la gueule, se délivrera lors du Crépuscule des Dieux, annoncé par une guerre mondiale et un tremblement de terre : il engloutira alors dans sa gueule crachant des flammes le dieu Odin et son cheval Sleipnir, avant d'avoir lui-même la mâchoire écrasée par Vidarr le Silencieux"

2/ La mythologie Grecque

La mythologie Grecque foisonne de loups. Punition, force, puissance, tour....son image est utilisé à tort et à travers à tel point qu'il n'est ni bon ni mauvais.

a/ L'île aux loups

Théophané était une jeune fille dont la beauté était reconnue par tous et de nombreux prétendants habitaient le palais de son père. Un jour où elle prenait son bain dans la mer avec ses servantes, Poséidon, le Dieu des Mers, en vint à la croiser. Tombant immédiatement amoureux de la mortelle, il l'emmena au loin, dans les eaux. Les prétendants alertés par les servantes, décidèrent de la ramener et crièrent vengeance face aux dieux des mers. Ils surent où s'était caché le dieu, sur une île en plein milieu de la mer Egée.

Après des mois et des mois de navigations, luttant contre tous les obstacles que Poséidon lança sur leur route, ils arrivèrent enfin à destination. Mais là, aucune trace de Théophané, uniquement des moutons peuplaient l'île. De rage, les prétendants commencèrent à massacrer les moutons innocents. Ils ne virent un Bélier et une brebis à la toison immaculée sur les hauteurs, qui les observaient: Poséidon et Théophané contemplaient le spectacle. Brusquement, le bélier se cabra et lorsqu'il retoucha le sol, un éclair jaillit entre ses sabots et toucha un des

prétendants. Son voisin le vit alors se transformer : ses oreilles s'allongèrent, son corps se recouvra de poils noirs...Bientôt, tous les prétendants furent touchés par cet étrange éclair, et ils se transformèrent tous en loups. Poséidon et Théophané reprirent alors forme humaine, les moutons peuplant l'île redevinrent des villageois, exceptés ceux massacrés.

b/ Le loup de marbre

Phocos, fils du roi Eaque et de la nymphe Psamaté, était un athlète accompli et battait ses demi-frères lors des jeux. Ceux-ci, jaloux, élaborèrent alors un plan afin d'évincer leur frère. Un matin, alors que les trois frères s'entrainaient en dehors du stade, Télamon, l'un des frères jeta une pierre qui atteignit Phocos à la tête et le tua sur le coup.

Le roi, ne voyant pas son fils participer aux jeux, s'en fit quérir les soldats qui trouvèrent rapidement le cadavre. La jalousie des frères étant de notoriété publique, les coupables furent vite entendus. Le roi les bannit alors, et Pélée l'autre frère s'en alla dans un autre royaume. Se repentant profondément car il avait tout perdu du fait de son crime, il ne dit rien au roi du pourquoi de son exil. Il fut accueilli a bras ouverts. Cependant, le troupeau de bœufs de Pélée resté en dehors de la ville, alors qu'ils se refroidissaient dans un temple dédié à Nérée et à ses filles, se fit attaquer par un loup monstrueux. En effet, Psamaté, la mère de Phocos était une fille de Nérée et ne supportant pas l'affront créa cette bête affreuse folle de rage, afin d'éradiquer tout son troupeau. Les bouviers cherchèrent à effrayer la bête mais subirent le même sort que les bœufs. Pélée fut mis au courant et supplia alors sa belle mère d'arrêter le carnage. Celle-ci, émue, tenta de rappeler le loup, mais il ne lui obéit pas. Au moment où il plongeait ses crocs dans la gorge d'une génisse, la Néréide, furieuse, le changea en loup de marbre, à jamais pétrifié dans cette attitude menaçante et inspirant le respect et la crainte aux bergers.

c/Léto et Apollon

Zeus, épris de la belle Léto, vint manquer encore une fois aux liens du mariage qui l'unissait à Héra. Celle-ci, jalouse, jeta une malédiction sur la maitresse de son époux : désormais, aucun pays ne pourrait l'abriter sans subir son courroux. Zeus, afin qu'elle échappe à une vie de solitude et de persécution la changea en louve. Elle mit au monde deux enfants : Artémis et Apollon.

Ce dernier, lorsqu'il accomplit des actes héroïques, prend l'habitude de se changer en loup, ce qui fait qu'il est souvent associé aux loups et de nombreuses statues en bronze l'accompagnent.

d/ Lycaon

Lors d'une des échappées de Zeus dans le pays des mortels, celui-ci décida d'aller au banquet du roi Lycaon. Celui-ci, fort de savoir que son hôte était un dieu et qu'il voulait le démasquer, cacha dans la nourriture de la chair humaine, de la chair d'enfant. Zeus, horrifié par ces mets funestes, changea Lycaon en loup.

Le mythe des loups-garous est né de cette histoire.

3/ La mythologie romaine

Le loup est le symbole créateur de la ville éternelle, Rome. Il est également un symbole guerrier, et le christianisme, pour contrer cet empire décida alors de prendre comme symbole l'agneau, l'innocence même.

a/ Symbole du dieu Mars

Le dieu mars, dans la mythologie romaine, est le dieu de la guerre. Il est violent et impétueux. Les loups lui sont souvent associés pour ses valeurs guerrières.

Le loup est également le symbole des jeunes soldats partant de leur patrie d'origine, pour conquérir d'autres contrées. On attendait d'eux qu'ils se conduisent comme les animaux, vivant de rapine et de violence. La ville éternelle Rome et l'empire se sont donc développés sur l'image du loup.

b/ Romulus et Remus

Rhéa Sylvia était une vestale, prêtresse dévouée à Hestia et ayant fait vœu de chasteté. Le dieu de la guerre Mars, fut touché par sa beauté et de leur rencontre, elle tomba enceinte. Son frère Amulius, actuel roi, voyait d'un mauvais œil que ses futurs neveux puissent lui faire ombrage au trône. Il déclara donc que ces enfants étaient impurs, nés d'une union contre nature puisque Rhéa avait fait vœu de chasteté. Il ordonna donc de jeter les enfants dans le Tibre. Mais l'ordre est mal exécuté et les enfants sont jetés au Tibre, certes, mais dans un panier et donc survécurent.

Le dieu Mars aida alors ses enfants en leur envoyant une louve pour les allaiter.

Une autre version de la légende dit qu'en fait ils auraient étaient élevés par une prostituée car *lupa* en latin signifie la louve mais également prostituée.

Les deux frères décident de fonder leur ville à l'endroit où ils ont été abandonnés et décident de lire les augures. Un conflit éclata alors entre les deux frères à propos de l'interprétation et Remus trouva alors la mort.

Les lupercales étaient des fêtes qui se déroulaient le 15 Février, elles rendaient honneur à Luperca, la louve nourricière des fondateurs de Rome, mais également à l'idée de la purification avant le mariage. Mais ils semblent que les choses dégénérèrent car les temples dédiés à la louve devinrent des bordels ou des lupanars d'où l'ambiguïté du mot « lupa ».

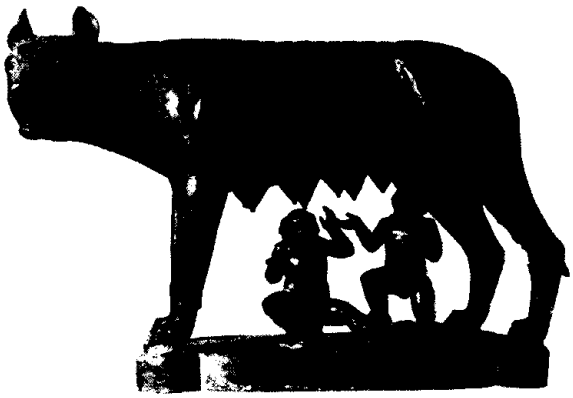

Photo 1 : Louve capitoline en bronze datant du XII-XIIIème siècle

Le loup était donc bien présent dans l'Antiquité mais avait une autre image que celle que l'on connaît aujourd'hui. Craint, redouté, et quelques fois vénéré, il jouit d'une à peu près bonne réputation. Et pourtant, l'Homme et le Loup se côtoyaient, mais une évolution des mœurs et des croyances en a fait un monstre alors qu'auparavant ses méfaits étaient acceptés : « L'Antiquité classique tenait le loup pour l'ennemi principal des animaux domestiques, tout au plus un mauvais présage, et donc une présence qui n'était au fond qu'exceptionnellement préoccupante pour l'homme tandis que le Moyen-âge a construit un stéréotype très différent. Le loup est devenu une réalité effrayante, un péril concret et direct pour les personnes, un dévoreur d'hommes. » Gherardo Ortalli *entre hommes et loups en Occident : le tournant médiéval*. Même s'il reste un prédateur exceptionnel pour l'homme, il n'en est pas pour autant diabolisé. Il est accepté. Certes, on le chasse pour épargner le bétail, et on invente des techniques qui ne cesseront d'être perfectionnées pour s'en débarrasser mais il n'est pas chassé à la battue comme on le verra plus tard au Moyen âge. Nous sommes alors aux prémices de la guerre entre ce prédateur et notre race, basée essentiellement ici sur la défense et non l'attaque : le loup est féroce, redouté et quelque fois détesté mais il fait partie de la vie quotidienne.

B/ LA BIBLE

Dès les premiers chrétiens, l'Eglise prend l'image de l'agneau innocent, pour contrer l'image du loup prise par l'Empire Romain au début de sa formation, vite remplacé par l'aigle, qui les persécute. Le loup n'est pas encore le Diable, mais il est à coup sûr un ennemi. Ensuite, c'est une éternelle guerre qui opposera l'animal au clergé qui favorisera, pendant de nombreuses années et jusqu'en 1939 date du dernier massacre de loup, son extermination totale.

L'époque où se développe l'Eglise est une époque pastorale, le loup est un très bon symbole pour évoquer la peur : les petites communautés isolées s'en méfient et comptent des pertes au niveau de leur bétail mais également des morts, imputables aux attaques de la bête. Il n'y a qu'un pas ensuite pour l'associer au malin. Après tout, le loup est contre nature, car Dieu a donné aux Hommes tout pouvoir sur les animaux, il n'y a que lui qui ne connaisse pas encore son maître : « emplissez la terre et soumettez-la ; dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux qui rampent sur la terre » (La *Genèse* 1, 28)

1/ La Genèse

Dieu créa le monde en 6 jours. Puis il créa les animaux et enfin l'Homme, à son image et pour garder et cultiver le jardin d'Eden. Il appela ensuite tous les animaux qu'Il avait créé pour les présenter à l'Homme et que celui-ci les nomme afin qu'ils lui répondent. Il créa ensuite la Femme pour faire compagnie à l'Homme. En Occident, l'histoire de la domination « culturelle » de l'animal par l'Homme trouve son fondement majeur dans la *Bible,* dès son ouverture : « Alors Dieu dit : « Faisons l'Homme à notre image, selon notre ressemblance. Qu'il règne sur les poissons de la mer, sur les oiseaux des cieux, sur le bétail, sur les bêtes sauvages et sur tous les animaux qui rampent sur le sol ». » (*Genèse* 1 : 26). C'est la *Bible* qui prescrit à l'humanité la pleine et entière disposition des animaux. Plus loin : « Alors le Seigneur Dieu, qui avait façonné de la terre tous les animaux des champs et tous les oiseaux des cieux, les amena vers l'Homme pour voir comment il les appellerait ; tout être vivant devait ainsi porter le nom que l'Homme lui donnerait. L'Homme imposa des noms à toutes les bêtes, à tous les oiseaux des cieux et à tous les animaux des champs... » (*Genèse* 2 : 19-20). L'appropriation des bêtes, qui passe par le fait de leur *imposer* un nom, est mise en œuvre par Noé. Cet anthropocentrisme qui propose, en

le simplifiant, le schéma suivant : Dieu, l'Homme puis les animaux, la hiérarchie suivant le sens d'une autorité décroissante, a suscité bien peu de controverses. Dieu commande à tous. Cependant, à l'Homme qui désobéit, les animaux et l'environnement naturel (les cieux, les reliefs, les masses d'eau) mandatés par leur Créateur commun, peuvent rappeler sa fragilité : d'où une nuance, car la supériorité de l'un sur les autres n'est pas une évidence, mais une lutte, un principe plus qu'une réalité.

Eve, séduite par le serpent goûta à l'arbre de vie et le fit gouter à l'Homme, provoquant ainsi leur chasse hors du jardin d'Eden et toutes leurs peines.

Il est dit que Dieu eut pitié d'Adam et lui donna une baguette merveilleuse « qui était douée de telle vertu que toutes les fois qu'il aurait besoin d'un animal quelconque, il lui suffirait, pour le voir apparaître à l'instant même, de frapper la mer avec sa baguette. » Adam l'ayant frappée, il vit apparaître une brebis. Eve, voyant ce miracle, cupide et avide qu'elle était, demanda elle aussi à essayer la baguette car pourquoi ne demander qu'une brebis quand on peut en avoir un troupeau ? Mais lorsqu'elle agit de même que son mari, un loup vorace sortit des eaux et attaqua la brebis qu'il emmena dans la forêt pour la dévorer. Adam fendit de nouveau la mer avec la baguette et un chien en sortit qui poursuivit le loup dans la forêt.

Il en fut de même pour tous les animaux qu'Eve appela : ils étaient tous malfaisants et sauvages comme le loup et le renard. Quand Adam s'en servait n'en sortait que des bêtes apprivoisées qui allait côtoyer dans leur quotidien les hommes et les aider dans leurs labeurs. [Le roman de Renart].

Le loup est ici une punition à l'avidité d'Eve, il n'est pas encore méchant et vil, il n'a pas encore cette personnalité, il fait juste ce que font tous les loups : attaquer les brebis. Son image est noire mais pas encore catastrophique.

2/ L'évolution de l'image du loup dans le christianisme

Dès le IV siècle et pendant plus d'un millénaire, l'Eglise Catholique contribuera beaucoup à l'identification progressive du loup au Diable et à la propagation de cette image plus que négative. Pour les treize fois où le loup est cité dans la Bible, les treize fois font de lui un ennemi de la chrétienté.

Il n'est pas le seul à subir ce sort, un bestiaire monstrueux est ainsi créé : la chèvre, le bouc, le chat et la chouette, sans compter le serpent sont également pourchassés et voués à l'anathème. Diablerie, sorcellerie et maléfices ont servi à apaiser des angoisses ancestrales nées de divers dangers et agressions.

Il était pratiquement tout désigné pour subir un tel sort : animal nocturne, et forestier, éléments où l'Homme n'est pas vraiment à son aise et est en position de faiblesse, ce qu'il n'aime pas.

Puis ce dernier se développa, agrandit son territoire en prenant le pas sur la forêt, le territoire du loup, l'amputant ainsi de son abri naturel et de son terrain de chasse. Ainsi privé de proie, l'animal commença à s'attaquer plus franchement au bétail et de temps en temps à l'homme, foulant si cela était nécessaire, les pavés des rues.

a/l'arrivée du méchant loup : Vème-XIIème siècle, le loup dévoreur de cadavres

Les progrès de l'agriculture, la déforestation et les chasses abusives tendaient à diminuer le territoire du loup et ces espaces de chasses. Il fut donc obligé de commencer à chasser la où la nourriture se trouvait : dans le giron des hommes. Il commença à attaquer le bétail, s'attirant la haine des hommes. Mais là encore, il n'attaquait pas les hommes préférant des proies faciles. Il lui arrivait de suivre, la nuit, des gens qui se promenaient dans la forêt sur de longue distance, entretenant ainsi la peur.

Les premières attaques de loup sur l'homme sont pour enregistrées vers la fin du Moyen Age, lors de la guerre de Cent ans. Ces évènements sont corrélés avec les épidémies de rage, expliquant le changement de comportement drastique de l'animal.

Pendant cette période de disette mais de guerre aussi, des proies, faciles, étaient toutes désignées : les cadavres de soldats morts au combat. Des croyances populaires prêtent alors au loup un goût immodéré pour la chair humaine, et incita celui-ci à s'attaquer à l'homme. Il est même dit que le loup est prêt a tout pour son pêché mignon et irait jusqu'à pénétrer dans les cimetières afin de déterrer des bons chrétiens enterrés selon les bonnes lois de l'Eglise. Mais ces cas de prédation s'arrêtent vers 1820 où les charniers à ciel ouvert disparaissent peu à peu. Quelques cas isolés d'attaques perdurent mais sont toujours adjoints à des épidémies de rage.

Il en vient tellement à faire peur que l'on ne le nomme plus, craignant ainsi que l'on ne l'appelle, provoquant une catastrophe. On trouve alors des moyens détournés pour en parler : il s'appelle "Jean" (Languedoc), "Guillaume" (Bretagne), "Gabriel" (Forez), "Pied déchaussé" (Provence) ou " patte grise" (Nord).

Il devient vite un compagnon des sorcières, des sorciers et de toutes les engeances de l'ombre, compagnie peu appréciable pour les bons chrétiens.

Le hurlement du loup, selon une croyance populaire, annonçait la mort. Les personnes qui entendaient alors ce bruit funeste se dépêchaient de prier pour leurs âmes et ceux de leurs proches et faisaient vite taire ces cris à grands coups de fusils.

Les naturalistes de cette époque n'ont guère une meilleure opinion de l'animal que les paysans : « Le loup est un animal terrible. Sa morsure est venimeuse parce qu'il se nourrit volontiers de crapauds. L'herbe ne repousse plus là où il est passé. » Déclare Barthélémy l'anglais, au VIIème siècle.

Les meneurs de loups qui hantaient les sombres forêts accompagnés de leurs sinistres compagnons entretenaient les peurs. De nombreuses histoires, dans toutes les régions de France, les citaient avec crainte ou respect. Ces hommes, disait-on, parlaient aux loups, soignaient de la rage... mais quand ils frappaient à votre porte, à la nuit tombante, il fallait leur donner le gîte et le couvert voire quelques pièces car ils pouvaient aussi ordonner à leurs loups de vous attaquer. Au XIVème siècle, l'image du loup ne s'améliore guère : « Le loup aime la chair humaine, et peut-être s'il était plus fort n'en mangerait-il pas d'autres. » disent les Chroniques.

Gaston III de Foix, dit Phébus, énonçait les mêmes certitudes, précisant toutefois la préférence du loup pour les enfants qui « ont la chair plus tendre ».

En juillet 1493... « Venaient à Paris les loups toutes les nuits, et en prenait-on souvent trois ou quatre à une fois, et étaient portés parmi Paris pendus par les pieds de derrière. »

Le Journal d'un Bourgeois de Paris narre de même : « En ce temps (novembre 1438) venaient les loups dedans Paris par la rivière et prenaient des chiens, et si mangèrent un enfant de nuit en la place aux Chats derrière les Innocents ».

Photo 2 : Gravure du XVIIème siècle représentant des loups pénétrant dans la ville

La faim avait poussé les loups à s'approcher des hommes. En ces temps de disette, les ruelles sombres jonchées d'immondices où s'ébattaient cochons, volailles et brebis étaient un terrain de chasse inespéré.
Dans les campagnes alentour, les troupeaux sont attrapés. Les loups s'approchaient des fermes afin de s'y introduire dans les poulaillers et les étables.

b/ Les agents de propagation

Les curés de campagne avaient pour obligation de tenir des registres des décès, des naissances, des mariages et des baptêmes dans leurs communes. Leur est échu alors, le rôle de comptabiliser les attaques des loups.

Les prêtres étaient également en charge de l'âme de leurs paroissiens et en étaient les gardiens. Ils étaient là pour donner les derniers sacrements. Dans une population où 90% étaient croyants, être privé de ces droits qui permettaient de les emmener au paradis était un des plus grands crimes. C'est pourquoi les attaques de loups étaient les plus redoutées : elles tuaient sans permettre le dernier sacrement et les victimes ne pouvaient être inhumées que si le lieutenant criminel chargé des enquêtes sur les circonstances de la mort le permettait.

Par moment, les gens d'Eglise prenaient leur rôle de protecteur de leurs ouailles tellement à cœur qu'ils n'étaient pas seulement gardien spirituel mais également physique : certains furent chasseurs de loup, protégés par des saints tels Saint Benoît « engagés dans la lutte contre les loups » (Gherardo Ortalli).

L'on pourrait se poser la question de l'objectivité de ces agents comptabilisant les attaques de loup et témoignant de la violence de celles-ci. En effet, une guerre farouche oppose le Loup associé au Diable et l'Eglise Catholique. Seulement, les prêtres tiennent consciencieusement les actes de sépultures et les raisons de la mort et surtout l'absence de sacrement. On ne peut remettre en cause leur intégrité, peut être grossir le nombre d'attaques imputables aux loups, qui auraient pu être causées par d'autres prédateurs (ours, lynx...) et également imputables à l'homme.

Dès le IVème siècle, Saint Ambroise, évêque de Milan affirmait : « Si le loup menace de bondir sur toi, tu saisis une pierre, il s'enfuit. Ta pierre, c'est le Christ. Si tu te réfugies dans le Christ, il ne pourra plus te faire peur. » Le loup était donc bien pour le Chrétien une menace pour son corps mais aussi pour son âme.

Cette image de la pure et innocente brebis mise en danger par le sombre loup restera longtemps dans notre inconscient collectif.

Dans les villes, le loup n'a pas meilleur image même s'il n'est pas souvent croisé : dans les Mystères, pièces jouées sur les parvis des cathédrales, les acteurs incarnant le Diable étaient recouverts d'une peau de loup renforçant la vision populaire de l'animal démoniaque.

Un bestiaire maléfique est alors créé, ne laissant pas l'animal indemne : on peut lire dans le « Bestiaire de Pierre de Beauvais » daté du XIIIème siècle, une condamnation du loup sans appel. « Le loup représente le Diable, car celui-ci éprouve constamment de la haine pour l'espèce humaine, et il rôde autour des pensées des fidèles afin de tromper leurs âmes. [...] Les yeux du loup qui brillent dans la nuit, ce sont les œuvres du Diable, qui paraissent belles et agréables aux hommes dépourvus de raison, et à ceux qui sont aveugles des yeux de leur cœur. [...]

Le loup ôte toute force de crier à un homme quand il le voit le premier, et cet homme ne peut recevoir le secours de personnes qui se trouvent loin de lui. »

c/ L'extermination des loups

Si ce n'est au nom de Dieu que les loups sont exterminés, au moins l'Eglise favorise grandement ces tueries. Charlemagne fonda au IXème siècle le corps de louveterie afin de libérer le territoire. Il perdura pendant plus mille ans, et fut financé par la couronne, jusqu'à la Révolution où il fut arrêté pour être repris par Napoléon.

Les primes pour ramener les cadavres de loups étaient élevées, privilégiant les louves pleines puis les louves et enfin les louveteaux et les loups. La peau pouvait être vendue très chère. Tous les paroissiens étaient réquisitionnés pour des battues, allant jusqu'à permettre le port d'armes à des roturiers, privilèges seulement échus normalement aux nobles. Mais ces chasses sont fatigantes et sont une perte de

temps pour la plupart car pendant ce temps, personne ne s'occupe des cultures ni du bétail et la chasse aux loups est la plus difficile. Les bergers déploient des techniques pour tenir en respect les loups : lumière pendant la nuit, chien de troupeau... laissant ainsi aux chasseurs aguerris ou novices les primes sur les cadavres.

Ceux-ci ne manquent pas de moyens à leur disposition pour cette chasse : trappe, chausse-trappe, fosse à loup, trou à loup, hausse-pied, lacet, collet, poche à filet, panneaux, assommoirs, dards perforants de dessus, de dessous, de côté, guillotine latérale ou verticale, cage à pieux, chambre à loup, embûche, appât à aiguille, verre pilé, viande empoisonnée à l'arsenic, à la strychnine, traquenard, piège à mâchoire, hameçons à loup. Il est rentable de tuer le loup; la peau se vend bien et les Etats offrent à tous ceux qui fournissent la preuve de leur capture une somme d'argent.

Cette tuerie prit fin en 1937, lorsque le dernier loup fut tué dans le Limousin et Raymond ROLLINAT, célèbre zoologiste écrit en 1929 dans « le loup commun. *Canis Lupus* Linné. Quelques uns de ces méfaits. Sa disparition presque complète en France » « Le loup [...] s'en va lui aussi et bientôt ne sera plus qu'un mauvais souvenir qui ne s'effacera pas de sitôt de l'esprit des populations habitant certaines régions de France, où sa race exécrée, et parfois dangereuse, exerçait jadis ses ravages. Longtemps après que le dernier représentant de cette espèce aura disparu, on parlera l'hiver, devant l'âtre des fermes ou des maisons de villages, d'histoires de loups qu'on sera tenté de qualifier de légendes parce qu'elles seront de plus en plus lointaines. Il est donc nécessaire de citer quelques uns de ses principaux méfaits du loup, drames terribles et vrais, afin que plus tard on ne puisse qualifier de fantaisistes racontars le récit qu'on en fera lorsque le dernier représentant de ce brigand à quatre pattes ne sera plus qu'à l'état de souvenir dans la mémoire des hommes. »

C/ LE MYTHE DU LOUP GAROU

Comme nous l'avons vu plus haut, la première citation d'un homme transformé en loup date de l'antiquité. C'est une punition pour Lycaon qui s'est cru plus intelligent et rusé que les Dieux et qui a osé leur proposer de la chair humaine lors d'un banquet. Platon ne croit pas à la lycanthropie et incite ses concitoyens à en faire de même : *« Que des hommes puissent se changer en loups et reprendre ensuite leur forme, c'est une croyance que nous ne devons pas hésiter à considérer comme fausse, à moins d'admettre toutes les fables dont tant de siècles ont démontré le*

mensonge. (...) C'est étonnant jusqu'où peut aller la crédulité grecque. Il n'est pas de mensonge, si impudent soit-il, qui ne trouve son témoin. » (ERNOUT, 1952, 51-52)

Cette image d'un homme défiguré et dont l'aspect bestial reprend le dessus sur sa raison va ressurgir de nombreuses fois.

Pour devenir un loup garou, il existe de nombreux moyens : pactiser avec le Diable, par hérédité, la consommation de chair crue, et par malédiction qu'elle soit lancée par un sorcier ou subie comme châtiment divin et enfin l'exposition à la lune. La transmission par la morsure n'est que très récente et serait une création hollywoodienne ne faisant pas partie du folklore : elle aurait été inventée pour faire pendant aux vampires. Il y a deux types de moyens en fait : un volontaire en vendant directement son âme au Malin ou involontairement, où l'individu la subit comme une malédiction.

La cause de l'exposition à la lune ne serait également que très récente et très peu mentionnées dans les textes anciens. En Angleterre, Gervais de Tilbury note vers 1210 qu'il est fréquent de voir des hommes se changer en loups lorsque la Lune entame un nouveau cycle. Il est dit également, en 1848, que lorsque la lune est rousse, une épidémie de lycanthropie est à craindre. Les croyances en France, en Italie et en Allemagne, disent qu'un homme peut se transformer s'il dort seul dehors en une nuit d'été certains mercredis ou vendredis, et si la pleine lune brille directement sur son visage. Les personnes nées lors de pleine lune étaient également suspectées de pouvoir devenir des loups garous. Et s'il ne retrouve pas ses vêtements, il devrait errer à jamais sous la forme d'un loup.

Pour rajouter à l'image négative du loup garou, les excommuniés étaient souvent suspectés d'être des loups garous, et les dieux et les saints seraient capables selon des textes du Moyen âge et de la renaissance, de punir ceux qui auraient provoqué leur courroux par de la lycanthropie.

La naissance peut également être une cause de lycanthropie : ainsi les septièmes enfants d'une fratrie pauvre en étaient suspectés et certaines dates voire certaines particularités physiques prédisposaient à cette tare.

De nombreuses personnes finirent au bucher dénoncées comme des hybrides lors de chasses aux sorcières, aux périodes les plus sombres du Moyen âge.

Les loups-garous, terme qui signifie "loup dont il faut se garder" ou "gardez-vous", ont longtemps semé la terreur dans les campagnes : les loups-garous (appelés "bisclaverets" en Bretagne, "varous" ou "haires" en Normandie) étaient des hommes (et même des femmes) métamorphosés en loup par le diable, ou qui, étant sorciers, se transmutaient eux-mêmes, grâce à un onguent magique, en carnassier
En pratique, on pensait que cette malédiction, frappait les criminels livrés au diable ou ayant pactisés de leur plein gré avec lui. Pour les guérir, il fallait les obliger à

avouer eux-mêmes leur crime et les blesser d'une balle bénite. Malheureusement il existait aussi des gens atteints d'une forme de folie particulière appelée "Lycanthropie" ou "Folie Louvière" : victimes d'hallucinations provoquées en général par la faim, ils se prenaient pour des loups et étaient sujet à des crises de furie dangereuse. Ainsi la réalité et la fiction se combinèrent-elles pour donner naissance à ces légendes.

Les croyances populaires vont plus loin : il n'existerait pas une seule forme de lycanthropie mais 5 différentes, en fonction de l'apparence que l'on revêt. Seuls ceux ayant pactisés avec le diable en sont capable et peuvent choisir de stopper leur mutation. Les différents stades sont : l'Hommidé, le Galbro i.e. l'homme loup, le Crinos le loup garou dont la forme est la plus connue, l'Hispo le quasi loup et le Lupus le vrai loup, l'étape finale.

On peut tuer un loup garou : il suffit de le tuer avec une balle en argent, ou une balle bénite puisqu'il est l'objet du Diable. On peut également le décapiter ou le brûler, et il faut savoir que, lorsqu'il est mort, il reprend sa forme humaine. L'Eglise ne les tuait pas de suite, les coupables devaient subir au préalable un certain nombre de supplices.

Comme toute légende se base sur des faits qui vont être transformés, enjolivés, déformés....on peut se poser la question de la base de cette légende commune. Nous avons déjà vu dans ce paragraphe que certaines personnes pouvaient souffrir de maladie particulière qui était la folie Louvière qui consistait en hallucinations provoquées par la famine et devenaient fou furieux. Il est également décrit que pendant ces grandes périodes de famine, certaines personnes s'étaient adonnées au cannibalisme, allant jusqu'à manger leurs propres enfants.

On peut expliquer scientifiquement la naissance du mythe. En effet certaines maladies connues mais rares trouvent de nombreuses ressemblances avec les symptômes du loup garou. Comme par exemple, une maladie génétique qui se manifeste par une pilosité faciale excessive, l'hypertrichose : méfiez-vous "de l'homme aux sourcils barrant le front. A ce signe vous reconnaîtrez un garou.", s'accompagnant parfois de déformation des oreilles et du nez. La porphyrie oblige celui qui est atteint à ne sortir que la nuit, car il est hyper photosensible : or le lycanthrope ne sort que la nuit. Son aspect fait également penser à une bête : peau jaune, bouche et dents rouges à cause de l'excès de porphyrine (hémoglobines toxiques) dans ces zones Il n'en faudra pas plus pour créer cette légende qui a persisté jusqu'à notre époque.

D/ LA BETE DU GEVAUDAN

C'est probablement l'histoire de loup anthropophage que tout le monde connait et qui reste gravée dans les mémoires. Le thème est repris de nombreuses fois tant en livre qu'au cinéma. Elle fascine, effraie. Mais toujours est-il que l'image du loup est encore une fois meurtrie. Elle reste mystérieuse et de nombreuses personnes se questionnent encore sur la responsabilité du loup dans ces crimes.

Les crimes ont perduré du 30 juin 1764 au 19 juin 1767 soit trois ans faisant entre 88 et 124 victimes recensées. La bête aurait surtout agit dans le Gévaudan mais ne s'y cantonnant pas : des cas d'attaques ont été décrit dans le sud de l'Auvergne, le nord du Vivarais et le Rouergue.

Il faut savoir que cette affaire, provoquant le décès d'une centaine de personnes, serait passée inaperçue si ce n'est le développement par les médias de l'époque (gazettes diverses) qui amplifia l'histoire, la rendant publique et effrayant ainsi même les citadins bien à l'abri dans leurs cités.

1/ le commencement

Tout commença près de Langogne, où une femme fut attaquée mais elle survécut grâce à l'arrivée de bœufs qui firent fuir la bête. Quelque temps plus tard, le 30 juin 1764, Jeanne Boulet âgée de 14 ans fut la première victime de cette horrible tragédie au village des Hubacs dans la paroisse de Saint Etienne de Lugdarès dans le Vivarais « *L'an 1764 et le 1er Juillet, a été enterrée, Jeane BOULET, sans sacremens, ayant été tuée par la bette féroce, présans Joseph VIGIER et Jean REBOUL.* ». Elle fut enterrée sans sacrements n'ayant pu se confesser avant sa mort. Or nous l'avons vu plus tôt, mourir sans sacrements équivaut à ne pas aller au Paradis et errer éternellement : une mort des plus horribles. Elle n'aurait pas été la première victime car le curé de la paroisse la décrit comme « attaquée par la bête féroce » mais vu le manque d'information, elle perdure comme le commencement.

La deuxième victime se fait attendre : le 8 août 1764, une jeune fille de 14ans demeurant dans le hameau de Masméjean dans le Puy-Laurent. Ces deux premières victime se trouvaient dans la vallée de l'allier mais à partir de septembre, la bête sévit dans d'autres communes : aux alentours de la forêt de Mercoire, au sud de Langogne. La riposte humaine ne se fait pas attendre : des battues et des chasses sont planifiées afin de trouver la Bête meurtrière mais celles-ci se résolvent toutes par des échecs. Etienne Lafont, syndic du diocèse de Mende, envoya alors depuis Mende des chasseurs pour prêter main forte. Mais ces mesures étant toujours insuffisantes, il

avertit M de Saint-Priest, intendant du Languedoc, et M. le comte de Montcan gouverneur de la province attaquée. Le Capitaine Duhamel fut alors mandé par ce dernier avec ses dragons pour s'occuper de la chasse de la bête.

2/ La chasse

Le 15 septembre 1764, les chasses menées par Duhamel et ses dragons débutent, avec l'aide des paysans que l'on arme. Mais, en dépit de nombreuses battues, la Bête n'est jamais aperçue. Celle-ci, probablement délogée par ces nuisances, quitte la région pour en coloniser une autre : en Margeride et en Aubrac au mois d'octobre. Le même mois, le 7, une fille du village d'Apcher est retrouvée morte, décapitée et sa tête n'est retrouvée que 8 jours plus tard. Les victimes se suivent ensuite : le lendemain, un jeune garçon vacher de 15 ans est attaqué ainsi qu'un autre le même jour. Tous deux dans deux communes différentes : le premier vers La Fage-Montivernoux et le deuxième au château de la baume. Cependant la première attaque est avortée : le vacher prenant peur, il se réfugie parmi ces bœufs et la Bête abandonne sa proie mais pas si facilement car elle attendra que des chasseurs arrivent pour prendre la fuite après avoir reçu deux balles et s'être relevée et laisser définitivement le garçon tranquille. Le 9 une battue est organisée mais elle se solde de nouveau par un échec. Depuis cet épisode, la Bête se calme et change encore de lieu pour aller dans une zone plus méridionale où elle tuera Marie Solinhac aux Hermaux. Durant le mois de décembre, voyant que les chasses restent infructueuses malgré la traque des dragons, les Etats du Languedoc se réunissent et font la promesse qu'une prime de 2000 livres sera délivrée à celui qui serait capable de tuer la Bête. Pourtant, malgré cette prime avantageuse, la Bête n'est pas encore attrapée et 5 personnes de plus s'ajoutent à son palmarès durant ce même mois.

3/ La punition de Dieu

La Bête file entre les doigts de toutes les autorités et est impossible à blesser malgré les deux balles qu'elle a déjà reçues. En cette fin de mois de décembre 1764, certaines gens sont enclines à penser que la Bête ne serait qu'envoyée par Dieu pour punir les Hommes de leurs pêchers. C'est le cas de l'évêque de Mende, comte du Gévaudan, qui lance un appel aux prières et à la pénitence, appel qui restera connu sous le nom de « mandement de l'évêque de Mende ». Il cite saint Augustin pour la « justice de Dieu », la Bible et les menaces que Dieu a lancées à travers Moïse : « j'armerai contre eux les dents des bêtes farouches ». Afin de calmer l'ire divine, il est ordonné à toutes les personnes des zones attaquées et des zones limitrophes de prier et de chanter quarante heures pendant trois mois consécutifs.

Malgré l'assiduité des paysans à leurs prières, les attaques ne s'arrêtent pas et les chasses de Duhamel restent encore infructueuses. De plus, les esprits commencent à s'échauffer contre ces chasseurs : non seulement leurs compétences sont remises en question mais ils sont accusés d'être de mauvais payeurs, refusant de payer pour leurs logements et leur nourriture.

Face aux requêtes des paysans, Clément Charles François de L'Averdy, conseiller du roi, renvoie Duhamel et ses dragons et les remplace par un chasseur Normand : le sieur Denneval, réputé comme excellent chasseur de loups, ayant déjà abattu plus de 1200 de ces animaux. Ainsi, il se rend sur la place des méfaits de la Bête du Gévaudan au mois de février, accompagné de son fils, Martin Denneval.

Avant leur arrivée, un combat entre la Bête et les paysans reste gravée dans les mémoires, c'est la bataille de Portefaix. Pour éviter les attaques isolées, et comme l'agriculture est nécessaire pour vivre, il est décidé par l'ensemble de paysans que les enfants gardiens des troupeaux se réunissent. Ainsi, 7 enfants, cinq garçons et deux filles âgés de huit à douze ans, sont envoyés ensemble pour garder leurs troupeaux. Regroupés en position de défense, ils tiennent tête à la Bête. Cependant, l'un des plus jeunes d'entre eux finit par être attrapé et les autres s'arment alors de bâtons afin de lui faire lâcher prise. Ils y arrivent, la joue droite du garçon étant arrachée. La Bête revient à la charge, saisissant cette fois ci le plus jeune, Joseph Panafieu, au bras et l'entraînant plus loin. L'un des garçons propose de s'enfuir pendant que le monstre est occupé mais un autre garçon Jacques André Portefaix refuse. Ils partent alors secourir leur compagnon, attaquant l'animal aux yeux, ce qui a fait l'effet escompté puisque de nouveau la Bête lâche prise et recule. Alertés par les cris, des hommes viennent enfin en renfort et la font fuir dans les bois.

Photo 3 : « Figure du Monstre qui désole le Gévaudan », gravure sur cuivre du milieu du XVIIème siècle

Afin de récompenser le courage de Jacques Portefaix, le roi décide de lui offrir des études et celui-ci entre dans le corps des armées où il terminera lieutenant.

4/ L'arrivée des Denneval

Ils ne prennent place dans le Gévaudan qu'à partir du mois de mars.

Durant ce même mois, Jeanne Jouve essuya une attaque particulièrement féroce de l'animal monstrueux : alors qu'elle se trouvait devant sa maison, la Bête attaqua une de ses filles, tentant de l'emporter. La mère se jeta alors sur elle, la faisant lâcher prise. Celle-ci ne s'avouant pas vaincu attaqua alors le plus jeune de ses fils, l'attrapant au bras. La mère réitère alors son assaut mais cette fois ci elle est mordue, griffée. La Bête fait mine alors de s'éclipser avec son butin, mais est arrêtée par les plus âgés des garçons de Jeanne. La Bête est repoussée et la victime lâchée. Cependant, elle meurt quelques heures plus tard de ses blessures. Le roi, pour récompenser tant de courage, donne 300 livres de gratification.

La première battue des Duhamel se fait attendre : c'est à partir du 21 avril seulement qu'elles commencent afin de repousser le fauve vers Prunières. Pendant ce temps, la France fait soudain preuve de notoriété et les gens de partout dans la France envoient des lettres aux autorités pour donner leur avis sur la façon d'attraper et de terrasser la Bête.

Le 1er mai, elle refait parler d'elle. Elle attaque un enfant mais la scène est observée par l'un des frères Marlet qui accompagné de ses frères, va à la rescousse du jeune enfant. Ils parviennent à la blesser par deux balles mais elle se relève à chaque fois. Cependant la balle qu'elle a reçue au cou semble grave et la Bête retourne se réfugier dans les bois. Denneval, au courant de ces faits, arrive sur place le lendemain et lance une battue avec l'aide des paysans du hameau. Tous espèrent que la Bête est blessée à mort mais une nouvelle attaque sur une femme non loin de là dément leurs espérances.

Cependant, les Denneval ne sont pas appréciés et après deux lettres de dénonciation « d'effronterie » et comme leurs chasses restent infructueuses, le roi envoie pour les suppléer François Antoine, porte-arquebuse de sa majesté, et son fils ainsi que huit capitaines de la garde royale, six gardes chasses, un domestique et deux valets à limiers, le 18 juin 1765. Les circonstances se corsent pour la Bête.

5/ Même chasse, acteurs différents

Le 20 juin 1765, Antoine arrive à Saint Flour. Il entretient le système des battues mais celles-ci se résolvent par les mêmes échecs que ses prédécesseurs. Le 11 août, alors que le porte-arquebuse organise une grande battue, la Bête attaque à nouveau. Marie-Jeanne Valet, âgée de 20 ans, est une servante du curé de Paulhac. En compagnie d'autres paysannes, elle se fait agresser, la Bête se jetant sur elle. Elle arrive à repousser le monstre en lui plantant une lance dans le corps ce qui la repousse dans la rivière et elle disparaît dans les bois. Marie Jeanne Paulhac sera désormais surnommée la Pucelle du Gévaudan.

Le 16 août suivant, une grande battue est de nouveau organisée. Des chasseurs venus avec Antoine demandent leur chemin et la praticabilité du terrain aux deux fils de la famille Chastel. Ceux-ci leur annoncent un mauvais chemin et les chevaux s'embourbent provoquant ainsi l'hilarité des deux compères. Le plus jeune des Chastel est alors pris pour être emmené devant Antoine mais le père et le fils aîné Chastel le tiennent en joue afin qu'il soit relâché. Les gardes chasses sont donc contraints de faire demi-tour et chercher de l'aide auprès d'Antoine afin de régler ce litige. Le soir même, les Chastel sont arrêtés et emprisonnés à Saugues. La consigne laissée par Antoine est « ne les laissez sortir que quatre jours après notre départ de cette province ». Durant ces quatre jours d'emprisonnement, la fréquence des attaques de la Bête a fortement diminué.

6/Une première bête tuée

Aux alentours du 20 Septembre 1765, Antoine est avertit qu'un gros loup a été aperçu vers le bois des dames de l'abbaye des Chazes. Il semblerait que ce soit la Bête selon les dires des personnes qui l'ont vue, bien qu'elle ne soit jamais aventurée dans l'Allier. Antoine s'y rend et cerne l'animal, et en personne il arrive à lui tirer une balle mais le loup se relève et l'attaque. Ce n'est que grâce à l'aide d'un des autres chasseurs qui abat le fauve qu'il conserve la vie sauve. Selon le procès verbal rédigé ensuite, ce ne serait qu'un gros loup de 130 livres environ. Celui-ci est amené au Saugues où le chirurgien de la commune le dissèque. Jeanne Valet est rapatriée sur le lieu et témoigne que c'est bien la bête qui l'a attaquée. Le fils d'Antoine fait embaumer le cadavre du loup et l'emmène au roi au plus vite et atteint la capitale le 1er Octobre. La Bête est alors exposée dans les jardins du roi pendant qu'Antoine continue de chasser dans les bois des dames. Il y trouve une louve et ses louveteaux qu'il tue avant de revenir à Paris, le 3 Novembre.

Officiellement la Bête du Gévaudan était le loup abattu dans les bois des dames, peu importe les évènements qui ont suivi. Antoine, pour ses actes, s'est vu accorder le droit de porter un loup mourant sur ses armoiries, symbolisant la Bête.

7/ De nouvelles attaques

Le mois de Novembre se passe sans nouveaux incidents notables. Dans les esprits de tous, la Bête est morte, il n'y a donc plus lieu de s'inquiéter. Cependant certaines attaques épisodiques sont relatées aux alentours de Saugues et Lorcières jusqu'au début de l'année 1766. Le 1er janvier 1766, M. de Montluc est persuadé que la Bête a reparu. Il alerte le roi qui ne veut plus entendre parler de cette histoire. Les journaux prennent le pas sur le roi et n'éditent plus d'histoire sur le loup du Gévaudan.

Le 24 mars 1766, les Etats particuliers du Gévaudan, comprenant qu'ils ne récupéreraient pas d'aide de la part du roi décident d'essayer d'empoisonner le fauve en mettant des cadavres de chiens empoisonnés sur son chemin, des mesures nécessaires car la Bête continue de faire des ravages, ses fréquences d'attaques s'étant multipliées. Mais cela s'avère inefficace, tout comme les battues mises en place. Les méfaits de la Bête perdurent pendant toute l'année 1766 mais celle-ci semble plus prudente dans ses attaques comme l'indique le curé de Lorcières.

8/ Une nouvelle Bête tuée

Malgré une légère diminution des attaques en début d'année 1767, une recrudescence est notée à partir du printemps. La population ne sait plus quoi faire, étant abandonnée par son roi. Elle se réfugie dans la prière et le pèlerinage.

Le 18 juin, la Bête est aperçue dans les communes de Nozeyrolles et de Desges où elle aurait tuée Jeanne Bastide âgée de 19 ans. Une battue est organisée le lendemain dans le bois de Ténazeire. Jean Chastel réputé excellent chasseur y participe. Celui-ci, ayant aperçu une bête, lui tire de dessus la blessant à l'épaule laissant la Bête affaiblie pour les chiens du marquis présent à la chasse. Une légende est née de ce coup de fusil, romancée par l'abbé Pierre Pourcher: « Quand la Bête lui arriva, Chastel disait des litanies de la Sainte Vierge, il la reconnut fort bien, mais par un sentiment de piété et de confiance envers la Mère de Dieu, il voulut finir ses prières ; après, il ferme son livre, il plie ses lunettes dans sa poche et prend son fusil et à l'instant tue la Bête, qui l'avait attendu ». Huit jours après la mort de la Bête, une louve et des louveteaux sont trouvés et tués.

La Bête subit alors les mêmes traitements que la première : dissection par le même chirurgien, empaillage...La dépouille est ensuite exposée au château de Besque où les gens se hâtent de venir voir la Bête. Elle y reste un moment puis elle est amenée au roi. Mais lors de son arrivée et ayant souffert lors de son trajet, la dépouille est dans un état de putréfaction avancée, et pour cette raison, l'audience

au roi est refusée. De Buffon l'examine alors et en conclut que l'animal était de grande taille. La dépouille est ensuite enterrée dans un des jardins du château sans que rien n'en soit conservé, pas même le compte rendu de l'examen de Buffon.

Le 9 septembre 1767, les Etats particuliers du Gévaudan se réunissent et donnent une récompense de 72 livres. Après ce dernier épisode, plus aucune attaque meurtrière n'est enregistrée, à croire que la Bête du Gévaudan est réellement morte, pour de bon cette fois-ci.

9/Les théories

Pour certains la Bête est un fléau de Dieu venu pour punir les Hommes de leurs pêchers. Le fait qu'elle paraisse invulnérable, s'étant fait tirer dessus à plusieurs reprises et se relevant toujours, ne fait qu'alimenter cette idée dans les esprits. Ce n'est donc plus un loup, ni un animal commun mais une Bête divine.

Pour les scientifiques de l'époque, tel M de Buffon qui examina les deux bêtes ramenées au roi, la Bête du Gévaudan n'était qu'un loup, certes de grande taille mais un loup tout de même. De plus, il est commun de penser que le loup est un anthropophage à certaines occasions donc cela ne choque personne. L'abbé François Fabre est le premier à évoquer une famille de loups, ou même de trois loups seulement tués par les frères Marlet, François Antoine et Jean Chastel.

Lors de l'apparition de la Bête, les gens se plaisent à croire à un animal exotique, comme une hyène importée d'Afrique, un glouton ou un tigron.

Une autre théorie écarte totalement le rôle d'un animal. Il s'agirait en fait d'un fou sadique qui aurait tué ses victimes mais laissant les dépouilles être rongées par les loups. Cette thèse est avancée en 1910 par le docteur Puech, professeur agrégé de la faculté de médecine de Montpellier. En effet, il avance plusieurs preuves : certaines victimes, quatorze pour être précis, se sont retrouvées décapitées et toutes ont eu les vêtements déchirés. Or les animaux ne décapitent pas leurs proies, la tête n'étant que de peu d'intérêt.

Vient ensuite la théorie de l'implication des Chastel et des Morangies qui auraient dressé des matins ou des hyènes pour tuer. Elle est assez récente, datant des années 90. Pour Raymond Francis Dubois, le chien dressé pour tuer serait un chien de guerre recouvert d'une cuirasse, recouverte elle-même de fourrure de sanglier, caractérisant ainsi la Bête d'une crête noire, inconnue chez les loups mais commune chez les sangliers. De nos jours, aucune théorie n'est privilégiée, la Bête du

Gévaudan entretenant elle-même son mystère et laissant libre cours à l'imagination de tout un chacun.

II/ LES CONTES OU COMMENT INSTILLER LA HAINE DU LOUP DES L'ENFANCE

Le loup a disparu de nos contrées il y a fort longtemps. Cependant quand on demande à un enfant de maternelle ce dont il a peur, il pourra vous répondre le loup. A ce stade de l'enfance, où tout est noir ou blanc, le loup est un « méchant ». Les parents l'utilisent volontiers pour faire peur afin que l'enfant obéisse. Bref, bien que absent, il hante encore nos esprits et alimente nos peurs, car il est présent symboliquement dans nos littératures, surtout celle pour la jeunesse, dans nos cultures et dans notre langue.

Le loup effraie : il n'est pas pire injure pour l'Homme que d'être terrorisé, par un animal sauvage qui plus est. Il faut donc le tourner en dérision afin de le faire tomber de son piédestal. Le loup n'est alors plus craint, il est ridicule : « en mettant à mal son ennemi par la parole, l'homme se rassure en même temps qu'il se venge d'une peur qu'il éprouve bel et bien dans la réalité. Pour mieux se délivrer de la hantise de son ennemi, il le tourne en dérision, l'accable de moqueries, imagine pour lui des supplices cruels. Par leur volonté de se venger, les hommes ont accablé leur adversaire de façon tout à fait fantaisiste, sans aucun lien avec la réalité » (G.Ragache).

La furie des loups « se manifeste singulièrement sur les femmes enceintes et sur les petits-enfants, dont ils se désirent paître et gorger [...]. Leur ruse est d'assaillir et se ruer sur pauvres gens ruraux et sans défense mais ne se présentent jamais à hommes qu'ils voient allègres, gaillards et armés pour leur nuire ou mal faire [...]. Et quand ils sont accoutumés à manger chair d'hommes, à peine en veulent-ils manger d'autre et en sont fort friands ; et s'ils n'en trouvent de morts, courent sus aux vivants comme à quelques jeunes laquais, fillettes ou petits enfants et pauvres simples gens, quand ils les trouvent à l'écart, et les tuent et les mangent. »*La vénerie de Jacques du Fouilloux, seigneur dudit lieu, gentilhomme du pays de Gâtine en Poitou,* éd.1614, f ° 110-111 (1ere éd. : 1561)

A/ DE NOMBREUX TEXTES

Cette partie ne se veut pas exhaustive, ne listant pas tous les auteurs ni tous les textes mettant en œuvre le loup, mais citer les œuvres les plus intéressantes et les plus marquantes.

1/ De nombreux auteurs

Les contes existent depuis la Grèce Antique, au minimum. Esope délectait ses compatriotes avec ses textes dont de nombreux conteurs connus comme La Fontaine se sont inspirés. Ils se différencient des mythes par la morale : le conte ne veut pas alerter directement mais à travers l'histoire, éduquer, montrer les choses à faire et ne pas faire. Mais chacun peut y voir sa propre interprétation. En raison de son langage évasif, « il était une fois un château, une rivière, dans un pays lointain.... » Aucune interprétation n'est la même. Le conte fait appel à notre imaginaire. Le loup dans les contes d'Esope est affamé, il rôde et égorge sans pitié : il illustre le délinquant, le hors-la-loi.

En partant de là, si notre imaginaire est débordant les plus grandes craintes peuvent être amplifiées, diabolisées. C'est le cas de notre pauvre loup. Le premier conte utilisant le loup pour éduquer les enfants est sans doute le conte de Mormolycé. Il n'est pas très développé et est resté oral c'est pourquoi on a peu d'informations sur lui mais la louve Mormô servait pour éduquer les enfants : les parents les menaçaient souvent que celle ci, une démone aux oreilles, à la queue et à la mâchoire de loup, les punirait en les mordant les rendant ainsi boiteux à vie s'ils n'écoutaient pas. C'est le premier croque mitaine jamais conté.

Esope est le premier conteur « officiel » : il crée des contes et en fait un recueil. Il est suivi en 325 avant J.C par Démétrios de Phalère qui lui aussi compile ses œuvres, mais qui est perdu. La Fontaine s'en est inspiré mais n'avait pas la totalité des textes : il n'avait que 127 fables.

Le roman de Renart est un recueil de textes du Moyen-âge, anonyme mettant en jeu des animaux comme représentant de la société. Le personnage principal est un goupil répondant au nom de Renart. Toutes les fables de ce recueil se rapportent à ses fourberies et ses facéties dans ce monde animal. L'une de ses victimes favorites est Ysengrin, son oncle, représenté par le loup. Il y joue le rôle d'un baron pillard, paillard et avide, la bourgeoisie lourde et patentée. Il n'est pas le seul à être ridiculisé : sa femme, Dame Hersant ainsi que ses louveteaux et ses cousins subissent

le même sort qu'Ysengrin. Il ne s'agit plus d'un loup fort, cruel et terrifiant mais d'un notable avide et piteux qui attire le rire et la pitié. Cet ouvrage a été un tel succès que désormais le goupil ne sera plus connu que sous le nom de renard.

Le loup reste un thème favorisé par La Fontaine : pas moins de sept fables lui sont dédiées : le loup et l'agneau, le loup et le chien, le loup plaidant contre le renard par-devant le singe, le loup devenu berger, le loup et la cigogne, le loup et les brebis, le loup et le chien maigre. Il utilise ses contes pour faire une satire de la société tout en divertissant le Dauphin. Ses textes sont très vite appréciés. Il réussit ainsi un tour de force : rendre à ces textes une haute valeur qui jusqu'à présent n'était que petites histoires pour endormir. Il réussit même avec brio puisqu'encore aujourd'hui, les Fables de La Fontaine sont étudiées et font partie des plus grands classiques de la Littérature Française. Même s'il incarne la plupart du temps l'avidité et la bêtise, il a tout de même pour lui la liberté, vertu essentielle pour le poète dans « le loup et le chien ».

Charles Perrault lui aussi fut un conteur connu, célèbre de nos jours grâce au petit chaperon rouge, peut être le plus connu de tous les contes pour enfant. Nous l'étudierons dans une autre partie. Les frères Grimm reprirent ce conte et d'autres encore, calqué sur des contes grecs et d'ailleurs.

Alphonse Daudet mis lui aussi à mal le loup dans un conte : la chèvre de M. Seguin. Il raconte à son ami et poète Gringoire la triste destinée de la chèvre de Monsieur Seguin qui paya fort cher son goût pour la liberté, bien qu'elle fût prévenue du sort que le loup lui réservait. Daudet se sert du loup. Et la morale du conte est implicite. Il dit en toutes lettres que « le loup se jeta sur la petite chèvre et la mangea ». C'est ainsi que Daudet ne dit pas clairement quel pourrait être, d'après lui, le sort de Gringoire s'il persiste à être poète. Le loup représenterait donc la société impitoyable, ou plus simplement la faim, évoqué au début du conte quand il décrit « cette face maigre qui crie la faim… ». Quelle que soit l'interprétation, Daudet voit pour Gringoire un sombre avenir de sans-le-sou et des conditions associées.

Tous les médias furent utilisés pour donner mauvaise réputation au loup : télévision avec les courts métrages de Walt Disney, et même Prokofiev qui fit un conte musical en 1936. Pierre, le personnage principal est représenté par des violons, soulignant l'innocence et la candeur de l'enfant alors que le loup est représenté par des cors dont les notes sont sombres et lugubres.

Dans le conte traditionnel, le loup est vu comme un personnage cruel. Il est là pour faire peur et terroriser ses futures proies. En effet, il se régale des enfants

égarés, des grands-mères, mais aussi des animaux plus faibles que lui. La plupart du temps, ce loup qui fait peur se trouve dans les bois. Donc ces contes renforcent la mauvaise image que le loup colportait à cette époque. En effet, à l'époque où ces contes traditionnels furent écrits, c'est-à-dire entre le 17ème et le XIXe siècle, le loup était vu par l'homme comme un prédateur, qui pouvait s'attaquer à l'homme à n'importe quel moment. Or ceci n'est qu'un mythe, installant dans la littérature jeunesse, le stéréotype d'un prédateur cruel, prêt à tout pour manger.

Plus récemment, il convient de dire que c'est Jack London qui introduit au cours du XIXe siècle, une autre image du loup. En effet, à travers son roman *Croc blanc*, écrit en 1903, il montre que les loups obéissent à la loi de la nature et Croc blanc incarne l'amour de la liberté, la haine de la servitude et de l'esclavage. De nos jours, (enfin), il existe de nombreux contes qui montrent soit un loup gentil à la base où qui le devient, après avoir été aidé par le personnage principal, souvent un enfant. En 1867, le Magazine illustré des enfants publie : Compère Loup n'est plus méchant!

2/ Le Petit Chaperon Rouge

La version orale de ce conte fut tout d'abord exploitée par Charles Perrault (Le Petit Chaperon Rouge) puis par les frères Grimm, sous le titre Rotkäppchen.

Version orale

(conté par L. et F. Briffault, de Montigny aux Amognes - Nièvre, vers 1885)

C'était une femme qui avait fait du pain. Elle dit à sa fille:
- Tu vas porter une époigne toute chaude et une bouteille de lait à ta grand.
Voilà la petite fille partie. A la croisée de deux chemins, elle rencontra le bzou (loup) qui lui dit:
- Où vas-tu?
- Je porte une époigne toute chaude et une bouteille de lait à ma grand.
- Quel chemin prends-tu? dit le bzou, celui des Aiguilles ou celui des Epingles?
- Celui des Aiguilles, dit la petite fille.
- Eh bien! Moi, je prends celui des Epingles.
La petite fille s'amusa à ramasser des aiguilles ; et le bzou arriva chez la Mère grand, la tua, mit sa viande dans l'arche et une bouteille de sang sur la bassie. La petite fille arriva, frappa à la porte.
- Pousse la porte, dit le bzou. Elle est barrée avec une paille mouillée.
- Bonjour, ma grand, je vous apporte une époigne toute chaude et une bouteille de lait.

- Mets-les dans l'arche mon enfant. Prends de la viande qui est dedans et une bouteille de vin qui est sur la bassie.

Suivant qu'elle mangeait, il y avait une petite chatte qui disait:

- Pue!... Salope!...qui mange la chair, qui boit le sang de sa grand.

- Dhabille-toi (déshabille-toi), mon enfant, dit le bzou, et viens te coucher vers moi.

- Où faut-il mettre mon tablier?

- Jette-le au feu, mon enfant, tu n'en as plus besoin.

Et pour tous les habits, le corset, la robe, le cotillon, les chausses, elle lui demandait où les mettre. Et le loup répondait: «Jette-les au feu, mon enfant, tu n'en as plus besoin.»

Quand elle fut couchée, la petite fille dit:

- Oh ! ma grand, que vous êtes poilouse!

- C'est pour mieux me réchauffer, mon enfant!

- Oh ! ma grand, ces grands ongles que vous avez!

- C'est pour mieux me gratter, mon enfant!

- Oh ! ma grand, ces grandes épaules que vous avez!

- C'est pour mieux porter mon fagot de bois, mon enfant!

- Oh ! ma grand, ces grandes oreilles que vous avez!

- C'est pour mieux entendre, mon enfant!

- Oh ! ma grand, ces grands trous de nez que vous avez!

- C'est pour mieux priser mon tabac, mon enfant!

- Oh ! ma grand, cette grande bouche que vous avez!

- C'est pour mieux te manger, mon enfant!

- Oh ! ma grand, que j'ai faim d'aller dehors! (euphémisme pour avoir un besoin pressant)

- Fais au lit, mon enfant!

- Oh! non, ma grand, je veux aller dehors.

- Bon, mais pas pour longtemps.

Le bzou lui attacha un fil de laine au pied et la laissa aller.

Quand la petite fut dehors, elle fixa le bout du fil à un prunier de la cour. Le bzou s'impatientait et disait: «Tu fais donc des cordes? Tu fais donc des cordes?»

Quand il se rendit compte que personne ne lui répondait, il se jeta à bas du lit et vit que la petite était sauvée. Il la poursuivit, mais il arriva à sa maison juste au moment où elle entrait.

A la lecture de ce conte, deux personnages sont importants à la base : le loup et le petit Chaperon Rouge, les deux autres étant la grand-mère et la mère qui ne servent qu'à planter le décor. Dans ce conte, on ne juge pas le loup mais plutôt

l'attitude de la fillette. Lui a juste le rôle d'un boucher mais pas sanguinaire, à l'inverse des contes de Perrault ou des frères Grimm, il prépare juste la « viande » pour la fillette qui elle a une attitude assez controversée, que l'on retrouve nulle part ailleurs. Un autre animal ici à la part belle : la chatte qui détient la sagesse et qui a le droit à la parole, prévient l'enfant que la viande et le vin qu'elle boit sont issus de sa grand-mère, mais malgré ces avertissements, la fillette persiste et signe. Celle-ci ne connaît pas la crainte et fait (bêtement) tout ce que sa fausse grand-mère lui dit. Certes, le fait de manger et boire peut paraître anodin, mais se déshabiller et jeter les habits au feu sous prétexte que l'on en a « plus besoin »...N'importe qui se serait poser la question soulevée par le dénudement lors du retour à la maison. Au moins peut on reconnaître à cette fillette la vertu d'obéissance. Pourtant, elle n'est pas dénuée d'intelligence puisqu'elle arrive à échapper au piège du loup in extremis en prétextant une envie pressante.

Dans les contes de Perrault et des frères Grimm, trois aspects de son conte vont être modifiés : la fillette, la relation du celle-ci face au loup et le cannibalisme.

a/L'évolution au fil des contes du Petit Chaperon Rouge

On l'a lu dans ce conte, la fillette a de nombreuses vertus : l'obéissance qui restera dans tous les contes puisqu'elle obéit à sa mère quand elle lui demande d'apporter des vivres à sa grand-mère mais pas totalement non plus car dans le conte de Perrault, elle lui demande de ne parler à aucun inconnu, conseil qu'elle ne suivra pas lorsqu'elle converse avec le loup. Elle possède également l'intelligence, la débrouillardise et l'autonomie. Dans les contes rédigés plus tard, la fillette perd toute sa saveur, elle devient insipide et ne fait que ce qu'on lui dit. Pire, elle devient même superficielle, la seule qualité qu'on lui octroie étant sa belle apparence : pour Perrault, c'est « une petite fille du village, la plus jolie qu'on eût su voir ; sa mère en était folle, et sa grand-mère plus folle encore ». Les frères Grimm vont encore plus loin : « il était une fois une adorable petite fillette que tout le monde aimait rien qu'à la voir, et plus que tous, sa grand-mère, qui ne savait que faire ni que donner comme cadeau à l'enfant. Elle lui fit faire un chaperon rouge qui lui seyait si bien qu'il finit par la désigner toute entière et que partout on l'appelait le Petit Chaperon Rouge ». Dans cette version du conte, la fille n'est décrite que par son physique et son « fan club » ne se limite plus à sa famille, mais à toutes les personnes qui croisent sa route.

Photo 4 : Tableau de Gustave Doré représentant le loup et le chaperon rouge datant du XIXème siècle. http://fr.wikisource.org/wiki/Le_Petit_Chaperon_rouge_(Perrault)

La débrouillardise dans le conte oral, fait place, très vite, à la naïveté si ce n'est la bêtise : « la pauvre enfant, qui ne savait pas qu'il est dangereux de s'arrêter à écouter un loup ». Elle donne ainsi, chez Perrault, toutes les indications pour aller chez sa grand-mère et n'arrive pas à sortir du piège dans lequel elle s'est elle-même lancée sans le savoir. La morale pourrait être aussi que l'ignorance n'excuse pas tout.

Contrairement au conte oral, ceux un peu plus contemporains posent les bases du sexisme avec ces quelques mots à la fin du conte de Perrault : « on voit ici que les jeunes gens, surtout de jeunes filles, belles, bien faites et gentilles, font très mal d'écouter toutes sortes de gens, et que ce n'est pas trop étrange, s'il en est tant que le loup en mange ». Bref, la nature ne peut pas être généreuse pour le physique ET pour l'intelligence…

Il n'est pas étonnant de retrouver cette image négative de la femme dans les contes de Perrault et de ceux qui ont suivi si on s'intéresse à la période dans lesquels ils ont été écrits. En cette fin du XVIIème siècle, les femmes ne sont que des sorcières ou des femmes vouées aux mariages arrangés, sans amour : tout devait donc être mis en œuvre pour les maintenir dans un état d'infériorité et de dépendance par rapport aux hommes.

b/ La relation du Petit Chaperon Rouge vis-à-vis du loup

Aucun jugement n'est effectué sur le comportement du loup dans le conte oral. Certes, il tue la grand-mère, mais aucun adjectif péjoratif ne qualifie son acte. Dans cette version de l'histoire, les actes du loup ne comptent pas, finalement seuls importent les comportements de la fillette face aux épreuves qui lui sont proposées.

Pour les autres contes, il en va tout autrement. Le loup est finalement aussi essentiel que le Petit Chaperon Rouge car il a des envies, des pensées qui sont enfin exprimées et nous permettent enfin de voir l'étendue de sa cruauté et de sa fourberie. Pour Perrault, dès que le loup rencontre le Chaperon rouge, il a « bien envie de la manger ; mais il n'osa pas, à cause de quelques bûcherons qui étaient dans la forêt. » Là aussi, il demande à la fillette quel chemin elle va prendre mais ici, il lui « conseille » de prendre le chemin le plus long afin d'arriver plus facilement à ses fins. Il devient manipulateur et calculateur chez les frères Grimm: « toutes ces jolies fleurs dans les sous bois, comment se fait-il que tu ne les regardes même pas ? ». Il est de plus cruel puisqu'il s'attaque sans vergogne aux enfants « un fameux régal cette mignonne et tendre jeunesse ! Grasse chère, que j'en ferais, meilleure encore que la grand-mère que je vais engloutir aussi. Mais attention, il faut être malin si tu veux les déguster l'une et l'autre. Telles étaient les pensées du loup tandis qu'il faisait un bout de conduite au Petit Chaperon Rouge » (Grimm) ; Il s'attaque également aux vieillards : il n'a pas de limite car il mange la grand-mère « qui se trouvait mal » pour Perrault et pour les Grimm sa faiblesse est telle qu'elle ne peut pas se lever « tu n'as qu'à tirer le loquet, cria la grand-mère. Je suis trop faible pour aller t'ouvrir. »

Afin de rajouter de la férocité, de la cruauté au loup qui devient de plus en plus haut en couleur, la grand-mère devient elle aussi plus importante, plus attachante que dans le conte oral où elle n'était finalement qu'une proie, une victime anonyme. Et l'animal est malin puisque pour attirer dans ses rets sa proie ultime, il contrfait sa voix en l' « adoucissant » et se dissimule sous des couvertures.

Afin de contrebalancer la férocité du loup, Perrault, Grimm et Andersen n'hésitent pas à creuser le fossé qui le sépare de la fillette en accentuant les bons côtés de cette dernière : ainsi sa candeur et sa bonté sont montrés sous leurs plus beaux jours à grand renfort de « pauvre enfant » et de « bonne mère grand ».

c/ Le cannibalisme et le déshabillage

Cette partie du conte oral n'est reprise dans aucune histoire sur le Petit Chaperon Rouge : il est impensable qu'une fillette, innocente comme tous les enfants, puissent manger de la chair humaine qui plus est de son propre sang, et ceux

malgré les avertissements d'un animal à la sagesse, à la connaissance supérieure à l'espèce humaine. C'est pourquoi la grand-mère n'est plus mangée par sa petite fille mais par le loup, augmentant ainsi sa voracité : un humain ne lui suffit pas pour le rassasier, mais deux, pourquoi pas....et c'est bien cela d'ailleurs qui va provoquer sa perte puisqu'il se serait contenté de manger l'aïeule, rien d'autre ne lui serait arrivé : la gourmandise est décidément un bien vilain défaut...

De plus l'effeuillage de la fillette devant sa grand-mère présumée semble impudique et se résume alors au simple fait qu'elle se déshabille chez Perrault : «Le Petit Chaperon Rouge se déshabille et va se mettre dans le lit où elle fut bien étonnée de voir comment sa Mère-grand était faite dans son déshabillé».Mais cette allusion disparait totalement dans la version des frères Grimm.

Le jeu des questions-réponses est conservé dans tous les contes mais subit tout de même des modifications. Perrault ne fait pas allusion aux mêmes membres. Cependant aucun doute n'est possible quant à l'identité de l'interlocuteur de l'enfant. Chez les frères Grimm la bonne foi et l'innocence de la fille sont réhabilitées car elle ne voit de cette grand-mère qu'un bout du visage et des mains, le loup étant décidément un grand fourbe.

d/ La morale

Les morales diffèrent ensuite pour chaque conte : pour Perrault, c'est la mise en garde qui est la plus importante. Ainsi, il fait mourir la fillette, pour la responsabiliser tout comme les femmes en général : après tout elle n'a eut que ce qu'elle méritait, voilà à quoi mènent la crédulité et la naïveté mal placées.

Pour les frères Grimm, il en va tout autrement. Quelque soit la responsabilité humaine, celui-ci doit toujours sortir vainqueur et il est ainsi légitime, si c'est pour survivre, de martyriser et de tuer les animaux. Un chasseur, nouveau personnage créé, salvateur, fait son apparition et voit le loup ronfler. Autant le Petit Chaperon Rouge peut excéder par sa naïveté, autant cet homme est perspicace ; malgré sa volonté première qui était de lui tirer dessus, il réfléchit et pense que le loup a peut être mangé la grand-mère et qu'il est encore possible de la sauver. EN trois coups de ciseaux, voilà la fillette sauvée, et en cinq, c'est au tour de la grand-mère. Puis vient l'instant de la cruauté, afin de donner une bonne leçon au loup : remplir le ventre ainsi vidé de cailloux, à tel point que celui-ci en meurt : «Tous les trois étaient bien contents: le chasseur prit la peau du loup et rentra chez lui ; la grand-mère mangea la

galette et but le vin que le Chaperon Rouge lui avait apportés, se retrouvant bientôt à son aise». Tout est bien qui finit bien.

A croire que pour l'engeance des loups, cette leçon ne suffit pas puisqu'un autre épisode s'ajoute chez les frères Grimm « on raconte encore qu'une fois », rebelote, lors d'une visite de la fillette chez sa grand-mère, elle rencontre sur la route, un loup, différent de l'ancien puisque celui-ci est mort. La fillette cette fois ci ne s'est pas aventurée sur une autre route que celle indiquée par sa mère, preuve qu'elle peut apprendre de ses expériences. Elle arrive alors chez son ancienne et lui raconte sa rencontre. Le loup en question arrive alors et essaie de se faire passer pour le Petit Chaperon Rouge pour entrer dans la maison, à croire que son engeance ne connaît qu'une seule ruse. Comme la grand-mère et l'enfant ne lui ouvre pas, il rôde autour de la maison, attendant son heure. Mais cette fois ci ses proies sont plus rusées que lui et le piègent avec une auge remplie d'eau utilisée pour cuire les saucisses. Le loup, vilain gourmand, se laisse appâter et finit par se noyer : «Allègrement, le Petit Chaperon Rouge regagna sa maison et personne ne lui fit le moindre mal». Ici aussi, l'humain triomphe sur la bête. Alors que celle-ci en ait réduit à répéter sans cesse toujours les mêmes ruses qui finissent par être obsolètes, l'humain, lui, apprend de ses expériences passées et se bonifie.

A travers l'évolution de ce conte oral, oublié de tous pratiquement, on note une discrimination qui s'en va grandissante à l'époque, une discrimination envers les femmes mais surtout envers les animaux.

e/ psychanalyse de ce conte

La vision freudienne fait la part belle aux côtés sexuels de l'être humain, réveillant ses pulsions primitives les plus enfouies. Ainsi, dans ce cas ci, cela concerne la régression dans le sadisme oral féminin. Trois types de femmes sont représentés dans ces contes, trois générations : la grand-mère, la mère et la fille. Le seul genre masculin au départ est le loup, dévorant. Celui-ci arrive alors chez la grand-mère où il dévore des petites filles. Marc Alain Descamps dans sa *psychanalyse des contes de fées* fortement inspirée de celle de Bettelheim note que, malgré le sexe féminin de la petite fille, elle est souvent mentionnée comme Le petit Chaperon rouge. « *Le* petit Chaperon rouge se déshabille et va se mettre au lit, elle fut bien étonnée de voir (le loup) comment sa mère-grand était faite en son déshabillé ». Le voyeurisme-exhibitionnisme précoce engendre chez l'enfant la conviction que l'acte sexuel est une dévoration. Nous sommes parvenus là à la limite de la régression, l'Oedipe prégénital oral décrit par la psychanalyste Mélanie Klein, écrit-il dans le même livre.

D'autres analystes, tels que Monique BERGERES, Stéphanie BRIE, Pascale DUROCHER, Joëlle TARDY dans leur œuvre *De l'utilisation du conte dans sa relation à l'autre*, trouve dans la couleur mythique de ce petit chaperon une explication révélant ainsi les émotions violentes dont l'homme peut être capable, et la sexualité. De plus, cette cape lui a été offerte par sa grand-mère : on peut interpréter cet acte par une renonciation de l'aïeule à la sexualité et la passation de ce droit. Pour elles, lorsque l'enfant quitte sa maison parentale pour aller voir sa grand-mère, elle effectue un voyage initiatique depuis l'enfance jusqu'à la maturité sexuelle, tout ceci en rencontrant le loup sur le chemin. Elles expliquent également que ce conte soulève le problème de la notion de plaisir et de la réalité, en lien avec les trois pôles de la théorie Freudienne : « le ça (pôle pulsionnel), le moi (pôle défensif) et le surmoi (pôle dépositaire des interdits parentaux, valeurs culturelles et éducatives).
Ainsi, lafillette sortant des sentiers battus malgré les avertissements de sa mère sur les mauvaises rencontres qu'elle pourrait faire symboliserait une notion de plaisir :
Ainsi, lafillette sortant des sentiers battus malgré les avertissements de sa mère sur les mauvaises rencontres qu'elle pourrait faire symboliserait une notion de plaisir :
un but inconscient anime la fillette pour découvrir le secret des adultes. Elle représente également le respect social et familial car elle brave des dangers afin de porter des vivres à sa grand-mère malade. La rencontre avec le loup ne serait qu'un conflit œdipien et nous l'avons déjà noté avant, ce caractère ambigu de la fillette ne faisant pas grand secret de sa destination mais de plus, celle-ci donne des indications précises pour que le loup aille tuer sa grand-mère. Dans une des versions du conte retrouvée par Bettelheim, dans son livre *Psychanalyse des contes de fées* à la page 264, la fillette s'exprime ainsi : « Laisse-moi tranquille ; va chez ma grand-mère, qui est une femme mûre ; elle est capable de faire face à ce que tu représentes ; pas moi ». mais cette fillette prend ses responsabilités lorsqu'elle décide d'arrêter de errer dans les bois en si mauvaise compagnie et de faire ce pour quoi elle était venir, à savoir apporter à manger à son aïeule.

Pour ce qui est des figures masculines, il en existe deux dans ce conte revisité par Charles Perrault : le loup qui représente l'homme prédateur, le séducteur et le chasseur symbolisant lui, la figure paternelle forte et salvatrice. Ces deux figures sont en contradiction et le petit chaperon rouge, pour être totalement mature, devra apprendre à distinguer ces deux facettes chez le mâle. Elle ne fera finalement cette croissance après avoir séjourné un court laps de temps dans le ventre du loup

B/ LES ENFANTS : LES VICTIMES DESIGNEES DES CONTES

Les enfants incarnent l'innocence, c'est bien connu. De quoi rendre le loup encore plus cruel lorsqu'il s'attaque à eux, ce qui prouve bien que, chasseur insensé, tueur de sang froid, il mérite d'être abattu.

Le combat des enfants avec les loups est dû au pastoralisme du Moyen-âge. En effet, les hommes travaillant au champ, les enfants doivent s'occuper du bétail : les faire paître dans les champs toute la journée et les ramener à l'étable le soir venu. Cependant, en étant seul et sans défense comme cela, ils font une proie facile pour l'animal. Nous l'avons vu plus haut, lors de l'affaire de la Bête du Gévaudan. Mais pourtant ces attaques sont rares : on n'a pas recensé une seule attaque volontaire d'un loup en bonne santé contre l'homme durant tout le XXe siècle, c'est-à-dire depuis qu'il y a de véritables spécialistes de leur comportement. Le loup n'a donc pas une préférence pour la chair tendre des enfants, comme on l'en accuse, mais parce qu'ils sont plus facilement approchables que les adultes, dans leurs champs à découverts et armés de fourches.

Toujours pendant l'affaire du Gévaudan, la peur du loup commença à prendre racine. Ils ne voulaient plus aller dans les lieux non peuplés de peur de terminer comme les autres victimes : dépecés. Pourtant jusqu'alors, de nombreux récits rapportent des victoires de ces jeunes bergers contre les loups. Certes la victime est tout autre : le mouton que le loup veut dévorer et le petit berger, le protecteur. Ainsi en 1750 un garçon de 10 ans est loué pour avoir récupéré de la gueule d'un loup un mouton que celui-ci avait dérobé : « un des fils [...] fut loué pour avoir, à l'âge de 10ans ,seul, triomphé d'un loup, qui attaquait le troupeau : il lui avait d'une main hardiment arraché sa proie d'entre les dents, en lui donnant de l'autre des coups d'un bâton ferré : la victoire était entièrement remportée, lorsque ceux qui étaient témoins du combat purent venir au secours. » Et ce n'est pas la seule histoire relatée dans ce sens : le loup est un prédateur mais il peut être vaincu, par des enfants qui plus est. Des dizaines de milliers d'enfant combattent ainsi les loups, alimentant ainsi les conversations et l'irruption des loups pendant la garde était une sorte de rite initiatique. Le loup s'attaque seulement aux plus faibles, c'est dans sa nature.

Vers la fin de la guerre de Cent Ans, la population des loups se retrouve fortement augmentée : en effet la guerre et ses ravages entrainent de nombreuses pertes humaines dont les loups se repaissent puisqu'ils constituent des proies faciles.

Ainsi nombreux, les attaques des loups sur le bétail se font plus présentes à la fin de la Guerre : il n'y avait plus assez de nourriture pour une population aussi importante en l'absence de cadavres.

La peur du loup ne se déclenche vraiment qu'à partir de la Bête du Gévaudan car celle-ci n'a plus rien à voir avec un loup, elle est démoniaque et préfère la chair tendre du petit berger, pourtant plus difficile à avoir, au mouton. Les enfants font alors leur gardiennage ensemble afin d'être plus fort au cas où le loup montre sa queue. C'est de cette première angoisse parmi ces petits bergers, la peur d'être seul face au loup, qui va engranger une véritable phobie, car les petits bergers devenant grands, ils communiquent leur peur à leur tour à leurs enfants. Ces gardiens âgés de 6 à 15 ans reviennent alors de leurs devoirs éprouvés, qu'ils aient rencontré le loup ou non.

Bien que les attaques réelles du loup sur les enfants soient rares, elles n'en demeurent pas moins effectives. La classe d'âge la plus touchée se situe entre 3 et 18 ans, avant les enfants sont protégés au sein des maisons et après 18 ans, ils ont la musculature d'hommes faits .Parmi cette tranche, les 6-15ans étaient les plus attaqués. Car, à l'époque, les enfants étaient plus petits qu'aujourd'hui et ne faisaient donc pas le poids face à un loup adulte. Et comme il s'agit d'enfants, le meurtre n'en est que plus intolérable ; malgré le regroupement des enfants, certains se font attraper et de nombreux récits rapportent leurs mutilations provoquées par les loups.

Les enfants étaient donc les gardiens des troupeaux mais également les vieilles femmes, en gardiennes émérites et ayant déjà endossé ce rôle, elles défendent bec et ongle leur troupeau contre ces visiteurs à fourrure.

Passé 1850, ce type de rencontre avec les loups se raréfie. Mais les souvenirs perdurent et les vieilles bergères les transmettent à leurs enfants, passant ainsi de la réalité au mythe, avec une vérité bien souvent enjolivée.

Mais pourquoi utiliser le loup ? Il n'est pas le seul prédateur que l'Europe ait connu : l'ours et le lynx parcouraient la région. En fait, ce carnivore était le dernier des fauves ayant véritablement menacé l'homme, ses biens et sa survie. De plus, il n'a jamais pu être domestiqué, seul le pouvoir divin est capable de l'assujettir, comme le loup de Gubbio rendu docile par Saint François d'Assise. Son image sauvage, errante, indomptable et cruelle s'oppose point par point à l'obéissance, la fidélité la tendresse du meilleur ami de l'homme, le chien. Mais surtout parce qu'il rentrait en compétition avec l'Homme. Au temps où ils étaient tous deux nomades et

qu'ils chassaient, leurs liens n'étaient pas engagés. Mais dès que l'Homme est devenu sédentaire et a commencé à élever lui-même sa pitance, le loup devint une nuisance, menaçant ainsi son travail.

C/ LE « MAUVAIS LOUP »

Nous le savons déjà, le loup n'attaque pas l'Homme à moins d'être affamé. Jean-Marc Moriceau, historien qui se base sur les registres paroissiaux, dénombrent plus de 3000 cas de décès en France en plus de deux mille ans ; ce nombre, bien que faible, parait tout de même important. Cette inadéquation peut s'expliquer par la maladie de la Rage qui a sévit en France et en Europe, rendant ainsi plus téméraire, et fou, les loups.

Certaines des attaques de loups enragés connues depuis le Moyen Age ont été répertoriées et archivées. Par nature, on note qu'elles sont strictement localisées dans le temps et dans l'espace, le long d'un trajet d'une dizaine de kilomètres au cours duquel l'animal contaminé mord des dizaines de victimes, toutes espèces confondues, en quelques heures. Cependant, comme la maladie ne tue pas immédiatement, ces attaques de loups enragés sont peu mentionnées dans les registres des paroisses. Lorsque le bétail est infecté par le fléau, il faut attendre que l'Etat indemnise, comme des dégrèvements d'impôts, pour qu'ils soient notés et ainsi comptés. Pour toutes ses raisons, les loups enragés, ou « mauvais loups », sont longtemps passés entre les mailles des sources disponibles. Mais à partir de l'année 1714, cela change. De plus, de graves endémies de rage interrégionales se manifestent.

Période	Victimes de loups anthropophages		Victimes de loups enragés		Total de victimes par an	Total de victimes sur toute la période	Population totale (en millions d'habitants)	Victimes par million d'habitants
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage				
1691-1720	225	78,9	60	21,1	285	8550	22,5	12,7
1721-1750	75	36,6	130	63,4	205	6150	25	8,2
1751-1780	90	34,0	175	66,0	265	7950	26,5	10,0
1781-1810	15	12,0	110	88,0	125	3750	29	4,3
1811-1840	10	11,1	80	88,9	90	2700	32	2,8
1841-1870	2	16,7	10	83,3	12	360	36	0,3

Tableau 1 : Estimation nationale du nombre de décès humains dus au loup entre la fin du XVIIème et la fin du XIXème siècle (d'après Moriceau, 2007)

Du 4 au 10 juin 1714, 250 personnes auraient été attaquées par des loups enragés et ce en l'espace d'une semaine seulement. Même si le nombre des attaques peut paraître énorme et demande de plus amples vérifications, de nombreux témoignages l'attestent. Par exemple à Angers, 150 citadins auraient été mordus. Le 3 juin, à Saint-Michel-du-Tertre et à Bressigny, 60 personnes sont défigurées par une bête enragée. Le fait que ces loups aient attaqué en ville explique le nombre important de victimes : la proximité de proies était plus restreinte. Les attaques ne se cantonnent pas de loups enragés à humain mais également, nous l'avons vu, de loup à bétail et surtout, entretenant ainsi la dispersion de la maladie car ils sont nombreux à cette époque, de loups enragés à loups. Ainsi l'explique René Lahoreau, prêtre à Angers : « les loups enragés se multiplièrent peu de jours après, de telle sorte qu'on osait aller seul en campagne. On portait des brocs ou fourches de fer avec des armes à feu, et on se tenait du mieux qu'on pouvait sur ses gardes, car ils étaient dans les faubourgs, et on fut contraint de fermer pendant quelques jours les portes de la ville de bonne heure, de peur qu'ils n'y entrassent. » Les primes sur les têtes des loups sont reprises : un louis d'or pour chaque dépouille, et ce pendant un mois. Cette période de forte contagiosité et de scènes terribles s'étend jusqu'en 1730.

Le loup sain et le loup enragé se partagent ensuite les victimes entre 1742 et 1756. Le loup sain préférant les campagnes et leurs bétails, alors que le loup enragé ne fait aucune distinction de zone rurale ou citadine. Les victimes de ce dernier se comptent par dizaine et ceci est imputable à un seul loup par scène. Qu'elles soient simplement mordues ou déchiquetées, le sort des victimes est le même : la mort.

Lorsqu'éclate l'affaire de la Bête du Gévaudan, *Canis Lupus* est bien devenu l'ennemi publique numéro un. Ses attaques sont d'autant plus intolérables qu'elles se situent dans les zones les plus pauvres, les plus touchées par les fléaux humains que sont la guerre et la famine. De plus, les journaux se développant, ses méfaits sont cités dans la France entière, signalant ainsi des retards dans les avancées socio-économiques de l'époque : une bête sauvage est encore capable de terroriser le tout puissant *Homo Sapiens*.

De 1768 à 1792, l'activité des deux loups distincts semble se calmer. On ne dénombre plus que quelques cas sporadiques dans la Haute Normandie, le sud du Jura et de la Bourgogne...A dire vrai, cette baisse est proportionnelle à la chasse qu'on lui mène. Mais lors de l'arrivée de la guerre civile et étrangère à partir de 1793, les hommes ne s'occupent plus de cette chasse et pire fournissent des cadavres dont le loup se nourrit, se multipliant ainsi. A compter de l'an IV, la pression lupine devient

à nouveau intolérable. Ainsi, de 1796 à 1824, il provoque la mort de dizaines de petits bergers.

Le loup, lorsqu'il est enragé, inspire encore plus la crainte, la terreur. En effet, déjà affublé de caractéristiques démoniaques, il est dorénavant vecteur d'une maladie qui tue à coup sûr et qui rend ce prédateur encore plus favorable à la morsure. De plus la rage ne connaît pas encore de remède, il faudra attendre Louis Pasteur et son vaccin, en 1885 pour y mettre un terme.

III/ LE VRAI LOUP

Les attaques de loups sur l'homme sont indéniables. De nombreuses preuves en attestent. Mais depuis le temps où ils cohabitent, celles-ci demeurent négligeables, mais tout de même terrible. Nous l'avons vu, de nombreux facteurs ont favorisé cette proximité, voire cette promiscuité : du fait de l'évolution agricole de l'homme, il a besoin de plus d'espace à cultiver, il déboise donc les forêts, amputant ainsi le territoire du loup, diminuant du même coup la présence du gibier. Les populations de loup, par certaines périodes et lorsqu'ils n'étaient pas chassés, ont augmenté. De plus les hivers sont rudes, entrainant la raréfaction du gibier et ainsi, l'augmentation de l'appétit des loups.

Toutes ces explications, ces excuses ne mettent pas en jeu le comportement du loup, mais seulement des problèmes « techniques, logistiques ». Est-il oui ou non ce prédateur assoiffé de sang, friand de chair tendre que l'on a tenté de nous faire croire pendant plus de 2000 ans ?

A/ LA MORPHOLOGIE DU LOUP

Son aspect effraie. Dans les contes, il est toujours dépeint de façon lugubre : poil noir, dents longues et blanches, des babines et une langue rouges sang sur lesquelles coule de la bave, et enfin des yeux jaunes qui vous glacent le sang.

Lors de l'affaire de la Bête du Gévaudan, la créature décriée n'a bientôt plus rien de semblable avec un animal connu : en partant d'un simple animal, les représentations débutent par une bête menaçante entre chien et tigre, puis de reprise en reprise, le loup devient de plus en plus hybride avec une queue tentaculaire, des mamelles pendantes et une taille démesurée pouvant atteindre un mètre au garrot. Par la même, il perd sa nature animale et se pare d'une nature diabolique.

En réalité, sa taille varie de 1 à 1,5 m de long, sans la queue, et son poids va de 16 à 60 kg. Sa taille au garrot varie entre 60 centimètres à quatre-vingt dix centimètres pour les plus gros spécimens. La louve est plus petite que le loup. Le cerveau du loup est plus gros que celui du plus gros chien. Un loup vit environ 8 à 12 ans dans la nature, parfois jusqu'à 16 ans en captivité.

1/ Le pelage

La robe du loup peut prendre plusieurs couleurs. Au sein de l'Europe, le loup qui a le plus parsemé le territoire est le loup gris dont le pelage est comme son nom l'indique gris, mais présentant de nombreuses nuances selon les individus, diversité unique au sein des Mammifères. Nous sommes donc très loin du pelage noir comme la nuit dont toutes les représentations humaines le parent.

De plus son pelage est en double épaisseur pourvu de deux types de poils : un poil laineux et fin qui le protège contre le froid et qu'il va perdre pendant l'été, et un poil long et raide qui peut atteindre 10 centimètres, imperméable.

Le but premier du pelage du loup, mis à part sa protection, est de s'adapter à son environnement, de l'aider à se fondre dans le paysage. Ainsi, les loups qui passent le plus clair de leur temps dans les forêts ont un pelage plus sombre que ceux qui vivent dans les clairières par exemple.

Enfin, il possède un masque afin d'accentuer son regard, très important pour ces animaux : la disposition du pelage fait ressortir les yeux, les faisant paraître plus grand qu'en réalité.

2/ Les yeux

Ce sont certainement ces yeux, ainsi que les dents qui impressionnent le plus les hommes.

Photo 5 : Photographie d'un loup menaçant (oreilles couchées, babines retroussées)

Il a les yeux en amande, le plus souvent dorés, mais ils peuvent être bruns ou blancs bleus. La vue frontale du loup est mauvaise. Une théorie serait qu'il ne pourrait même pas reconnaître un membre de sa meute au delà de 40-45 centimètres.

Cette myopie serait du à l'absence de fovéa centralis, permettant normalement de faire le point sur la vision de près. Malgré cette mauvaise vision frontale, il semble se rattraper sur sa vision périphérique qui est, elle, excellente. Sa vue, adaptée à la chasse, est plutôt bonne en ce qui concerne la captation des mouvements mais il ne voit pas vraiment dans les détails.

La vision nocturne est bien plus développée chez ces animaux que la vision diurne.

3/ L'odorat

On estime que la truffe du loup aurait 22 fois plus de récepteurs olfactifs que l'homme, ayant ainsi un odorat cent fois supérieur. Il peut ainsi sentir, et ce à plusieurs kilomètres de distance, la présence de proies, surtout si le vent souffle dans la bonne direction. Il peut également sentir une proie, jusqu'à trois jours après son passage. Son odorat lui sert aussi dans sa vie sociale ; En effet, le loup possède plusieurs glandes odoriférantes, l'une autour de l'anus et l'autre sur le dos à environ 7 centimètres de la base de la queue.

Son nez lui sert également dans le marquage du territoire et l'identification de prédateur.

4/Les oreilles

Le loup a des oreilles pointues, dressées et mobiles. Le pelage les accentue à l'instar des yeux, afin de les faire ressortir. Il les oriente pour capter les bruits et peut ainsi entendre des sons jusqu'à dix kilomètres de distance et il est capable de capter les ultrasons. Même lorsqu'il dort, le loup garde ses oreilles dressées, dans l'optique d'entendre un bruit suspect se rapprochant de sa tanière et ainsi se tenir prêt en cas d'agression.

Outre ces fonctions auditrices, ses oreilles lui servent lors de ces expressions. Le loup possède un panel d'expression assez impressionnant, bien plus diversifié que nos chiens domestiques. Ainsi, tout comme son cousin, les oreilles baissées peuvent signifier soit la soumission soit une mimique menaçante, tout dépend si les babines sont retroussées ou non.

5 / Les dents

La mâchoire du loup arrive en deuxième position dans la liste des attributs effrayants qu'il possède, juste après les yeux ; Les hommes du Moyen âge l'assimilaient à la Bouche des Enfers.

Il possède 42 dents, et pour appréhender sa proie il en utilise la quasi-totalité c'est-à-dire 40. Sur la mâchoire supérieure il a 6 incisives, deux canines, huit prémolaires et quatre molaires. On retrouve la même disposition sur la mâchoire inférieure.

Les crocs peuvent atteindre 6 centimètres de long et le loup peut ainsi, grâce à cette longueur, maintenir la proie dans sa gueule. Les carnassières, c'est-à-dire les dernières prémolaires de la mâchoire supérieure et les premières molaires de la mâchoire inférieure, servent à couper et à mastiquer et agissent comme des cisailles, et ainsi découper muscle et tendons. Les molaires, elles, peuvent broyer les os.

6/ Le crâne du loup

Il est large et allongé, se terminant en pointe. Il mesure entre 23 et 28 centimètres de long et entre 13 et 15 de large. Les mâchoires, puissantes, servent de points d'attaches pour les masséters.

Comme il est un prédateur et qu'il poursuit ses proies, les yeux du loup se trouvent sur l'avant de son crâne. Son angle orbital constitue une caractéristique puisqu'il est plus petit que chez les chiens : 45° et moins contre 53° et plus pour nos carnivores domestiques.

7/ Les pattes

Elles possèdent 5 doigts pour les antérieurs contre 4 seulement pour les postérieurs. Elles peuvent mesurer jusqu'à 13 centimètres.

Leurs pieds sont épais et rugueux, et peuvent bloquer des objets (branchages...) lorsque les doigts sont rapprochés et au contraire ils peuvent s'éloigner, agrippant ainsi des objets tels que les branchages et les cailloux lui permettant ainsi de parcourir des terrains accidentés. Mais normalement, le loup marche avec les orteils rapprochés, afin de réduire la surface de contact avec le sol et ainsi les frictions et il marche sur la pointe des pieds. L'expression « marcher à pas de loup » vient de là, mettant ainsi en avant la légendaire discrétion du loup. Cela lui permet également d'allonger l'amplitude des pas, et il a ainsi la possibilité d'avaler de nombreux kilomètres relativement rapidement, sa pointe de vitesse se situant aux alentours de 65 kilomètres/heure.

B/ SA VIE SOCIALE : LA MEUTE

Contrairement à ce qui a été cru longtemps, le loup ne vit pas en solitaire mais en meute. Il peut cependant se trouver seul lorsque c'est un jeune mâle qui va créer sa propre meute. En règle générale, sa vie sociale est assez bien hiérarchisée : une « famille » de loups est constituée d'un couple dominant, le mâle alpha et la louve alpha, et de leur progéniture. La soumission au chef est naturelle et tous l'écoutent, et chaque loup de la meute a une place définie, ainsi lorsqu'un loup de rang supérieur a un désaccord avec un loup de rang inférieur, généralement le loup de rang inférieur cède sans se battre. Tous s'occupent de l'éducation des petits, et tous participent à la chasse. En général, les meutes comprennent de 4 à 8 loups, mais parfois beaucoup plus, comme en Alaska, où l'on en a rencontré de plus de 30 loups. Le couple dominant reste uni très longtemps. Si la louve meurt, le loup choisit une autre compagne.

1/ Dominance

Elle s'apprend dès le plus jeune âge parmi les louveteaux : à travers les jeux, se battre ensemble etc.... un des louveteaux montrera alors le signe de la dominance,

apprise à force de la voir parmi les adultes : rouler sur le dos, pour montrer qu'il abandonne tandis que le « vainqueur » portera la queue bien droite.

2/ Hiérarchisation

En haut de la pyramide, on reconnait le couple Alpha, reconnaissable à leur port de queue : élevé, bien droit. Tous les autres loups de la meute les respectent. Ce respect n'est pas vraiment naturel mais est régulièrement entretenu, les alphas affirmant cette domination sur leur progéniture, des louveteaux aux loups adultes. Cette domination est renforcée également par l'ordre de la prise des repas : lors de la prise de petites proies, les alphas mangent en premier, laissant les autres spectateurs de leur repas, et ceci doivent attendre et quémander afin d'espérer en obtenir un morceau. En règle général, la place d'alpha est maintenue pendant environ huit ans, après le couple se fait vieux et n'est plus capable d'assurer la domination en cas d'insurrection des plus jeunes. C'est le mâle alpha qui choisit la route lors de déplacement, suivi de près par sa louve. Quand les loups de la meute retrouvent leur chef au réveil ou après une séparation, ils lui lèchent la face en remuant la queue et se frottent mutuellement le museau. Les soumis se serrent tous contre le chef et adoptent une attitude de soumission, oreilles plaquées sur la nuque et tête baissée.

En deuxième position arrive les bêtas : ils doivent soumission aux alphas mais sont supérieurs aux autres. Puis viennent les subalternes : ce sont en général de jeunes animaux, mais parfois d'anciens alphas se trouvent à cette place. S'ils restent dans la meute, ils jouent un rôle très important dans l'éducation des louveteaux et leur alimentation. Puis vient ensuite le tour des omégas ou « boucs émissaires ». Ils n'existent que dans les grandes meutes, et c'est sur eux que toute l'agressivité du clan se porte. Un bouc émissaire a toujours la fourrure aplatie et les oreilles baissées, il rase pratiquement le sol, et a souvent la queue repliée entre les jambes. Il arrive même qu'ils soient complètement bannis. C'est sans doute pour cela qu'il en existe peu et que de nombreux loups ainsi en fin de hiérarchie partent d'eux-mêmes afin de créer leur propre meute.

Il existe peu de loups solitaires ou ils ne le restent pas longtemps, leur finalité étant de se trouver un nouvel endroit pour vivre et s'accoupler.

3/ Les expressions

Elles se basent en grande partie sur le langage corporel. Le loup utilise sa queue, ses oreilles, son pelage et ses dents pour s'exprimer. De plus le faciès du loup

est des plus expressifs puisqu'il accentue les yeux et les oreilles. Lorsqu'il est heureux, tout comme le chien, le loup a la gueule ouverte, la langue pendante et les oreilles qui pointent.

Il peut ainsi exprimer la menace, la suspicion, l'anxiété et la soumission, tout ça et bien plus encore. Celles-ci sont cependant les plus connues. Lorsqu'il menace, le loup retrousse ses babines ou fronce le nez, ouvre la gueule, baisse les oreilles. Cela est généralement accompagné d'un grondement ou d'un féroce grognement. Lorsqu'il est inquiet, il garde la gueule fermé et les babines en retrait tout en gardant les oreilles baissées et en gémissant.

Le mâle alpha, pour conserver sa dominance, a une expression qu'il utilise : le regard fixe, ou le regard furieux. Il lui suffit de fixer un loup subalterne pour que ce dernier recule, se retourne et disparaisse.

Un loup menaçant hérissera ses poils du cou à la base de la queue afin de se grossir et de devenir plus imposant et aura ne expression faciale avec les babines retroussées et les oreilles basses. A l'inverse, lorsqu'il se sentira menacé, il aura les babines en retrait, les oreilles basses, et la queue rentrée entre les jambes. Il peut même aller jusqu'à se rouler sur le côté et montrer ses parties génitales, afin de se faire le plus petit possible.

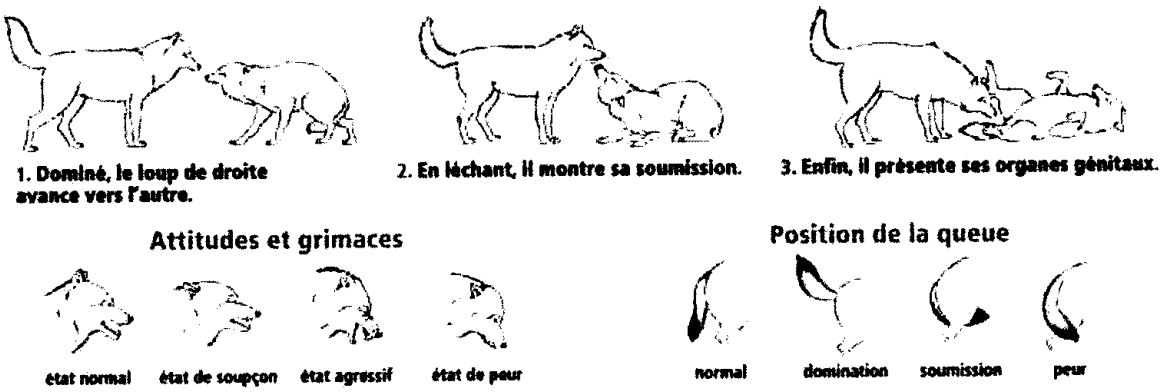

Photo 6 : Différentes expressions du loup source : *http://jaminonline.free.fr/loup.htm*

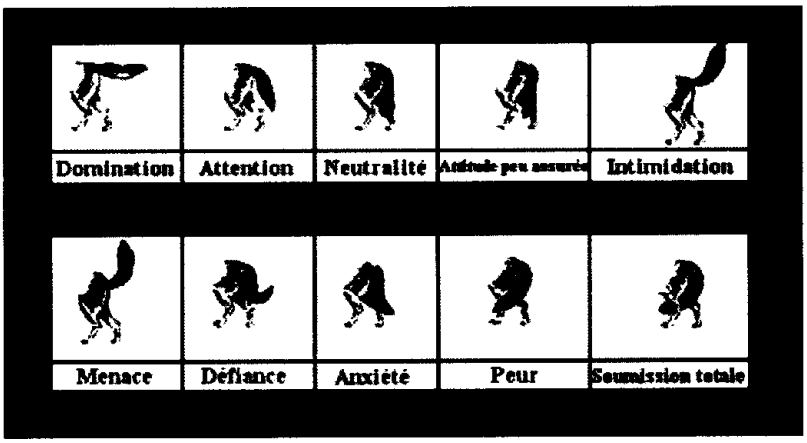

Photo 7 : Ports de queue différents lors de différentes expressions source : http://jaminonline.free.fr/loup.htm

4/ Communication

Les loups ont quatre manières de communiquer : le hurlement, l'aboiement, le gémissement et le grognement.

Le hurlement du loup a longtemps inspiré la crainte et certains pensaient qu'il annonçait la mort imminente. Lorsqu'ils hurlent ensemble, les loups chantent en harmonie, avec chacun une note propre, ce qui donne l'impression qu'ils sont beaucoup plus nombreux. La raison de leur hurlement n'est pas vraiment connue mais on suppose qu'elle serait pour rassembler la meute, avant et après la chasse en particulier, pour donner l'alarme, pour se repérer les uns les autres et pour communiquer à distance.

Les aboiements, au contraire des chiens, sont rares. Ils ne sont pas continuent mais ressembleraient plus à des jappements ; ils sont plus utilisés lorsqu'un étranger pénètrent dans leur repaire et seraient plus utilisés par la femelle alpha afin d'alerter le reste de la meute.

Le grognement est utilisé pour la menace. Il est utilisé lors du partage de la nourriture. On le retrouve encore plus chez les louveteaux, lors de leurs jeux et quand ils mordillent les adultes au cou. Un grognement plus aigu a été répertorié qui précèderait une attaque une attaque brusque envers un autre loup.

Les sons les plus intéressants sont sans doute les gémissements et les glapissements aigus qui relèvent d'un contexte social : manifestations d'accueil, alimentation des louveteaux, parades amoureuses, et manifestations de peur, de curiosité, et d'interrogation. Ces sons expriment l'intimité du loup.

5/l'accouplement

A l'approche de la saison des accouplements, vers la fin de l'hiver, le mâle et la femelle Alpha se montrent de plus en plus tendres l'un envers l'autre. Ils dorment de plus en plus près l'un de l'autre, et le mâle tend à se rapprocher de la femelle lorsqu'ils voyagent. Le couple Alpha adopte un comportement agressif envers les challengers, en les menaçant d'un regard, une grimace ou un grognement. Pendant ce temps, le mâle et la femelle se nettoient mutuellement, placent leurs pattes avant sur les épaules de l'autre et se touchent l'un l'autre de plus en plus fréquemment.

Lorsqu'un couple nouvellement formé au sein de la meute souhaite s'accoupler, ils peuvent s'éloigner de la meute pendant plusieurs jours, car s'ils restent au sein de la meute, ils peuvent être harcelés par les autres membres qui essaient de s'immiscer entre eux. La fin de la saison des amours voit la réapparition de l'attitude amicale des mâles entre eux : ils doivent chercher et faire la tanière qui accueillera la femelle alpha pleine et ses louveteaux plus tard.

Les louves ont un comportement sexuel bien particulier. Elles ont une parade nuptiale, ne s'accoupleront qu'avec le même mâle, et un comportement sexuel complexe. Au cœur de l'hiver (de janvier à mars selon les régions), elle va s'accoupler avec le loup. Pour séduire son fiancé, elle se frotte contre lui, le mordille et lui lèche le museau. Le loup et la louve s'accordent beaucoup de marques de tendresse et repoussent les autres loups qui veulent s'approcher. Chaque année, à partir du moment où elles sont capables de mettre bas, c'est-à-dire à l'âge de 2 ans, elles sont soit en gestation ou en pseudo gestation. Elles peuvent donc avoir du lait afin de nourrir leurs propres petits ou les petits de la femelle alpha.

Les petits se forment au sein de l'utérus de la louve en 63 jours, pendant ce temps la meute va faire le ménage au sein de le repaire ou trouver un nouvel abri pour la femelle alpha. En général, leurs tanières se trouvent en hauteur afin d'avoir une vision plus grande des alentours et de repérer le plus tôt possible un éventuel visiteur. Un point d'eau doit également se trouver à proximité car la femelle ne s'éloignera jamais beaucoup de ses petits. L'entrée de la tanière ne permet que le passage d'un loup : la louve en gestation. Lorsqu'elle mettra bas, 5 à 14 louveteaux verront le jour mais la moyenne est de 6. Le loup et la louve ont des petits une fois par an.

6/Les louveteaux

Comme toutes les espèces nidicoles, les louveteaux naissent aveugles et sourds, avec les oreilles pendantes. Ils ne pèsent que 500 grammes ; ils ouvriront les yeux vers l'âge de deux semaines et entendront encore une semaine après. Lorsqu'ils ouvrent les yeux, ceux-ci sont bleus mais perdront rapidement cette teinte pour prendre la couleur foncé du brun- jaune. La louve qui a mis bas ne part pas chasser en général. Elle reste pour protéger, laver ses petits.

A l'âge de deux semaines, les petits sont aptes à se déplacer. Et une semaine après, ils quittent la tanière afin de connaître les alentours de la tanière et le reste de la meute. Les louveteaux ne sont pas seulement élevés par leurs parents, mais également par l'ensemble de la meute. En observant les adultes, les louveteaux apprennent très vite le langage de la meute. A 9 mois, ils connaissent déjà les mimiques et postures qui leur permettent de communiquer avec les autres loups.

A partir de 2 mois, les adultes donnent aux louveteaux affamés de la viande qu'ils ont déjà mâchée. Ils leur apportent aussi de petites proies. En jouant avec elles, les louveteaux apprennent les gestes de la chasse.

Vers cet âge là, la meute amène les louveteaux vers le point de rendez vous, un lieu plus découvert que là où ils sont nés, où ils grandiront jusqu'à 6 mois. Ils atteindront leur taille adulte à l'âge de un an.

La plupart des jeunes loups quitteront la meute vers 2 ans, parfois plus tôt, tandis que certains y resteront jusqu'à 5 ans.

C/ LA GESTION DE SON TERRITOIRE

1/Le territoire

Les loups préfèrent les espaces boisés mais ils occupent également les toundras, du moment que l'environnement leur offre assez de cachettes, ils pourront s'y adapter.

Chaque meute occupe un territoire, un espace plus ou moins grand, pouvant aller de 50 à 2 500 km^2, selon les régions et l'abondance du gibier. Le territoire doit compter assez de proies pour nourrir toute la meute, un point d'eau pour boire et des endroits pour se reposer et installer la tanière. Les loups marquent leur territoire en y déposant leurs besoins et le défendent contre les autres loups. Ce territoire est

compris dans un "espace vital" plus grand, où les loups s'aventurent aussi pour chasser.

Le plus souvent, le loup se déplace au trot. En une nuit, il peut parcourir jusqu'à 60 km. Une meute peut quitter son territoire au bout de quelques années et s'installer dans une autre si la nourriture manque.

Le loup arpente son territoire à la recherche des proies à chasser. Les loups marchent en file indienne, à la queue leu leu (leu veut dire loup au Moyen Age), en posant les pattes dans les empreintes du loup précédent. Ainsi, ils se fatiguent moins, surtout quand ils marchent dans la neige. C'est à l'aube et au crépuscule qu'ils sont le plus actifs.

Les loups vivent groupés et passent environ la moitié de leur temps à dormir, un tiers à se déplacer pour chasser, et le reste à manger et à jouer. Quand vient l'heure du repos, ils s'endorment les uns contre les autres. Pour avoir chaud, le loup ramène sa queue sur son museau.

2/ Le marquage

Chaque meute possède son propre territoire de chasse, qu'elle parcourt à la recherche de proies. Les loups peuvent parfois faire 65 à 95 km dans la journée pour chercher leur nourriture. Cependant, la plupart du temps, ils n'ont pas besoin de couvrir une telle distance pour trouver quelque chose à manger. Lorsqu'ils ont un territoire, les loups passent moins de temps à se battre contre les autres meutes, et ils ont donc plus de temps pour élever leurs petits et chasser. Les loups balisent leur piste en urinant et en déféquant pour en marquer les limites.

3/ La chasse

Les loups sont un modèle de travail en équipe. Lorsqu'ils partent chasser, ils sont unis et soudés, coordonnés. Ainsi, les proies qu'ils chassent peuvent être plus grandes que ne pourrait le faire un loup seul.

Les loups ont toujours le même *modus operandi* : ils encerclent leurs victimes, se cachant derrière les buissons et attaquant après parfois de longues heures d'attentes afin de repérer le plus faible animal d'une bande.

Une autre technique a été décrite : la chasse en file indienne. Elle serait surtout pour épuiser leurs proies sur de longues distances : le premier loup, fatigué,

laisserait sa place au second pour mener la meute et irait en dernière position de la file afin de se reposer.

Les loups ne réussissent pas toujours à attraper les proies qu'ils poursuivent. En fait, ils laissent s'échapper plus d'animaux qu'ils n'en attrapent. Si la proie est capable de résister, les loups la laisseront souvent partir. Un loup mange environ 2 à 4 kg de viande par jour, selon sa taille, mais il peut engloutir 8 à 10 kg de viande en un seul repas et jeûner pendant une semaine. S'il s'agit d'une grosse proie, les loups en enterrent une partie dans des cachettes. Ils y reviendront afin de prendre de la nourriture pour les petits. Un repas peut durer de 20 minutes à une heure.

Parfois, les loups s'attaquent aussi aux animaux domestiques (troupeaux de moutons, chèvres). Près des villes, ils fouillent les poubelles. Les loups poursuivent de préférence des animaux malades, blessés ou affaiblis qu'ils ont plus de chances d'attraper.

Ils jouent le rôle de régulateur des proies : ils tuent les plus faibles, les plus malades entretenant les troupeaux sains à l'inverse des chasseurs humains qui tuent le plus souvent les plus beaux animaux et laissent ainsi derrière eux une nature déséquilibrée, avec des animaux appauvris et leurs maladies qui se développent sur toute la faune locale.

4/Les proies

Les loups chassent toutes sorte de proies, des petites aux grandes. Les grandes sont souvent pour les jours fastes. En période de disette, ils se rabattent sur le petit gibier comme les mulots, mais afin de se rassasier correctement ils en mangent une grande quantité. Quand ils ont vraiment du mal à trouver de la nourriture, ils peuvent manger des souris et des insectes. Les petites proies sont surtout utilisées pour la nourriture des louveteaux : les jeunes loups, lorsque la nourriture manque, les chassent pour eux.

Mais leurs proies de prédilection restent le gros gibier tel les chamois, les élans, les cerfs. Les loups n'ont pas peur de s'attaquer à plus gros qu'eux, ils ont la puissance du nombre pour eux. Mais ces animaux là peuvent se défendre présentant souvent des défenses ou des bois, qui peuvent transpercer voir briser les os de leurs assaillants. La chasse redevient ainsi équitable, chacun ayant ses armes.

Les loups peuvent atteindre une vitesse de 50 km/h à 65km/h en vitesse de pointe, mais s'ils n'ont pas réussi à attraper leur proie au bout de 9 km, ils abandonnent généralement la poursuite.

Nous pouvons donc le voir, la peur du loup se base tout de même sur des faits réels : attaques sur l'homme mais surtout sur le bétail, gagne pain pour de nombreux paysans et agriculteurs. Mais aussi sur sa morphologie et ses caractéristiques : ses yeux jaunes qui luisent dans la nuit, sa discrétion lorsqu'il ne veut pas se faire entendre, ses dents...Cependant, du loup réel vivant dans nos contrées, on ne connaîtra jamais, au mieux, que les indices et les empreintes qu'il laisse derrière lui. Le loup vivant dans une Europe profondément humanisée est un animal furtif, discret, presque toujours invisible, sur lequel le savoir que l'on projette est d'abord construit à partir d'observations conduites dans des pays vides d'hommes comme le Grand Nord Canadien.

Mais finalement, l'Homme et le loup ont de nombreux points communs : la vie en société pour les deux espèces sont régies par des codes, l'élevage des petits, un territoire également. C'est sans doute plus pour cette ressemblance que pour les différences que le loup est haï et chassé : il devient ainsi un compétiteur trop important, les deux se trouvant en haut de la chaîne alimentaire.

IV/ LA REINTRODUCTION DU LOUP DANS LES ALPES EN 1992 : SES CONSEQUENCES

A partir des années 60, la vision que l'on a du loup commence à changer, grâce à la vision scientifique. Et plus il est étudié, plus on le comprend et moins il devient effrayant. Mais peut être l'a-t-on pris en pitié par culpabilité, ou par son absence dans nos contrés tout simplement. C'est pourquoi des problèmes se sont posés lors de sa réintroduction. Qu'elle soit naturelle ou non, la question fait toujours débat. En effet, les enjeux sont différents.

Aujourd'hui toutes les conditions permettant cette réintroduction sont réunies : l'exode rural et la déprise des terrains agricoles laissent la place au développement d'espaces boisés, si chers au loup. L'encadrement de la chasse a également permis une meilleure gestion des grands herbivores sauvages. De plus,

l'opinion publique a montré à travers plusieurs sondages qu'elle se montrait globalement favorable à la réinstallation durable non seulement des loups mais également des autres grands prédateurs que sont les lynx et les ours sur nos territoires. La récente ascension de la conscience environnementale a porté la population à souhaiter la pérennisation de leur installation au sein du territoire européen. Cette volonté, qui s'appuie sur une nécessité exprimée par les divers spécialistes de la question, s'est illustrée au travers d'instruments juridiques et de manifestations internationales. Actuellement, les loups se sont réimplantés non seulement dans le Mercantour et dans les Alpes mais également dans le Massif Central, le Jura et les Pyrénées.

Cependant, ce désir de renouer avec une nature sauvage n'est pas partagé par tous. Parmi les principaux opposants à ce retour au sauvage se trouvent les éleveurs et les chasseurs. Le retour du loup relève d'une crise sociale bien plus que d'une crise écologique. Il ne s'agit pas d'un conflit entre des hommes et des loups, il s'agit d'un conflit entre des hommes et des hommes, conflit se cristallisant autour d'un loup dont le retour, fût-il « naturel », a été socialement construit et accompagné sur un territoire qui n'était pas vierge.

Après une cinquantaine d'année d'absence, les bergers et l'agriculture ont pris leurs aises et ont ainsi développés de nouvelles techniques pastorales, délaissant les pratiques ancestrales, adaptées à la présence de ce prédateur.

Depuis son retour, le loup a été accusé de la mort de plus de 5 000 victimes animales. Les moyens de protection à mettre en œuvre coûtent cher également. Un budget doit aussi être investi dans la recherche. Si le coût du retour du loup représente peu de choses pour l'Etat français, il se paye parfois très cher pour les éleveurs qui exercent dans une "zone à loups". Mais c'est bien à l'Etat qu'il revient de prendre en charge ces coûts. Le retour du loup en France a un prix qui ne peut être payé par les seuls éleveurs. Les exemples de l'Italie et de l'Espagne montrent que la France pourrait même rentrer dans ses frais en faisant du loup un label pour les produits locaux et une attraction touristique.

A/ UNE REINTRODUCTION NATURELLE ?

Il y a seulement vingt ans, ce qui fait une très courte génération humaine, on prenait l'arrivée des loups dans les Alpes pour de la science-fiction.

Officiellement, les loups sont arrivés dans les Alpes françaises en novembre 1992. Bien des indices donnent cependant à penser qu'ils étaient là, au moins épisodiquement, depuis plusieurs années ; c'est dans le parc de Mercantour en novembre 91 que deux gardes ont surpris deux silhouettes furtives. "Ce sont des loups!" Le parc décide par la suite, de garder le silence pour les protéger. Après un an d'observation, ils annoncent la nouvelle à la presse. En fait on pense qu'ils n'étaient probablement plus très éloignés de la frontière franco-italienne depuis 1984.

Lors de l'écrit de la convention de Berne de 1979, qui protège toute population d'animaux sauvages, avant même son arrivée sur nos frontières, le loup devient une espèce protégée. Il est protégé également par la directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992 relative à la conservation des habitats naturels ainsi que de la flore et de la faune sauvage (directive « Habitats »). Mais cette convention ne s'applique que si les animaux sont venus d'eux-mêmes et n'ont pas été réintroduits par la main de l'Homme. Or, c'est ici que le bât blesse, les deux camps opposant les pro-loups contre ceux que leur présence gêne. En effet, les éleveurs affirment aujourd'hui que les loups auraient été réintroduits par des « écolo-citadins ». Ils seraient ainsi habilités à réclamer en Cour de Justice Internationale le respect des closes, et dans le cas contraire la destruction ou la mise en parc animalier de ces prédateurs nouvellement revenus.

Le rapport de Pierre Bracque, inspecteur général de l'agriculture en février 1999, rapporte, officiellement, les circonstances de son apparition : « En Italie, malgré la chasse qui lui est faite, le loup parvient à subsister. Menacé d'extinction dans les années 1970 quand seule reste une centaine d'individus cantonnés au centre et au sud de l'Apennin, il doit sa survie à deux éléments :

- un statut d'espèce protégée et l'interdiction d'utiliser des appâts empoisonnés en 1976 ;

- une bonne disponibilité des ressources alimentaires, une désertification progressive du monde rural et une augmentation du couvert forestier.

Depuis vingt ans, le loup a donc colonisé progressivement la chaîne de l'Apennin sur laquelle il était autrefois. En 1982, il est présent en Calabre, Basilicate, Campanie, Molise, dans les Abruzzes, le Latium, les Marches et en Toscane.

Entre 1986 et 1988, la population de loups présente aux alentours de Gênes entre en phase de recolonisation et pénètre le parc frontalier d'Alte Valle Dalle Peso.

Recensé en 1991 dans le Piémont, le loup franchit les Alpes en 1992 et se trouve désormais sur le versant français des Alpes méridionales. Un couple est, en effet, aperçu à cette date dans la zone centrale du Parc du Mercantour, dans le département des Alpes-Maritimes.

Depuis, le loup a entamé la recolonisation de territoires français."

Cependant, la thèse du rôle de la main de l'homme dans sa réapparition ne disparaît pas et de nombreuses lettres sont encore aujourd'hui envoyées au ministère de l'Agriculture. Ainsi, afin de calmer les deux camps, le ministère a autorisé le prélèvement de quatre loups pendant un an.

Pour une fois, la décision politique unit les deux camps : ils sont mécontents. Pour les uns, prélever les loups reste un meurtre et pour les autres, ils trouvent ridicule de tuer seulement quatre loups.

Cette réintroduction pose un réel problème même au sein des personnes que sa réapparition ravit. En effet, il y a deux possibilités de réagir face à cette situation : gérer la population de loup ou au contraire, laisser la nature le faire. La première veut ainsi garder le contrôle sur la pression lupine en éliminant une partie d'individus ci ceux-ci dépassent un quota au préalable fixé. C'est une situation diplomatique se tenant à cheval entre les pros et anti-loups, et qui est souvent choisie par le gouvernement, puisqu'en effet, ce quota tiendrait compte des saccages et des dégâts que pourraient entrainer les meutes.

Mais que la réintroduction soit naturelle ou anthropique, une chose est sûre, le loup est de retour. Il va donc falloir interagir avec lui.

B/ SON ACCUEIL PAR LA POPULATION AGRICULTRICE

Comme nous l'avons vu plus tôt, son retour ne réjouit pas. Bien entendu, il y en a certains que cela ne dérange pas, mais la plupart de la population se bat encore aujourd'hui contre l'installation de l'animal.

1/ L'agriculture en zone de réapparition

Une forte présence agricultrice caractérise le massif alpin, et ce pour toutes les espèces confondues. On dénombre des vaches laitières, surtout au nord, pour près de 5000 éleveurs. Les chèvres sont également élevées, pour le lait essentiellement et on compte environ 1000 élevages, répartis uniformément sur tout le territoire. Vient

ensuite l'élevage ovin, celui qui est le plus concerné. 3000 exploitations sont ainsi implantées dans le massif mais préférentiellement dans le sud, avec plus de 760 000 brebis. Dans les Alpes, le cheptel ovin représente 10% du cheptel national : c'est un des principaux bassins de production ovine française. C'est le bassin qui maintient le mieux son activité malgré le contexte de forte baisse au niveau national : les régions PACA et Rhône-Alpes sont les seules à avoir des effectifs stables depuis 25 ans ; cette stabilité est permise par la diminution du nombre d'éleveurs tout en ayant une augmentation de l'effectif moyen dans les cheptels, qui dépasse le double de la moyenne nationale (150 brebis en moyenne contre 330 dans les Alpes du Sud en 2006). La surface utilisée par cet élevage est énorme : dans la région Provence Alpes Côte d'Azur, la Surface Agricole Utile (SAU) utilisée par le pastoralisme est de 650 000ha dont 380 000 ha d'alpage et 270 000 ha de parcours.

Resituons-nous dans le contexte de vie des agriculteurs. Le loup a disparu depuis environ une centaine d'années. Les contraintes associées à sa présence, c'est-à-dire surveillance continue du bétail, mesure de dissuasion contre les prédateurs....tout ça est une perte de temps et d'argent en son absence : plus rien désormais ne menace le gagne pain de ces personnes. Il convient donc de les abandonner. L'agriculture du XXème siècle se base donc sur la sortie du bétail aux beaux jours et une surveillance minimum : conduite du troupeau au pâturage le matin et récupération le soir, et sortie les douze mois de l'année pour les troupeaux méditerranéens. Les chiens de bergers ne sont même plus obligatoires. Et l'agriculteur observe de temps en temps son bétail à l'aide de jumelles, pour voir si tout se passe bien. En 1992, on parle du retour du loup : une panique s'installe, comment se protéger contre lui ? Dès 1993, l'Etat décide donc de mettre en place des mesures afin de le surveiller, de subventionner les dégâts qu'il pourrait commettre et ceci avec l'aide de la Commission Européenne au travers de deux programmes : LIFE (qui s'occupe de l'aspect financier)-NATURE. Cela avait pour but de concilier écologie et activité pastorale.

Très vite, de nombreuses pertes sont à déplorer, de nombreuses imputables aux chiens errants, mais soyons honnêtes, d'autres aux loups. Comme l'exemple d'un loup dans les Vosges (en effet son expansion atteint dorénavant les Vosges et le Jura, nous le verrons dans une autre partie) a qui on impute le massacre de 44 moutons, un veau, une génisse et une pouliche en 8 mois. Après de nombreuses chasses, il est abattu. Certains disent qu'il était l'archétype d'un loup domestiqué que l'on aurait abandonné puisque que quelques mois avant cet hécatombe, il avait posé pour la caméra d'un naturaliste amateur, ce qu'un loup sauvage ne ferait jamais, du moins pas de si près. Ainsi, même si les éleveurs attestent qu'un loup a créé des dommages,

des excuses sont toujours trouvées pour blanchir ce prédateur. Les éleveurs se sentent lésés et un climat de suspicion, de méfiance et d'hostilité se créé ainsi entre le gouvernement et les agriculteurs ainsi qu'entre ces derniers et les écologistes

Les éleveurs ont observé deux types d'attaques, aussi bien de jour comme de nuit : certaines discrètes, furtives qui permettent d'isoler une brebis et de l'égorger ou de l'amener ailleurs et d'autres frontales, agressives qui dispersent le troupeau. Ce sont encore eux qui sont enclins à apercevoir le plus souvent le loup ; visions qui restent rares et fugitives, même si les attaques diurnes sous les yeux du berger se font de plus en plus fréquentes, les troupeaux étant mieux protégés la nuit. Ils assistent ainsi à des dérangements nocturnes du troupeau, retrouvent des carcasses égorgées au petit matin, des animaux disparus suite à une attaque, au stress du troupeau lorsqu'il est souvent approché, et cela entraine des agnelages plus irréguliers. Les chiens errants ? Les éleveurs ne veulent pas en entendre parler : les chiens errants étaient là avant les loups, créant des prélèvements ponctuels et jamais ils n'ont eu autant de pertes. C'est ce qu'ils avancent. Mais si le loup est presque toujours montré du doigt, les chiens errants sont, 100 fois plus souvent (selon France Nature Environnement), les véritables responsables.

La filière de la viande ne se porte pas très bien en France depuis quelques années, et la réapparition du loup n'est pas là pour arranger les choses. Elle s'avère une activité très peu rentable avec environ 80% des revenus des éleveurs provenant des subventions. Elle est soumise à la pression des marchés notamment ceux Néo-Zélandais, et à l'incohérence de la Politique Agricole Commune : ainsi, pour réduire les frais, les cheptels augmentent mais sont de moins en moins gardés et restent jusqu'à dix mois en pâturage dans les Alpes du Sud. C'est peut être pourquoi les éleveurs, et notamment les éleveurs du Mercantour, demandent des subventions de plus en plus importantes et que le retour de ce prédateur dans notre territoire pose autant de problèmes, alors qu'il y est en quantité moindre que dans les pays limitrophes. « Il y a 600 loups en Italie et tout va bien ; il y a 2000 loups en Espagne et l'élevage ovin y est florissant ; rien qu'au Québec, il y a 8000 loups et personne n'en parle. Que se passe-t-il en France avec 20 loups ? » déclare Benoît Ayotte, spécialiste canadien du loup. Ce même phénomène de cohabitation « pacifiste » est à noter au sein même de l'Europe centrale et orientale. De plus, pour les «amoureux » du fauve, des divergences entre le nombre de loup et le nombre de brebis tués selon les régions créent un élément de suspicion : dans les Hautes-Alpes, il y aurait 9 loups et environ 543 brebis tuées en 1998, 97 en 2001. En comparaison, dans le Mercantour, pour 13 loups établis, on recenserait plus de 1100 brebis victimes de leurs crocs en 2001. Pour des défenseurs du loup, l'animal ne serait qu'une excuse pour les éleveurs

afin de récupérer de l'argent auprès du Gouvernement, car leurs revenus seraient insuffisants en cette période de crise. C'est pourquoi lors d'attaques des cheptels ovins, suspectées imputables au loup, une expertise est toujours effectuée.

2/ Mesures de protections

Suite à l'arrivée de ce gêneur, des moyens de protection ont dus vite être mis en place, soit inventés grâce à notre technologie, soit empruntés à la vie pastorale des temps où le loup côtoyait l'homme. Cependant, ils rajoutent de nombreuses contraintes à la vie déjà difficile des agriculteurs, le coût étant modeste car subventionné par l'Etat et l'Union Européenne via le programme « life-loup » ou un peu plus cher quand ils utilisent leurs fonds propres. Il y a donc l'utilisation des chiens de troupeaux, les filets électrifiés lors de pâturage nocturne, de même que les cabanes, et enfin les aides-bergers.

a/ Les chiens de berger

Ils ont été remis au goût du jour par l'étude des moyens de protection du Moyen-âge. A cette époque, il était pratiquement impossible de posséder un troupeau sans chien de garde. Ils étaient très efficaces pour dissuader le loup de s'approcher d'un troupeau. Ils ont donc été réintroduits au sein du cheptel et demeurent le moyen de protection le plus efficace.

Plusieurs races sont à disposition : le berger d'Anatolie, le berger de Maremme et Abruzzes, le mâtin espagnol, le dogue du Tibet ou, le plus utilisé dans le Parc du Mercantour : le montagne des Pyrénées ou Patou. Ces sont tous des chiens de forte corpulence, tous types confondus, ils font entre 65 et 80 centimètres au garrot et font à peu près tous partie du groupe des molossoïdes (le berger des Maremmes et Abruzzes mis à part). Lorsqu'on lit leurs fiches de standards (site société Centrale Canine), leurs histoires font toutes appel à du gardiennage de troupeau. Lorsqu'ils sont bien dressés, ils ne laissent pénétrer aucun intrus près du troupeau. Ce qui peut être un avantage comme un inconvénient car de nombreux problèmes ont déjà été rencontrés. Ainsi, les chiens pouvaient se montrer menaçants à l'égard de touristes se rapprochant trop près de leurs ouailles.

De plus, les éleveurs ne voient pas toujours d'un bon œil cette aide particulière. Ils se qualifient d'éleveurs et non « d'éleveurs de chien », car pour que ceux-ci soient efficaces, il faut qu'ils soient élevés au sein du troupeau. Les brebis,

elles non plus n'y sont plus habituées : il n'est pas rare de les voir se défendre contre leur « protecteur » en lui donnant des coups de têtes. Mais, plus grave, le stress que cela induit sur elles peut provoquer des avortements et des baisses de production comptables en kilogrammes de viande selon les éleveurs, chose que l'on impute également au loup. Alors pourquoi prendre une mesure de protection qui induit les mêmes problèmes que la chose dont on veut se protéger ? Quel est l'avantage ?

Ces chiens coûtent en moyenne entre 450 euros à l'achat et 1000 euros par an en soin à l'agriculteur, subventionnés s'ils se sont mis d'accord avec l'Etat et leur plan « life-loup ». Un gardien à quatre pattes est nécessaire dés lors que l'agriculteur possède plus de 200 brebis, mais en pratique, les éleveurs se contentent d'un chien pour 1000 brebis.

b/ Les filets de contention

Ce sont des filets électrifiés qui permettent de créer un enclos pour la nuit, afin de parquer les bêtes et qu'elles ne s'égaient dans la nature. Cela a pour but de faciliter la surveillance des troupeaux pendant la nuit lors de pâturages estivaux. Selon les spécialistes, ils ne peuvent être utilisés seuls : ils sont un moyen complémentaire de protection, avec le gardiennage par un chien de berger. De nombreux problèmes se posent lors de son utilisation : tout premièrement les lieux ne sont pas propices à la pose de barrière ; le terrain est rocailleux et en pente.

L'estive est normalement un moment où les moutons goûtent à la liberté, et ceci se répercute selon les éleveurs sur leur production, non seulement sur la qualité mais aussi sur la quantité. Or, le parcage, même s'il est nocturne, empêche ce principe et est une contrainte majeure pour le berger : il lui faut environ 2 h le soir pour planter ses piquets et regrouper ses brebis, et 1h le matin pour les disperser. Pendant ce temps, les brebis ne mangent pas et au contraire se dépensent. Cela se solde par un amaigrissement évalué à 3 ou 4 kilos par agneau. Pour les éleveurs, cela constitue un manque à gagner : sachant que l'agneau se vend à environ 2 € 50 le kilo, sur des troupeaux de plusieurs centaines d'agneaux, la perte financière est lourde.

De plus, s'il a plu et que le terrain est pluvieux, les brebis pataugent dans la boue et peuvent ainsi souffrir du piétin. Les éleveurs avancent donc le bien-être animal contre les filets. Egalement, ces parcs ne permettent pas aux brebis de paître pendant la nuit, et de jour, des mesures plus interventionnistes sont nécessaires et dérangent les animaux. Il faut aussi choisir entre protéger le troupeau de façon correcte ou assurer le bon état de la montagne : de nombreuses zones « à risques »,

c'est-à-dire pentues, difficiles à protéger lors de parcage, sont laissées à l'abandon et , au contraire, les autres zones subissent une trop forte exploitation. La production de déjections dans une zone limitée n'est pas non plus à négliger : elle peut entraîner des problèmes environnementaux et sanitaires importants, tels que la pollution des nappes phréatiques, d'autant plus que les cabanes pastorales se tiennent nécessairement près d'un point d'eau. « Les apports d'azote par le troupeau en parc de nuit représentent 130 unités par an sur 20 ha d'alpages pour un troupeau de 1600 ovins et une durée d'estive de 100 jours» selon des études menées par l'Etat.

Enfin, c'est du matériel en plus qu'il faut porter, qui est lourd et encombrant et qui n'empêche pas les loups de pénétrer dans ce parc improvisé. Cela sert juste à cantonner les brebis.

Il existe deux types de barrières que l'on peut mettre en place : la clôture en fil de fer traditionnelle, qui pour dissuader le loup de pénétrer dans le parc devrait mesurer entre 1,8 et 2,1 mètres avec des fils de barbelés entre, ou la clôture électrique avec des fils bien en tension et surtout avec un entretien satisfaisant.

La clôture électrique est en moyen très dissuasif, mais il nécessite de nombreux fils, entrelacés afin de créer un maillage serré (jusqu'à 9 fils, avec un fil notamment près du sol afin de décourager les prédateurs de creuser). Une tension de 3000 volts est requise mais il est préférable de prendre jusqu'à 5000 volts, surtout si le parc est grand.

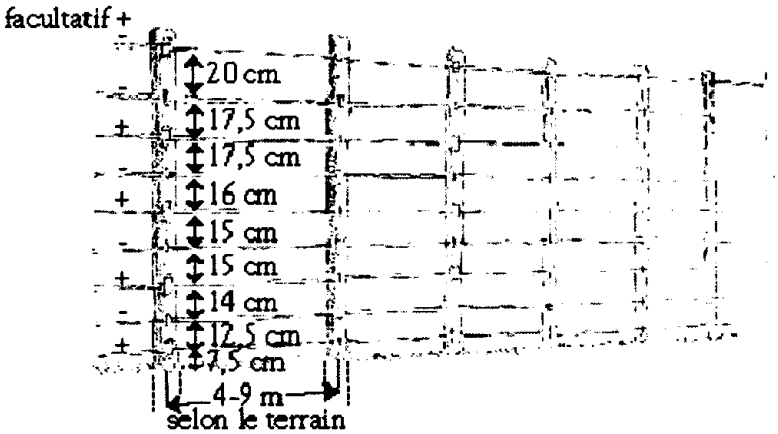

Photo 8 : Clôture électrique avec neuf fils de fer. Vue de l'intérieur du pâturage, cette clôture électrique est conçue pour protéger les moutons des prédateurs, pour les pâturages aux alentours de la ferme. Source : http://www.loup.org/spip/La-protection-des-troupeaux,056.html

Lorsque l'on fait les filets de contention, il faut préférer les fils de métal en réseaux.

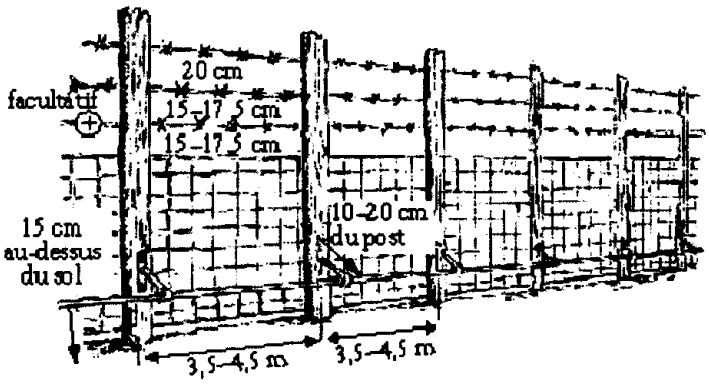

Photo 9 : Clôture électrique traditionnelle pour les moutons. Vue de l'extérieur du pâturage, cette clôture en fils de métal en réseaux est modifiée pour être électrifiée. Source : http://www.loup.org/spip/La-protection-des-troupeaux,056.html

c/ La cabane pastorale

C'est un abri qui va héberger l'éleveur lors de la nuit. Elle peut être construite sur un pâturage à la simple demande de l'éleveur. Mais l'inconvénient majeur est qu'elle est trop petite : sept mètre carré permettent à peine au berger d'être à l'abri après avoir entreposé le matériel nécessaire au fonctionnement des filets de contention et la nourriture du chien de berger. Ainsi, il est à l'abri mais pas forcément dans des conditions confortables. Or, déjà sa vie devient plus difficile du fait de cette surveillance permanente, si en plus il n'est pas à l'aise, cela devient vite invivable.

Dans les alpages, de nombreuses cabanes sont nécessaires pour multiplier les couchages, mais également l'agrandissement de celles-ci permettant d'accueillir au moins deux personnes.

En pratique, les éleveurs le font au printemps mais à l'arrivée des beaux jours, ils laissent leur troupeau sans surveillance durant la nuit, notamment si les fréquences des attaques diminuent, mais se tenant toujours prêts à revenir si des loups se montrent.

d/ les aides-bergers

Comme leur nom l'indique, ils sont là pour soulager l'éleveur d'une certaine quantité de travail. En effet, ces moyens de protection augmentent le temps où il s'occupe de son bétail, et cela entraîne le délaissement de sa famille.

Encore une fois, ce n'est pas une recette miracle : la plupart sont payés très voire trop modestement par le programme « life », et ils doivent être hébergés, nourris et pris en charge par l'éleveur qui en a fait la demande. Bref, un coût

supplémentaire pour une vie déjà difficile. De plus la plupart ne sont pas vraiment qualifiés, c'est alors à l'agriculteur de le former, contrainte qui s'ajoutent déjà aux nombreuses autres.

e/ Le bilan sur ces mesures

Ce type de compromis a permis de faire baisser la prédation des troupeaux à un niveau sinon nul, du moins acceptable. Cependant, malgré toutes ces mesures, le « risque zéro » n'existe pas. De nombreuses brebis se font encore attraper et dévorer par le loup, les chiens errants ou d'autres prédateurs. Ce n'est pas faute des éleveurs qui essaient d'adapter, d'ajuster leurs moyens de protection au lieu et à la probabilité de risque, en fonction de leurs moyens, de ce qu'on leur offre et leur temps. Il a donc été prévu de pouvoir, en cas d'échec malgré ces mesures, tirer un loup. L'amputation d'un membre au sein de la meute n'a pas vraiment de grandes conséquences, mais en autorisant ceci, le Gouvernement espère éduquer le loup par peur du bruit du coup de feu ou de la mort: s'approcher du bétail peut entraîner de lourdes conséquences. Cette autorisation n'enchante ni les défenseurs du loup ni ses détracteurs : pour les uns il est inenvisageable de tuer une espèce protégée par la Convention de Berne et pour l'autre, ne tuer qu'un loup équivaut à ne rien faire.

3/ La réponse des éleveurs

On ne peut oublier ou mépriser les agriculteurs qui, eux, sont en contact direct avec le loup. Il faut prendre en compte leurs attentes, leurs besoins au risque de voir se développer de plus en plus de braconnage, ce qui, est déjà une réalité. Des jugements pour empoisonnement de loups et de louveteaux ont déjà été rendus, et les éleveurs coupables sont repartis avec des amendes avec sursis. Le premier, Christian Poguntke, a reconnu les faits. Il faut dire que celui-ci ne s'est jamais caché de ces méfaits puisqu'il avait exhibé la tête d'un jeune loup empoisonné à l'entrée de sa propriété. Le second, Joël Sic, a nié avoir jamais utilisé du poison. Mais le cadavre de mouton badigeonné de strychnine qui a été découvert sur son alpage ne laisse pas place à beaucoup de doute. Pour les défenseurs du loup, une amende de 750 euros n'est pas suffisante pour faire un exemple et encourage au contraire de nouveaux débordements.

Au-delà de la création de discordances, le loup devient un problème politique, à tel point que le Parc du Mercantour qui a vu le premier son retour, ne souhaite qu'une chose, officieusement, c'est que le prédateur s'en aille. *« La question est devenue purement politique et le parc ne mène plus depuis des années aucune action*

de protection. En cas de problème, on indemnise pour ne pas avoir de problème avec la préfecture, Paris, ou la presse. Le rêve à peine secret de la direction, c'est que le loup fiche le camp du Mercantour par n'importe quel moyen.» rapporte NICOLINO, journaliste du magazine Terre Sauvage en 2003, après avoir interviewé, non sans difficulté, un des gardes du parc, tout en lui promettant l'anonymat.

C/LES SUBVENTIONS ALLOUEES ET LES AIDES GOUVERNEMENTALES

Nous l'avons vu plus haut, des subventions peuvent être données pour les éleveurs acceptant d'utiliser les moyens de protection de leur troupeau. Dans ces subventions sont prises en compte le temps de travail supplémentaire des éleveurs : en alpage, on a compté environ 7 heures par jour pour une durée moyenne de 115jours, avec un aide-berger, pour les troupeaux de plus de 2000 têtes, conduites en un seul lot. En exploitation par contre, la durée supplémentaire est plus courte car moins contraignante : entre 2 et 5 heures par jour pour une durée environ de pâturage de 178 jours. Mais ces derniers résultats concernent des troupeaux plus petits ne comptant pas plus de 400 bêtes conduites en deux lots : alors, le temps de protection est considérablement augmenté. Le maintien de ces subventions est nécessaire si l'on veut voir encore coexister le loup et les élevages ovins, car même si leur temps et leur contraintes s'alourdissent, les éleveurs seront tout de même payés. C'est pourquoi, en plus de cette subvention « à la contrainte », l'Etat français a décider d'indemniser systématiquement les dégâts des grands prédateurs (ours, lynx, loup).

Cette indemnisation peut être perçue dès lors qu'une attaque d'un cheptel a été déclarée, si possible dans les 48 heures suivantes. Des experts sont alors envoyés afin de recueillir des informations : les caractéristiques de l'attaque, l'état de la victime...afin de déterminer si cette attaque est imputable au loup ; dans tous les cas, on déclare l'attaque comme telle mais les experts sont là pour infirmer ou confirmer cette affirmation. Lorsqu'il y a doute, cela profite à l'éleveur car il est tout de même indemnisé pour toutes ses victimes comme découlant de l'attaque du loup.

Comme pour les dégâts d'ours ou de lynx, les indemnisations "loup" couvrent les pertes directes selon un barème établi (victimes tuées ou blessées) : elles prennent en charge la valeur de remplacement des animaux, c'est-à-dire le prix d'achat d'un animal vivant de même catégorie.

Les attaques de loup ont un impact plus fort sur les troupeaux : l'odeur et le mode d'attaque peuvent provoquer un stress important du troupeau, susceptible de générer des avortements, un arrêt de la lactation, une moins bonne prise de poids des animaux et la dispersion du troupeau (risques de dérochement et de disparition de certains animaux). Aussi, l'indemnisation des attaques de loup inclut un forfait de compensation des pertes indirectes et la prise en charge des animaux disparus à hauteur de 15% des pertes directes. En 2010, le montant des indemnisations s'élève au total à **1 157 408,46 €**

PACA	**Rhône-Alpes**	**Languedoc-Roussillon**	**Franche-Comté**	**Midi-Pyrénées**
Hautes-Alpes 166 477,03 €	**Drôme** 74 079,20 €	**Pyrénées Orientales** 966,60 €	**Jura** 408,40 €	**Ariège** 355 €
Var 141 215,91 €	**Savoie** 114 485,74 €			
Vaucluse 0 €	**Isère** 46 371,73 €			
Alpes de Haute Provence 222 606,73 €	**Haute-Savoie** 20 282,18 €			
Alpes-Maritimes 370 159,94 €				

Tableau 2 : Montant des indemnisations des dégâts au titre du loup en 2010 (http://www.loup.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique31)

Montants des indemnisations	2004*	2005	2006	2007	2008	2009**
Ain	0	882	0	7 195	0	0
Haute-Savoie	0	9 850	13 421	48 156	51 374	56 460
Savoie	62 339	154 000	144 646	190 582	147 148	125 351
Isère	30 338	58 312	35 781	46 799	29 625	59 384
Drôme	24 439	49 794	21 588	43 586	43 645	73 018
Hautes-Alpes	51 708	105 143	124 090	44 996	109 225	91 373
Alpes-de-Haute-Provence	114 770	168 806	96 079	96 935	109 211	108 321
Alpes-Maritimes	201 548	458 486	255 464	418 805	272 509	416 098
Var	9 114	10 377	11 491	8 365	31 840	107 766
Vaucluse	0	0	0	0	0	880
Jura	0	0	0	7 195	0	336
Pyrénées-Orientales	0	455	301	316	0	306
Total	**494 256**	**1 016 105**	**702 861**	**912 930**	**794 577**	**1 039 293**

* La forte augmentation observée entre 2004 et 2005 est due en partie à la revalorisation conséquente du barème en 2005
** La forte augmentation observée entre 2008 et 2009 est due en partie à la revalorisation conséquente du barème en 2009

Tableau 3 : Evolution du montant des indemnisations par département de 2004 à 2009
http://www.loup.developpement-durable.gouv.fr

L'indemnisation des dommages liés aux loups est constitué de trois éléments : les animaux tués, les animaux disparus et les pertes « indirectes » dues au stress (amaigrissement, anxiété, perte de production...). Lorsque l'animal n'est pas retrouvé, l'éleveur n'est pas indemnisé. Ces indemnisations sont révisées régulièrement en fonction de l'avis des éleveurs, afin d'être le plus proche de leurs besoins mais cette évaluation reste quand même difficile, notamment aux niveaux des pertes indirectes.

Pour les animaux tués : en France, l'argent provient du Fonds national pour la nature et l'environnement financé par le ministère de l'environnement : environ 100 euros par brebis tuée ou mortellement blessée, 82 euros pour un agneau et plus de 300 pour un bélier en 2005.

Pour les animaux disparus : l'évaluation reste elle aussi difficile car les animaux ne sont pas comptés après chaque attaque reliée au loup, et il existe d'autres causes de disparition. Le montant de cette indemnisation se base sur le montant des animaux tués : à 15-20% de cette indemnisation.

Pour les pertes indirectes, le calcul est plus compliqué. On donne tout d'abord quatre vingt centimes par bête constituant le troupeau attaqué, mais la base du troupeau est plafonnée à 300 têtes. Au delà, les quatre vingt centimes ne seront pas versés. Si le troupeau bénéficie de moyens de protections, une indemnisation supplémentaire s'ajoute à la dernière : quarante centimes d'euros par animal constituant le troupeau au-delà de 300 têtes. Et ici, il n'y a pas de plafond de taille de troupeau.

L'éleveur ne peut pas être indemnisé plus de 4 fois par an.

Mais comme l'argent rend certains avides, de nombreux débordements sont déjà notés de la part d'éleveurs frauduleux. Pour éviter ceci, des experts sont toujours appelés lors de déclaration d'attaques afin de déterminer si oui ou non, le loup y est pour quelque chose. Comme par exemple le cas d'un éleveur qui utilisait une mâchoire de loup pour simuler ses morsures sur les cadavres de son troupeau. Malheureusement pour lui, il a été déjoué car la mâchoire en question provenait d'un loup d'Amérique. En outre, les éleveurs se plaignent du délai d'expertise et souvent lorsque l'expertise conclue à l'attaque de chiens errants, les bergers contestent : l'indemnisation de « Life-Loup » est beaucoup plus rentable que celle versée lors d'attaques de chiens.

De plus, souvent, les indemnisations ne sont pas le remède miracle que l'on aimerait bien croire : si les spécialistes s'accordent à dire que les animaux victimes d'attaques sont indemnisés en général plus qu'à hauteur du prix que l'éleveur aurait pu en retirer à la vente, cela ne veut pas dire pour autant que les indemnités sont pour eux suffisantes. En effet, dans le cas où l'éleveur perd l'une de ses meilleures brebis - imaginons qu'elle lui donne deux beaux agneaux par an -, il lui sera très difficile, voire impossible, de retrouver une aussi bonne brebis avec l'indemnité. La nouvelle brebis pourrait ne lui donner qu'un seul agneau très faible chaque année. De plus, il arrive que de nouvelles têtes ne s'intègrent pas du tout au troupeau, de sorte que l'éleveur se retrouve avec des brebis isolées.

D/ACTUELLEMENT CE QU'IL EN EST

Pour la période 2004-2008, un plan d'action a été mis en place par les ministères de l'écologie et de l'agriculture pour pérenniser et assurer le futur de la cohabitation loup et activité pastorale : il visait à maintenir l'implantation du loup et son développement, à réduire les dommages aux troupeaux et à rechercher et créer des moyens de gestion des grands prédateurs plus économes. En effet, en pratique, les actions du plan loup se basaient sur un accompagnement des éleveurs (mise en

place de protections du troupeau, indemnisation...), un encadrement des modalités des tirs de prélèvements, un suivi rigoureux de l'espèce

1/ Les techniques pour les dénombrer

C'est le « Réseau Grands Carnivores Loup-Lynx » qui s'occupe de la gestion de la population des loups après une volonté de l'Etat de savoir combien de loup peuplait son territoire et son suivi. Ce réseau est lui-même piloté par L'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et par les directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF). Les correspondants, formés par l'ONCFS, sont désormais plus de 1000. Compte tenu de l'étude de la colonisation de nouveau territoire par le loup, un outil de suivi a été mis en conçu. Pour compter ces fauves, ils se basent sur plusieurs signes de sa présence puisque l'observer réellement est très difficile. Les loups sont dénombrés surtout en hiver, lorsque les effectifs ne sont pas modifiés par la dispersion, et en été pour l'évaluation de la reproduction.

Ils se basent donc sur ses déjections (fèces, urines), sur la découverte de poil ou de sang ou même de cadavres de loups, sur ses empreintes et les pistes qu'il laisse, les quelques rares fois où il est aperçu également, les hurlements qu'il peut pousser (surtout si il est provoqué : on imite le hurlement d'un loup et si le territoire est peuplé, la meute répond par un hurlement également, afin de défendre son territoire), et enfin les restes de proie. Tout ceci permet de d'évaluer à peu près le nombre de loups dans une zone. Les tests ADN sont également utilisés sur les déjections, les poils et le sang pour typer chaque individu : un tracé individuel est mis en place et l'effectif d'une population est alors estimé (effectif CMR) et aussi leurs mouvements.

Démographiquement parlant, on s'intéresse aux zones de présences permanentes (ZPP), à leur évolution et au nombre de ces espaces abritant une meute (au moins un couple de loup). Dans ces ZPP, on étudie le nombre de loups présents avec les effectifs EMR (effectif minimum retenus), puis on se base sur les CMR pour évaluer l'évolution de la population et de ses individus. Ainsi, on crée un pourcentage d'individus présent sur une même ZPP, plusieurs années de suite : ce qui permet de d'estimer le taux de survie annuel de ces prédateurs et la taille de la population.

Pour le côté géographique, la distribution de la population au sein du territoire, on se base sur l'évolution, au sein des communes, de la détection de loups et si leurs fréquences d'apparition sont fortes ou faibles : « détection dite "régulière"

si 3 indices ou plus sont validés au cours des 2 dernières années ; détection dite "occasionnelle" si moins de 3 indices durant cette même période ».

Il existe d'autres zones où on peut voir le loup, mise à part les ZPP : les zones de permanences temporaires (ZPT). Celles-ci sont les témoins des avancées de colonisation, le plus souvent créées par de jeunes adultes ayant décidés de quitter la meute.

Tous les indices démographiques et spatiaux récoltés permettent de calculer un taux d'accroissement des populations et ils sont refaits tous les ans. Mais ces techniques ont toutes leurs limites. Pour les effectifs EMR par exemple, on ne se base que sur la présence minimum de loups dans une ZPP uniquement : cela entraîne une sous évaluation d'une population de loup au sein d'une zone et donc à fortiori une sous évaluation de l'effectif global. En ce qui concerne les effectifs CMR, eux, ils représentent de façon assez juste la population, mais ils ne sont mis à jour qu'avec trois ans de retard (temps de récoltes des échantillons, durée des examens, comparaisons...). Un calcul d'extrapolation a donc été mis en place de façon temporaire:

CMR=2,3 EMR

2/ Le nombre de loups implantés

Le loup est une espèce classée Orange dans la liste des espèces menacées. Cette couleur correspond à la mention : « défavorable inadéquat (situation inquiétante mais réversible) ». La liste est basée sur trois critères : taux de déclin des effectifs d'une espèce donnée, étendue de son aire de distribution et nombre d'individus matures connus.

Pour la période 2004-2008, un plan d'action a été mis en place par les ministères de l'écologie et de l'agriculture pour pérenniser et assurer le futur de la cohabitation loup et activité pastorale : il visait à maintenir l'implantation du loup et son développement, à réduire les dommages aux troupeaux et à rechercher et créer des moyens de gestion des grands prédateurs plus économes. En effet, en pratique, les actions du plan loup se basaient sur un accompagnement des éleveurs (mise en place de protections du troupeau, indemnisation...), un encadrement des modalités des tirs de prélèvements, un suivi rigoureux de l'espèce.

La recolonisation du loup se porte bien. Son expansion n'est pas observée qu'en France mais également chez nos voisins, en Europe du Nord et du Sud en

raison de conditions favorables liées aux évolutions de l'occupation humaine des territoires, à la reforestation, à l'abondance des proies sauvages et à son statut d'espèce protégée. Elle est en constante hausse depuis 1992, depuis l'arrivée de ce premier couple. L'aire de distribution du prédateur s'est développé du sud vers le nord, avec la dispersion de proche en proche, mais aussi avec le cas d'individus qui ont traversé de nombreux paysages pour s'implanter loin de leur meute originelle. Ainsi l'aire de distribution a fortement augmenté : une croissance annuelle de 25% est observée. Le loup est aperçu dès 1997, dans le Massif Central, et dans le massif des Pyrénées Orientales depuis 1999. En 2006, il atteint la Lozère, le Gard et l'Aveyron en 2007 et le Cantal en 2008. Les zones où les loups se sont installés en permanence augmentent également : depuis 1993, la croissance de ces zones est environ de 22% par an, avec une croissance moindre dans la période 2000-2006 de 15%. Globalement on note un doublement de l'espace de ces zones tous les 5 ans.

Selon l'ONCFS, les effectifs EMR auraient augmenté sur ces ZPP de 17% par an depuis 1994 avec un pic dans la période 2000-2005 de 20%. En 2001, lors du calcul de la dernière CMR, la France dénombrait 87 loups avec un intervalle de confiance de 95%. Avec l'outil EMR, on a pu mettre en évidence que depuis 1992 jusqu'à 2010, 207 loups différents ont pu fouler le sol français. Parmi ces individus, on explique cette différence par le fait que certains sont morts et d'autres sont passés en Espagne ou en Italie. Actuellement, en 2010, on estime le nombre de loups « français » à 180. Avec 26 meutes identifiées entre le Piémont italien et la France (meutes transfrontalières comprises), on peut désormais considérer que la population de loup est durablement installée dans les Alpes occidentales.

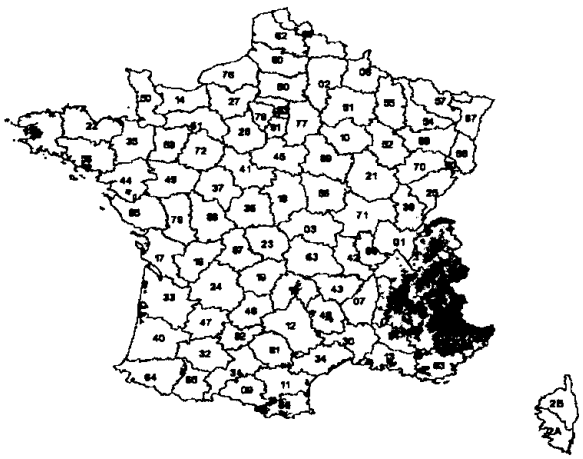

carte 1 : Carte de territoire du loup en 2010, source ONCFS

Ces indicateurs nous renseignant sur la population de loup ont pu mettre en évidence une dynamique de population excédentaire : la reproduction est supérieure à la mortalité, et la croissance de la population française de loup est comparable à celles de nos voisins.

Cette croissance se cantonne essentiellement, pour l'instant, dans le Massif Alpin. Dans le Massif Central, le prédateur se sédentarise et on retrouve ceci dans les chaines des Pyrénées : les ZPP révèlent que les individus de la partie orientale ne présentent pas d'activité particulière.

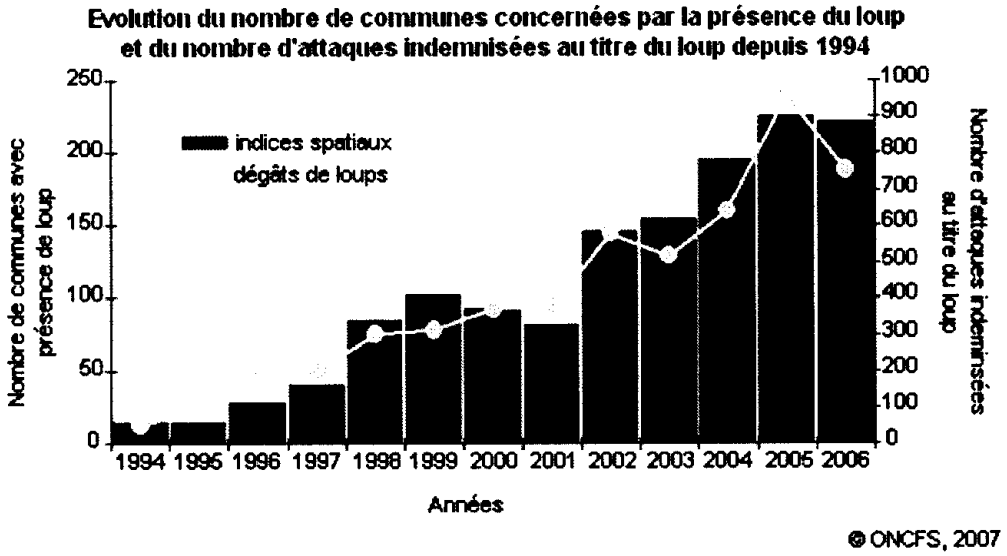

Graphique 1 : Evolution du nombre de communes concernées par la présence du loup depuis 1994, source ONCFS

Il est extrêmement hasardeux d'anticiper les mouvements futurs des loups : leur capacité de déplacement combinée à leur faculté d'adaptation en font un colonisateur imprévisible. Pourtant, dans le cadre d'une gestion du loup encore plus poussée, des modèles combinant des données démographiques spatialisées à des interfaces SIG (Système d'Information Géographique : logiciels d'analyse de données géographiques) pourraient fournir une prospective raisonnablement crédible et sont actuellement à l'étude pour une application au loup en France.

Malgré une croissance basée sur des indices de sa présence et évaluée à 20-30% par an, la population de loup n'est que de 87 alors qu'elle devrait être de 207. Pour les défenseurs du loup, une estimation d'éradication du loup se porte à environ une centaine d'individus, et ce depuis 2000, soit en moyenne plus de 10 par an.

Régulièrement, les ONG de protection ont été alertés sur l'importance du braconnage de cette espèce protégée, certaines par des faits vérifiables et d'autres non mais qui n'en demeurent pas moins vrais, comme la disparition brutale de meutes dans certaines ZPP. Ces ONG ont alors remis un rapport qui déterminait bien la réalité de causes de mort « anormales ».

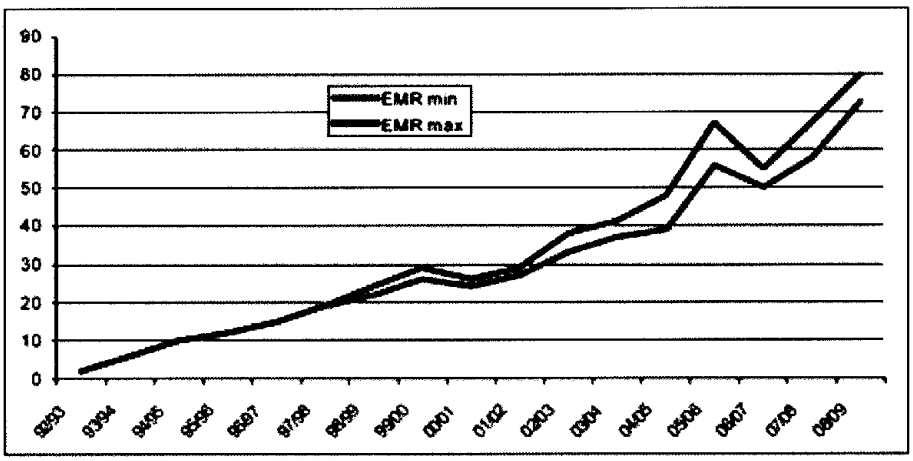

Graphique 2 : EMR de loup en ZPP, source ONCFS

Comme on peut le voir sur ce graphe la population croit, d'environ 15% par an. Les graphes plus récents ne sont pas encore édités et il serait intéressant de pouvoir les étudier, les premiers tirs de loup légaux ayant été autorisés en 2009.

3/ Les attaques

Depuis le retour du loup, les attaques sur le cheptel ovin (voire même bovin et caprin) sont en nette augmentation. En dépit des mesures gouvernementales visant à protéger le troupeau, les attaques ont régressé mais ne sont pas nulles. En 2002, on comptait 2800 moutons, victimes du prédateur, cependant, elles sont loin d'être une calamité majeure : les maladies, les intempéries provoquant le « décrochement » c'est-à-dire provoquant des chutes des brebis du haut de barres rocheuses, et les chiens divagant entraînent plus de mortalité. Mais une fois encore et comme jadis, le loup est un symbole : il cristallise les problèmes des éleveurs ovins. *« L'animal, qui incarne le malaise en chair et en os et en cadavres de brebis , est un formidable bouc émissaire*, résume Farid Benhammou. *Car on peut tuer le loup, mais pas la PAC, ni les orages, ni la brucellose. Pourtant, sa disparition ne résoudrait aucun des problèmes de l'agro-pastoralisme. »*. Le loup représente la déprise agricole, le déclin rural dans les zones périphériques et marginalisées, car de ce fait, la forêt revient sur des terres auparavant cultivées et donc la réapparition d'abri nécessaire pour le prédateur. Les

éleveurs avancent alors contre le loup les problèmes environnementaux que créent les protections mises en place contre lui, comme nous l'avons vu précédemment.

Plus le loup est présent dans notre contrée et plus il a besoin de se nourrir, cela reste logique. Comme il est un prédateur rusé et intelligent, il se n'attaque qu'aux plus faibles : les cheptels, habitués à l'homme et non aux animaux sauvages. C'est pourquoi une augmentation des attaques a été observée depuis 1992. En 2010, l'augmentation dépasse les attaques de 2009 de 10% et ainsi le nombre de victimes de 28%. Mais des différences sont visibles entre les départements : on note une diminution en Rhône-Alpes contre une augmentation en région PACA, et notamment plus sur les secteurs du Haut-Verdon, de l'Ubaye, des Monges et de Belledonne. Au total, 1090 attaques ont été dénombrées en 2010 avec 4189 victimes indemnisées.

Nombre d'attaques	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Ain	0	2	0	0	0	0
Haute-Savoie	2	16	18	34	55	50
Savoie	74	179	116	101	131	130
Isère	41	61	37	52	31	56
Drôme	40	54	23	41	45	72
Hautes-Alpes	73	83	114	55	104	85
Alpes-de-Haute-Provence	123	165	123	98	102	90
Alpes-Maritimes	322	392	305	312	237	316
Var	15	15	16	11	42	176
Vaucluse	0	0	0	0	0	2
Jura	0	0	0	2	0	1
Pyrénées-Orientales	0	2	1	1	0	1
Total	690	969	753	707	747	979

Tableau 4 : Nombre d'attaques du loup selon les départements où il a réapparu, de 2004 à 2009, source ONCFS

Nombre de victimes*	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Ain	0	5	0	0	0	0
Haute-Savoie	13	40	50	256	216	239
Savoie	395	631	625	922	615	346
Isère	189	174	105	187	106	234
Drôme	151	162	80	177	178	219
Hautes-Alpes	301	470	466	179	448	277
Alpes-de-Haute-Provence	687	650	313	323	382	378
Alpes-Maritimes	1411	1590	876	874	684	1088
Var	41	37	36	27	118	476
Vaucluse	0	0	0	0	0	4
Jura	0	0	0	48	0	1
Pyrénées-Orientales	0	3	1	1	0	1
Total	**3188**	**3762**	**2552**	**2994**	**2747**	**3263**

* Les victimes concernées par les attaques sont essentiellement des ovins (+ 95% des victimes), des bovins (environ 2% des victimes) et caprins (environ 2% des victimes)

Tableau 5 :nombre de victimes du loup selon les département où il a réapparu de 2004 à 2009, source ONCFS

Départements	Nb d'attaques indemnisées	Nb de victimes indemnisées*
Ain	0	0
Alpes de Haute Provence	204	676 *dont 25 caprins, 6 bovins et 2 chiens*
Hautes Alpes	144	542 *dont 15 caprins et 8 bovins*
Alpes Maritimes	353	1435 *dont 24 caprins, 1 bovin et 2 chiens*
Drôme	57	263 *dont 25 caprins et 11 bovins*
Isère	40	126 *dont 3 caprins, 2 bovins et 2 équins*
Jura	1	1
Savoie	105	487 *dont 18 caprins et 2 chiens*
Haute Savoie	18	61 *dont 9 caprins et 1 bovin*
Var	165	594 *dont 31 caprins*
Ariège	1	1
Pyrénées Orientales	2	3
TOTAL	**1090**	**4189** *dont 150 caprins, 29 bovins, 2 équins et 6 chiens*

*Tableau 6 : Cet état des lieux compare le nombre d'attaques indemnisées au titre du loup au 31 décembre 2008, 2009 et 2010. * sauf mention, il s'agit d'ovins*

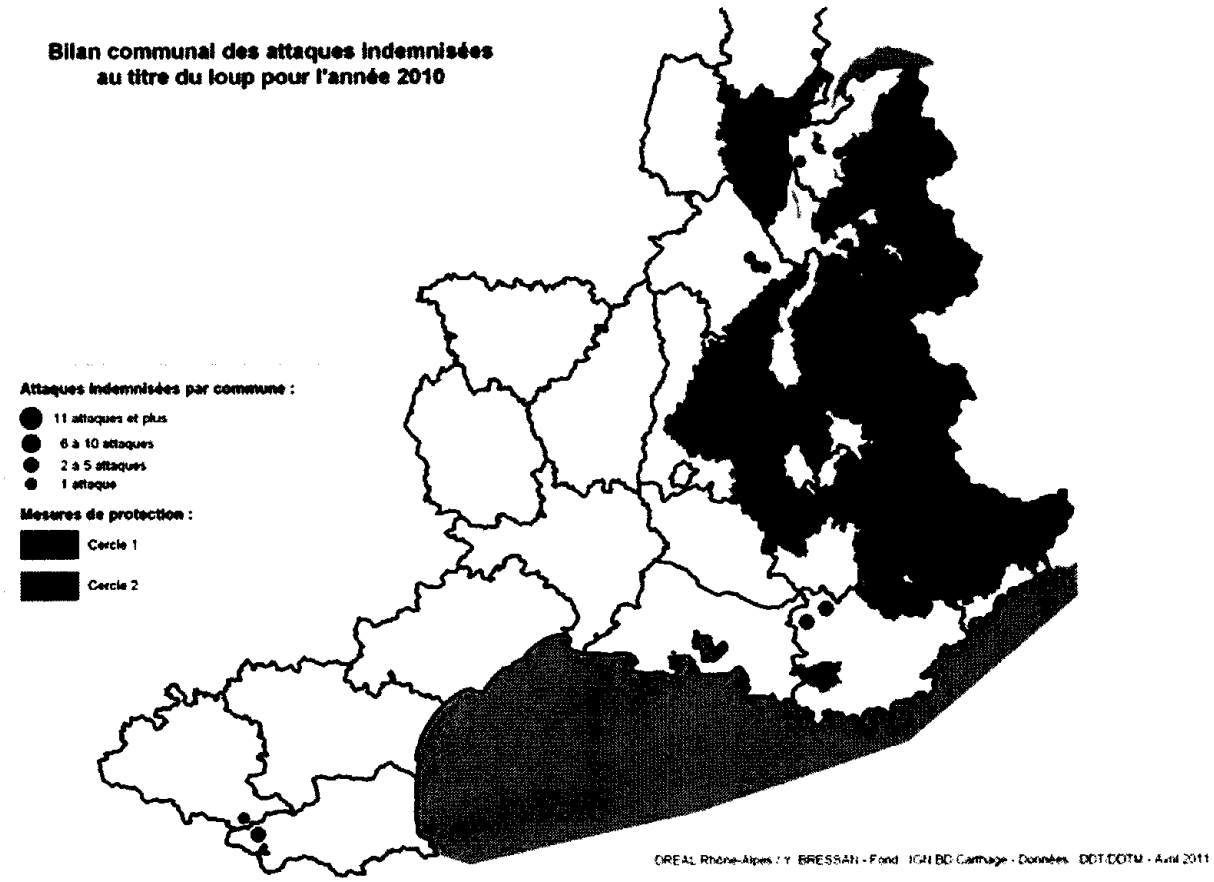

Carte 2 : Bilan chiffré des attaques de loup dans les régions les plus peuplées par le loup en 2010

Le nombre d'attaques que l'on impute au loup, par élevage et par an, est de 0,50 pour 2006 : un cheptel a donc en moyenne une attaque tous les deux ans en zone de présence avérée du loup. Compte-tenu des territoires colonisés par le loup et de la prépondérance des systèmes d'élevage avec présence en estive, l'essentiel des attaques a lieu de juin à octobre. Dans les Alpes du sud, notamment les Alpes-Maritimes, cette tendance est moins marquée avec de nombreux troupeaux au pâturage 11 à 12 mois par an

Lors de ces massacres, les chiens sont souvent suspectés et des études basées sur l'utilisation des analyses des fèces ont montrées que le nombre de victimes par attaque est plus faible pour le loup (2,7) que pour le chien (3,8) : proportionnellement, les meilleurs amis de l'homme semblent consommer plus d'animaux domestiques que le loup. Mais ce dernier effectue des raids sur les cheptels plus fréquemment. Ces analyses se basent sur la détection de reste

d'animaux domestiques dans les selles : pour les fèces lupins environ un quart contient des restes d'animaux contre plus de la moitié pour les fèces canins.

Un arrêté du 27 mai 2009 autorise le prélèvement de loup en le retirant de la liste des espèces protégées menacées d'extinction en France et ce pour deux raisons principales : l'aire de présence du loup a augmenté d'environ 25% et les EMR de 20% depuis 2007/2008 et le loup est présent dans 26 zones où il semble sédentaire, avec une population nationale de 180 individus répartis en 19 meutes. Ceci montre qu'il n'est plus menacé d'extinction et cela permettrait une marge de manœuvre plus importante pour les éleveurs en cas d'échec des moyens de protection des troupeaux. En 2010, le nombre de prélèvement maximum a été fixé à 6 loups jusqu'au 30 juin 2012. Le préfet est alors en mesure de délivrer des dérogations visant à prévenir de dommages importants et avérés aux élevages, quand il n'existe pas d'autres solutions alternative et sans compromettre l'état de conservation de l'espèce.

	Actions de prévention opérationnelles (par l'éleveur)	**Sans actions de prévention**
Seuils de décision de prélèvement	-3 attaques indemnisables -18 animaux tués ou blessés sur 3 semaines consécutives	- 4 attaques indemnisables - 24 animaux tués ou blessés sur 3 semaines consécutives

Tableau 7 : Protocole de l'année 2000 permettant le prélèvement de loup, source info loup N°7, septembre 2000

CONCLUSION

Le loup, à travers les âges, a toujours fasciné l'homme, fascination qui durant de nombreuses années a joué en sa défaveur : sorciers transformés, œuvre de Satan, punition divine...il a joui de mauvaise réputation, jusqu'à son éradication. L'homme a alors déployé toute sa ruse et son ingéniosité, réunissant, rassemblant tous ses semblables sous la bannière anti-loup : des chasses à cour, des pièges...toute l'intelligence dont nous sommes capables a été utilisée afin de détruire purement et simplement cette espèce. Certes le loup n'est pas tout blanc lui-même : mangeur de cadavres, anthropophage, attaquant les plus faibles....mais le loup est un animal : il n'a pas conscience du bien fondé de ses actions ainsi que l'éventuelle malfaisance. Il chasse pour se nourrir un point c'est tout. Alors oui, il s'attaque aux plus faibles mais simplement parce que c'est ainsi que cela marche dans la nature. L'homme paraît plus dénaturé : les plus faibles et les plus vieux sont protégés alors que naturellement, ils seraient les premiers à partir. Le loup ne réfléchit pas comme nous, et peut être que cela lui a fait défaut : malgré notre ressemblance sur nos modes de vie, ce défaut de conscience ne joue pas en sa faveur.

Jusqu'à la moitié du siècle dernier, il est pourchassé et occis sur tout le territoire national jusqu'à ce que le dernier loup soit tué en 1937. L'homme s'est alors très bien accommodé de son absence : moindre surveillance des troupeaux, donc moindre coût et gain de temps. Le loup ne reste alors qu'un mythe, acteur principal, méchant attitré de contes que l'on raconte au coin du feu : le loup se régale de chair humaine, et surtout de celle des enfants, plus tendre. Nous avons tous été éduqués avec cette idée, cette notion que les parents utilisent comme un épouvantail afin de se faire obéir. Son absence alimente son mythe et on le craint encore énormément. Si l'on interroge encore des enfants actuellement, sur leurs peurs, ils répondront dans la majorité des cas qu'ils ont peur du loup. Mais comment peut-on encore avoir peur de choses qu'on ne voit pas ? Les psychanalystes disent qu'il est nécessaire d'avoir peur du loup, qu'il joue bien son rôle de bouc émissaire dans lequel on l'a enfermé puisqu'avoir peur est nécessaire pour la croissance mentale. Ainsi il vaut mieux avoir peur du loup, que tout le monde connait, que peur d'un monstre inconnu dont il sera plus difficile de se défaire.

Mais cette vision péjorative évolue, notamment avec les notions d'écologie et de biodiversité qui apparaissent vers les années 1960. Selon des mythes contemporains régionaux, des lâchers de loups auraient même été organisés, de façon illégale par « des écolos » comme les appellent les éleveurs .

En 1992, le loup réapparaît dans le massif alpin. L'agriculture ayant déjà des soucis de rentabilité, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. L'animal reprend ainsi son rôle de bouc émissaire, puisqu'il cristallise le problème de la déperdition rurale. Les éleveurs, devant se prémunir contre les attaques voient donc leurs dépenses augmenter, leur rentabilité diminuer et leur temps de travail ainsi que leurs contraintes augmenter. Des subventions existent, certes, mais elles demeurent insuffisantes pour les bergers. Le loup entre dans une autre dimension : il devient un problème politique. Les deux camps : éleveurs et chasseurs contre scientifiques et écologistes se battent sous le nez de l'Etat. Ce dernier essaie de concilier les deux camps mais cela reste délicat, les uns et les autres n'étant jamais satisfaits. Les coûts s'accumulent et les subventions allouées pour les attaques du loup deviennent de plus en plus importantes au fur et à mesure de son

développement sur notre territoire. Des éleveurs ont même déjà décidé de régler leur problème eux même en se débarrassant du loup : empoisonnement, piège...tout l'arsenal utilisé au Moyen-âge reprend du service.

Désormais le loup semble bien implanté : en 18 ans sa population initiale s'est presque vue multipliée par 100 et son territoire est bien étendu, le loup est un grand marcheur et a déjà traversé la France. Mais celle-ci reste fragile car tous les hommes ne sont peut être pas prêts encore à coexister avec ce prédateur ancestral dont ils ont toujours appris à avoir peur...

Le Professeur responsable
VetAgro Sup campus vétérinaire

Le Président de la thèse

Professeur M. FAURE
CLINIQUE DE DERMATOLOGIE
VENEREOLOGIE et ALLERGOLOGIE
Hôpital Edouard Herriot
69437 LYON Cedex 03 (France)

Le Directeur général
VetAgro Sup

Par délégation
Pr F. Grain - DEVE
VetAgro Sup
Campus Vétérinaire

Vu et permis d'imprimer

Lyon, le 17 NOV. 2011

Pour le Président de l'Université,
Le Président du Comité de Coordination des Etudes Médicales,
Professeur F.N GILLY

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON I

BIBLIOGRAPHIE

Auteur Anonyme – Le roman de Renart - édition Gallimard Jeunesse, 2002. – 336p.

BERGERES Monique, BRIE Stéphanie, DUROCHER Pascale, TARDY Joëlle, mai 2011- disponible sur http://www.ifpvps.fr/IMG/html/Petit_chaperon_rouge.htm

BETTELHEIM Bruno - *Psychanalyse des contes de fées*, Robert Laffont édition, Paris, 1976 (1976) réédité en 1999

BRACQUE Pierre, RAPPORT DE MISSION INTERMINISTERIELLE SUR LA COHABITATION ENTRE L'ELEVAGE ET LE LOUP, mai 2011 – disponible sur http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/loup_bracque_99-2.pdf

BOURDE Eric - Peut-on vivre avec les loups ? - Géo, 1993, N° 178. - pp. 50-62.

BOURIDEYS Joël, FAVIER Florent - Une stratégie nationale de conservation - L'info loup, 2000, N°7. - 6 p.

CARBONE Geneviève - La peur du loup - 1ère édition - Evreux : Kapp Lahure Jombart, 1991 - 176 p.

DELARUE Paul – catalogue raisonné du conte français – 1951- Le petit chaperon rouge, conte oral

Le site de l'Etat consacré au loup, mai 2011 – disponible sur http://www.loup.developpement-durable.gouv.fr/

FABRE François – La Bête du Gévaudan, édition complétée par Jean RICHARD – édition De Borée, France, 2006. – 266p.

Le loup. Morphologie, mai 2010 – disponible sur http://www.loup.org/spip/Zoologie,114.html

Le loup. Groupe loup France, mai 2010 - Disponible sur http://www.loup.org

Le loup dans la mythologie, avril 2011 – disponible sur http://www.loubet.fr/loup-france.html

LE PAPE Gille, CARBONE Geneviève - L'ABCdaire du loup - 1ère édition - France, Flammarion, 1996 - 119 p.

LOUBERT-DAVAINE Xavier – Loup et droit - éditions Publim, 1999 – 220p- pp38-40.

MENATORY Gérard – La vie des Loups- Editions Stock, 1990 – 336p.

MORICEAU Jean-Marc - Histoire du méchant loup, 3000 attaques sur l'homme en France du XVème au XXème siècle- 2ème édition- Fayard, France, 2007- 631 p.

MORICEAU Jean-Marc – L'homme contre le loup, une guerre de deux mille ans- 1ère édition- France, Fayard, 2011- 479p.

MORICEAU Jean-Marc – La Bête du Gévaudan- 2ème édition, France, Larousse, 2009- 388 p.

NICOLINO Fabrice - Vivre en paix avec le loup - Terre Sauvage, février 2000, N°167 - pp. 38-53.

Le site de l'ONCFS, mai 2011 – disponible sur
http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?page=recherche&recherche=loup

PEILLON Antoine - La France à belles dents - Terre Sauvage, 1993, N° 77.- pp 20-31.

PEILLON Antoine, CARBONE Geneviève - Bienvenue aux loups, il revient en France - Terre Sauvage, 1993, N° 73.- pp. 23-43.

Le Petit Chaperon Rouge de Charles Perrault, mai 2011- disponible sur
http://fr.wikisource.org/wiki/Le_Petit_Chaperon_rouge_(Perrault)

POULLE Marie-Lazarine, LEQUETTE Benoît, DAHIER Thierry - La recolonisation des Alpes françaises par le loup de 1992 à 1998 - Le bulletin mensuel de l'ONC, 1999, N° 242.- pp. 4-13.

POULLE Marie-Lazarine - Le suivi des loups dans le Parc National du Mercantour - Le bulletin mensuel de l'ONC, 1995, N° 201.- pp36-45

La société centrale canine pour les races de chien de berger, mai 2011 – disponible sur
http://www.scc.asso.fr/home.php?num_niv_1=1&module=races

ANNEXES

Photo numéro 1 : Louve capitoline en bronze datant du XII-XIIIème siècle page 20

Photo numéro 2 : Gravure du XVIIème siècle représentant des loups pénétrant dans la ville, page 25

Photo numéro 3 : « Figure du Monstre qui désole le Gévaudan », gravure sur cuivre du milieu du XVIIème siècle, page 32

Photo numéro 4 : Tableau de Gustave Doré représentant le loup et le chaperon rouge datant du XIXème siècle, page 43

Tableau 1 : Estimation nationale du nombre de décès humains dus au loup entre la fin du XVIIème et la fin du XIXème siècle (d'après Moriceau, 2007), page 50

Photo numéro 5 : Photographie d'un loup menaçant (oreilles couchées, babines retroussées), page 54

Photo numéro 6 : Différentes expressions du loup, page 58 source : http://jaminonline.free.fr/loup.htm

Photo numéro 7 : Ports de queue différents lors de différentes expressions, page 59, source http://jaminonline.free.fr/loup.htm

Photo numéro 8 : Clôture électrique avec neuf fils de fer. Vue de l'intérieur du pâturage, cette clôture électrique est conçue pour protéger les moutons des prédateurs, pour les pâturages aux alentours de la ferme, page 72. Source : http://www.loup.org/spip/La-protection-des-troupeaux,056.html

Photo numéro 9 : Clôture électrique traditionnelle pour les moutons. Vue de l'extérieur du pâturage, cette clôture en fils de métal en réseaux est modifiée pour être électrifiée, page 73. Source : http://www.loup.org/spip/La-protection-des-troupeaux,056.html

Tableau numéro 2 : Montant des indemnisations des dégâts au titre du loup en 2010 http://www.loup.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique31, page 76

Tableau numéro 3 : Evolution du montant des indemnisations par département de 2004 à 2009 http://www.loup.developpement-durable.gouv.fr, page 77

Carte numéro 1 : Carte de territoire du loup en 2010, source ONCFS, page 81

Graphique numéro 1 : Evolution du nombre de communes concernées par la présence du loup depuis 1994, source ONCFS, page 82

Graphique numéro 2 : Graphe : EMR de loup en ZPP, source ONCFS, page 83

Tableau numéro 4 : Nombre d'attaques du loup selon les départements où il a réapparu, de 2004 à 2009, source ONCFS, page 84

Tableau numéro 5 : nombre de victimes du loup selon les départements où il a réapparu de 2004 à 2009, source ONCFS, page 85

Tableau 6 : Cet état des lieux compare le nombre d'attaques indemnisées au titre du loup au 31 décembre 2008, 2009 et 2010, page 85

Carte numéro 2 : Bilan chiffré des attaques de loup dans les régions les plus peuplées par le loup en 2010, page 86

Tableau 7 : Protocole de l'année 2000 permettant le prélèvement de loup, source info loup N°7, septembre 2000, page 87

MORTAMAIS Sophie

L'origine de la peur du loup et son évolution au sein de l'Europe

Thèse d'Etat de Doctorat Vétérinaire : Lyon, le 20 décembre 2011

RESUME :

Le loup a toujours eu la part belle dans la littérature. Depuis la mythologie jusqu'au Moyen Age, la vision de l'homme vis-à-vis de lui a pris un pas totalement différent. Tantôt haï, tantôt admiré, il ne laisse pas indifférent. Mais qu'est ce qui fait pencher la balance vers le côté sombre ? Les plus grandes mythologies, les plus connues, admirent le loup pour sa liberté et son caractère de chasseur, mais l'on apprend également à le craindre. A partir du Moyen âge, pour prendre le contre pied avec les anciens dieux, le catholicisme décide de le diaboliser : il incarne maintenant le mal absolu, le diable, la fourberie, la noirceur, que l'on oppose à la blancheur, la candeur et l'innocence de l'agneau. A partir de là, la guerre contre le loup est déclarée. Jusqu'au XXIème siècle, il sera éradiqué par tous les moyens, tous les plus astucieux les uns que les autres. La haine de cet animal ne touche pas que les adultes : elle est inculquée dès la plus tendre enfance, à travers les contes où il incarne le plus grand méchant attitré de tous les temps. Même aujourd'hui, alors que le loup n'est plus qu'un lointain souvenir, il effraie les enfants, monstre aux longues dents qui tire la chevillette....
Cependant, cette vision change petit à petit, avec les gestes écologiques. Il fait partie de notre monde et de la chaîne alimentaire, il a donc sa place dans nos contrées. Mais sa présence engendre de nombreux frais, notamment chez les éleveurs, qui s'étaient bien accommodés de son absence. Mais ceci reste un fait, le loup est de retour parmi nous, et s'y plait bien. Mais la cohabitation Homme-Loup est elle encore possible où tout notre environnement a subit la griffe de l'homme ?

MOTS CLES :

- Loup
- Peur
- Conte
- Religion

JURY :

Président :	Monsieur le Professeur Michel FAURE
1er Assesseur :	Monsieur le Professeur Philippe BERNY
2ème Assesseur :	Monsieur le Professeur Lionel ZENNER

DATE DE SOUTENANCE : Le 20 décembre 2011

ADRESSE DE L'AUTEUR :

Quartier Daüs 07200 AILHON